

ECHOS

JUDICIAIRES

GIRONDINS

VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022 - 2,20 €

N° 6982-6983

**SAINT-ANDRÉ-
DE-CUBZAC**

Le pôle technologique
de Madic Group

GIRONDE

Vinitech Sifel :
retour gagnant

TRIBUNE

La grande démission :
comment garder
ses talents ?

DR PIER
VINCENZO PIAZZA
PDG d'Aelis Farma

AELIS FARMA
**BIOTECH
DE CLASSE
MONDIALE**



Lola

**APPRENDRE
LE GRAFF
CHILLER
DANS LES RUES
DE NEW-YORK
DEVENIR
ASTRONAUTE**

Soignée pour un sarcome

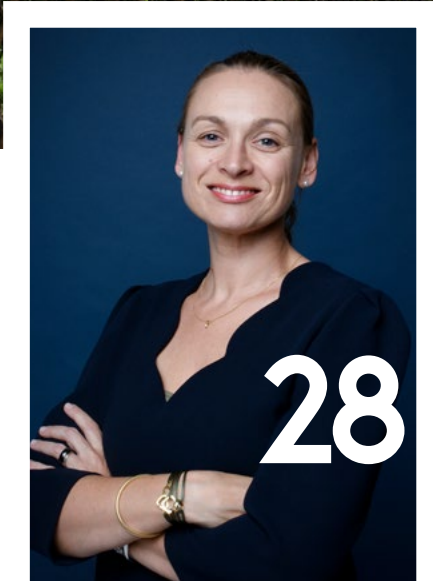
**Il n'y a pas
de petits rêves,
il n'y a pas
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,
pas les malades.**

Votre entreprise est prête à s'engager ?
Quelle que soit sa taille et ses capacités
financières, votre entreprise peut
contribuer à la lutte contre le cancer



SOMMAIRE



4

GIRONDE ACTU

4 FOCUS

Aelis Farma, biotech de classe mondiale

10 ACTU / GIRONDE

Vinitech Sifel : retour gagnant

12 ACTU / GIRONDE

GENEO, la finance positive dans les territoires

14 SAVEURS GIRONDINES

« Ressources », l'excellence dans la simplicité

16 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

26 LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE

Château Canon-Péresse, l'élú de Canon-Fronsac

28 CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE

La convention de quasi-usufruit

32

32 TENDANCES VINS

La Coupe du monde des vins

RÉGION ACTU

36 ECHOS EN RÉGION

38 LOT-ET-GARONNE

Experts comptables : Octovision, le logiciel de pilotage

40 BÉARN

Alpha Chitin, la chimie du vivant

TENDANCES BUSINESS

42 TRIBUNE

La grande démission. Comment garder ses talents ?

44 ÉNERGIE

Aides simplifiées pour les PME

46 ÉCONOMIE

Défaillances : vers un retour à la normale

48 ENTREPRISES

Difficiles recrutements

50 TECH

Cybersécurité : les bonnes pratiques

CULTURE & SPECTACLES

52 CINÉMA

Maestro(s)

56 CHRONIQUE

Presse en question et journalisme de solution

59 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL

APPELS D'OFFRES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER

52

ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des opérations : Laurent **RAFFALLI** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlie **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55



BORDEAUX

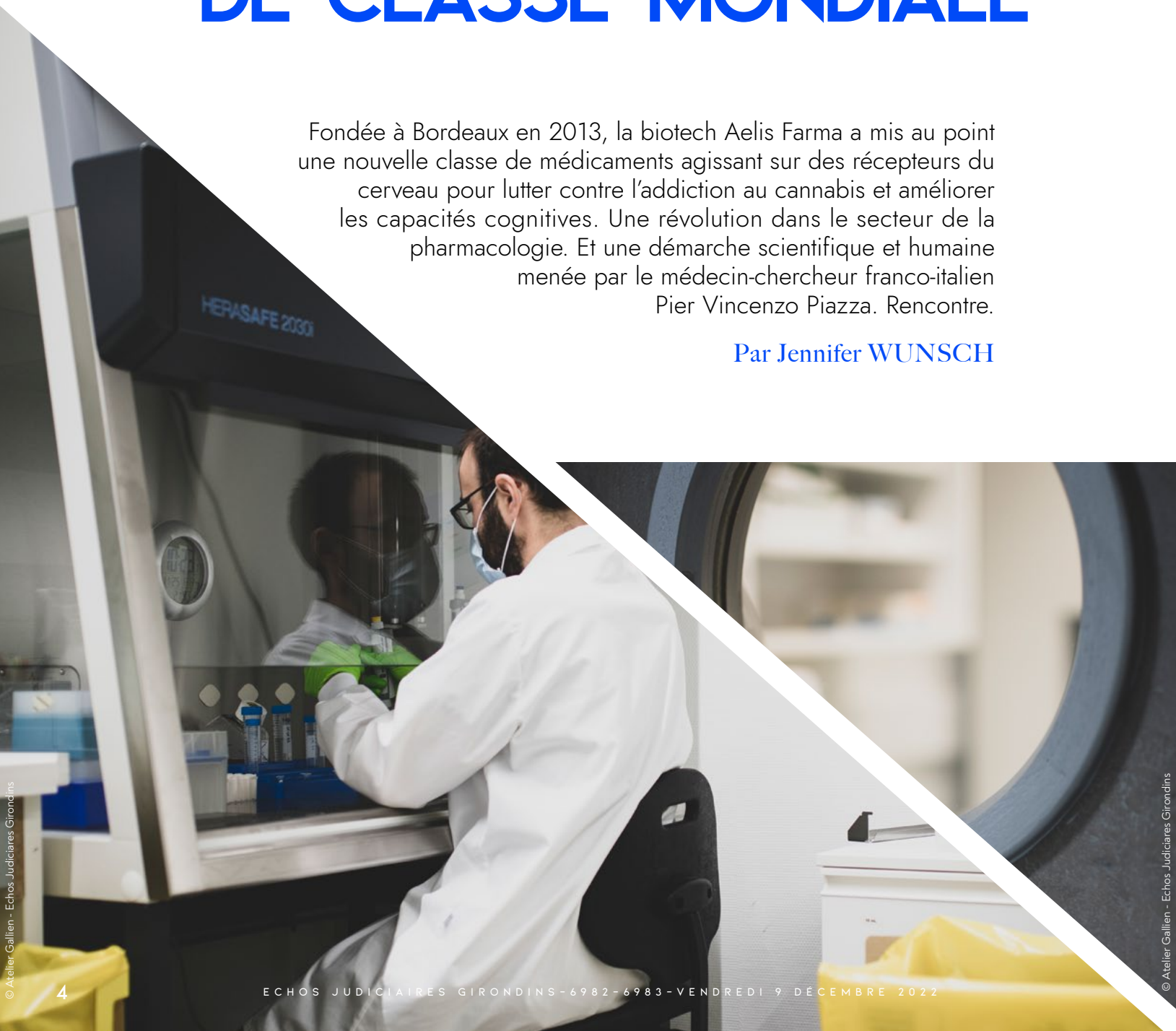
AELIS FARMA

BIOTECH

DE CLASSE MONDIALE

Fondée à Bordeaux en 2013, la biotech Aelis Farma a mis au point une nouvelle classe de médicaments agissant sur des récepteurs du cerveau pour lutter contre l'addiction au cannabis et améliorer les capacités cognitives. Une révolution dans le secteur de la pharmacologie. Et une démarche scientifique et humaine menée par le médecin-chercheur franco-italien Pier Vincenzo Piazza. Rencontre.

Par Jennifer WUNSCH



PIER VINCENZO PIAZZA EN 10 DATES

1961 :

Naissance à Palerme, Sicile

1988 : Arrivée en France,
à Bordeaux

2007 : Création du
Neurocentre Magendie

2008 : Découverte
majeure d'un mécanisme
du cerveau

2013 : Création
d'Aelis Farma

2014 : Publication
dans la revue *Science*

2015 : Grand Prix de
l'Inserm et de l'Académie
des Sciences

2019 : Publication
du livre *Homo Biologicus*

2021 : Signature du
partenariat avec Indivior

2022 : Entrée
en bourse d'Aelis Farma

L'histoire de la biotech Aelis Farma, c'est celle du Dr Pier Vincenzo Piazza, un médecin franco-italien spécialisé en psychiatrie. Arrivé à Bordeaux en 1988 à l'âge de 27 ans avec de grandes ambitions, il va consacrer sa vie à la recherche. « Dès le début, mon but était de trouver de nouveaux traitements pour les maladies du cerveau », affirme ce natif de Palerme (Sicile) aujourd'hui âgé de 61 ans, qui nous reçoit dans les bureaux d'Aelis Farma, décorés de peintures de paysages français du XIX^e siècle restaurés par ses soins. Parmi les rares figures de médecins-chercheurs, il a passé près de 25 ans à l'Inserm de Bordeaux, période durant laquelle il a créé le Neurocentre Magendie en 2007 et coordonné la création du Neurocampus avec la Région Nouvelle-Aquitaine en 2016. « Pendant mes recherches, j'ai étudié deux pathologies spécifiques : l'addiction et les mémoires traumatiques », commence-t-il. Si la première engendre

une hyperactivité du cerveau, les secondes se traduisent par l'impossibilité d'oublier. « Or, l'oubli est une fonction fondamentale au bon fonctionnement du cerveau », remarque Pier Vincenzo Piazza. Sa démarche est inédite dans le domaine des maladies du cerveau, et en particulier des maladies psychiatriques : « Mon pari a été de comprendre les mécanismes de ces maladies, pour essayer de trouver des médicaments qui corrigent de façon spécifique ces dysfonctionnements », explique-t-il.

GRAND PRIX DE L'INSERM ET DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

C'est chose faite en 2008, lorsqu'il identifie « le premier mécanisme connu à travers lequel le cerveau essaye naturellement de s'opposer à un état d'hyperactivité engendré par le cannabis ». Publiée dans la revue *Science* en 2014 (une consécration en médecine), cette découverte décrit un mécanisme très sélectif, qui s'oppose à la pathologie tout en laissant le reste du cerveau fonctionner normalement. Sa cible : le système endocannabinoïde, un système de neurotransmission dont le récepteur principal est le récepteur CB1.



© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

s'oppose à l'hyperactivité du récepteur CB1, qui promettent d'avoir très peu d'effets secondaires. « Cela constitue une véritable révolution en pharmacologie », qui donne naissance à « une nouvelle classe de médicaments jamais testés chez l'homme, capables d'inhiber juste une partie du récepteur, ce que l'on pensait impossible auparavant »,

« Nous avons créé une **nouvelle classe de médicaments jamais testés** chez l'homme, capables d'**inhiber juste une partie d'un récepteur du cerveau** »

Connu car il est la cible du principe actif du cannabis, « ce récepteur est très important : il est un peu partout dans le système nerveux et c'est l'un des récepteurs les plus exprimés dans le cerveau. Il coordonne l'organisme », souligne Pier Vincenzo Piazza. Le scientifique s'attèle alors à développer des molécules copiant le mécanisme par lequel le cerveau

indique le scientifique. Auréolé du Grand Prix de l'Inserm et de l'Académie des Sciences en neurologie en 2015, le médecin-chercheur est alors « profondément convaincu d'avoir fait une découverte très importante. C'est pour m'assurer qu'elle soit développée à plein que j'ai décidé de passer de la vie académique à la création de l'entreprise



4 jours avant le début de la guerre en Ukraine, Aelis Farma est parvenue à lever **25 millions d'euros** en bourse

Aelis Farma », lance Pier Vincenzo Piazza avec un enthousiasme toujours intact.

UN PARTENARIAT À PRÈS DE 500 MILLIONS DE DOLLARS

Créée en 2013, la biotech Aelis (du nom d'une des filles d'Aliénor d'Aquitaine) développe un premier candidat-médicament, l'AEF0117, capable de s'opposer aux méfaits du cannabis. Ces derniers, qui vont de l'addiction (pour un consommateur chronique sur dix) à la perte cognitive (oubli), en passant par une diminution de 10 points du QI et un syndrome amotivationnel (l'envie de ne rien faire) sont particulièrement répandus aux États-Unis, où 14 millions de personnes ont été diagnostiquées dépendantes au cannabis. C'est pourquoi le NIH (National Institute of Health) américain a soutenu dès 2013 Aelis Farma avec une subvention de 8 millions de dollars. Aujourd'hui en phase clinique 2b (sur une cohorte de 330 patients dans 10 centres cliniques américains), l'AEF0117 a donné une preuve

d'activité sur l'addiction au cannabis dans une étude précédente et devrait entrer en phase finale en 2024 avant sa potentielle mise sur le marché. Le leader mondial des traitements contre l'addiction, Indivior, a déjà pris une option de licence à 30 millions de dollars pour ce médicament, lui donnant la possibilité d'acquiescer les droits exclusifs de licence à l'issue de la phase 2b, pour un montant de 100 millions de dollars. Indivior prendra alors en charge tous les frais de développement suivants. « Et si l'efficacité du médicament est confirmée,



RISQUE
BIOLOGIQUE

« Notre médicament a démontré son efficacité sur certaines formes de déficit cognitif liées au vieillissement »

ils nous verseront 340 millions de dollars de plus en fonction du franchissement d'étapes techniques, réglementaires et commerciales, ainsi qu'une redevance sur les ventes entre 12 et 20 % », précise Pier Vincenzo Piazza, dont le partenariat avec Indivior, signé en 2021, a été largement salué par les experts du secteur des biotech.

DIFFICILE ENTRÉE EN BOURSE

Et puisque « c'est quand on n'a pas besoin d'argent qu'il faut aller en chercher », rappelle le dirigeant d'Aelis Farma, il décide dans la foulée d'organiser l'entrée en bourse de sa société. « J'ai fait ce choix avec l'idée de répondre à nos ambitions et de changer d'échelle », affirme-t-il.

En dépit du contexte particulièrement difficile, la date de l'entrée en bourse (février 2022) précédant de 4 jours le début de la guerre en Ukraine, Aelis Farma est parvenue à lever 25 millions d'euros. Si Pier Vincenzo Piazza reste à l'heure actuelle son actionnaire principal, la Région Nouvelle-Aquitaine en est un autre.

SOUTIEN INDÉFACTIBLE DE LA RÉGION

Depuis 2013, « le soutien de la Région a été la clé fondamentale du succès d'Aelis Farma. Et en tant que Sicilien, je suis très fidèle et reconnaissant à cette terre qui m'a tout donné. Aussi, nous resterons ici tant que nous pourrons continuer à nous y développer », promet le directeur général de la biotech, qui s'est vu remettre le prix de l'entrepreneur de l'année dans la catégorie « Scale-up » (entreprise en forte croissance) d'EY en octobre dernier. La Région Nouvelle-Aquitaine siège également à son conseil d'administration, présidé par le Danois Anders Gersel Pedersen, ancien directeur de la R&D du laboratoire pharmaceutique spécialisé dans les médicaments du cerveau, Lundbeck. C'est d'ailleurs à Copenhague que se trouve le centre stratégique pour les études cliniques d'Aelis Farma, qui emploie 5 collaborateurs sur place, en plus de son équipe de 23 personnes à Bordeaux.



MALADIES DU NEURODÉVELOPPEMENT

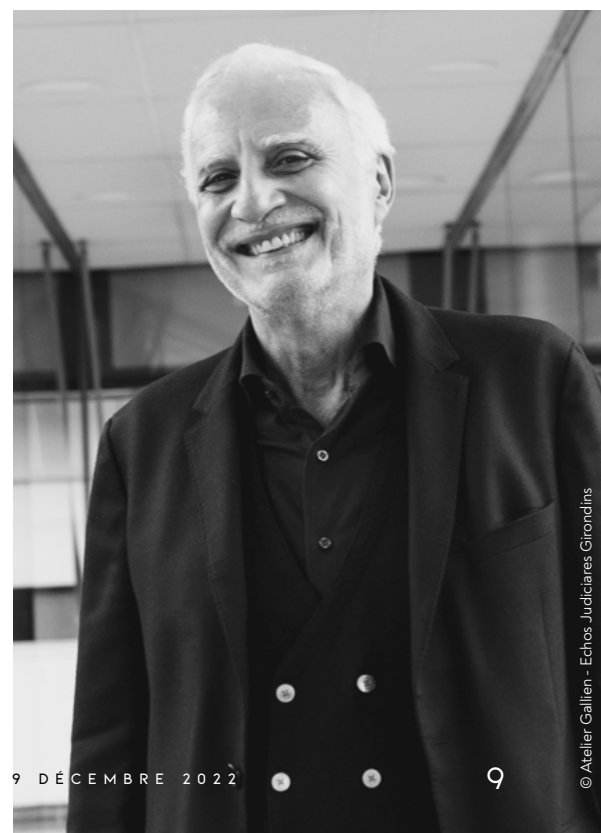
Forte de sa découverte et d'un confortable matelas financier, sa trésorerie de 39,5 millions d'euros lui donnant de la visibilité jusqu'en 2025, Aelis Farma s'est intéressée pour son second candidat-médicament aux déficits cognitifs. « Le premier effet de notre médicament étant d'inhiber un système qui fait décliner les capacités cognitives, on a conclu que l'on pouvait développer une autre molécule permettant de les augmenter », schématise Pier Vincenzo Piazza. Ainsi dans une situation de déficit cognitif, elle peut inhiber le système s'opposant aux fonctions mnésiques et cognitives afin de les améliorer. « Nous avons décidé de nous concentrer sur les maladies du neurodéveloppement, où ce système est hyperactivé, comme le Syndrome de Down ou trisomie 21, en ciblant la fonction cognitive la plus affectée et qui a le plus de conséquences sur l'apprentissage et l'adaptation des enfants », affirme Pier Vincenzo Piazza. Son second candidat-médicament, l'AEF0217, agit ainsi sur la fonction cognitive nécessaire à l'apprentissage, appelée « Mémoire

de travail ». Revendiquant un « choix scientifique et humain », le médecin a voulu, avec ce traitement destiné aux sujets porteurs du Syndrome de Down, « répondre à une demande désespérée de parents souhaitant rendre leurs enfants, dont l'espérance de vie est passée de 19 ans au début des années 1970 à 66 ans aujourd'hui, plus indépendants », confie-t-il.

L'AEF0217, qui cible donc le déficit cognitif avec comme première indication la trisomie 21, a passé les phases cliniques de sécurité chez les volontaires sains de façon « extrêmement favorable », assure le dirigeant d'Aelis. Membre du projet H2020 ICOD de la Commission européenne, qui l'a financé à hauteur de 6 millions d'euros, ce candidat-médicament entrera fin 2022 en phase d'étude clinique 1/2 chez les sujets porteurs du syndrome de Down, un peu plus fragiles, ce qui peut modifier la sécurité et la pharmacocinétique du médicament. La phase 2b, coordonnée par l'hôpital IMIM de Barcelone sur 5 sites français, italien et espagnols, devrait quant à elle démarrer au second semestre 2023, pour donner la preuve définitive d'efficacité.

DÉFICITS LIÉS À L'ÂGE

Aelis Farma pourrait ensuite cibler le déficit cognitif lié à d'autres maladies du cerveau. « Notre médicament a démontré son efficacité chez l'animal sur plusieurs maladies du neurodéveloppement, mais aussi sur certaines formes de déficit cognitif liées au vieillissement », révèle Pier Vincenzo Piazza. Et s'il ne pense pas pouvoir soigner le processus neurodégénératif ni même le ralentir, « notre médicament pourrait permettre d'augmenter ou de rétablir les fonctions cognitives, afin de vivre plus longtemps sans symptômes », y compris dans le cas de la maladie d'Alzheimer. Tout cela reste hypothétique à l'heure actuelle, mais les perspectives sont immenses. « Nous irons un jour vers les déficits liés à l'âge », confirme le fondateur d'Aelis Farma. « Il existe aujourd'hui un décalage terrible entre la médecine du corps, qui nous permet de vivre beaucoup plus vieux, et celle du cerveau, qui a beaucoup moins avancé en 40 ans. Il y a urgence à s'occuper du cerveau. Cela doit devenir un des buts sociétaux, humains, médicaux et économiques », plaide-t-il. C'est en tous cas celui que s'est fixé depuis plus de 30 ans, avec une réussite et une élégance certaines, Pier Vincenzo Piazza.



VINITECH-SIFEL RETOUR GAGNANT

Pour sa 23^e édition, le salon international des innovations dans les filières viticoles et fruits et légumes, Vinitech-Sifel, s'est tenu du 29 novembre au 1^{er} décembre à Bordeaux. Pour l'occasion, un parcours inédit sur la filière brassicole a vu le jour.

Par Marie-Amélie HUSSON

Après plusieurs éditions en virtuel, Vinitech-Sifel, le salon international professionnel de référence en matière d'innovations et d'échanges des filières vitivini-cales et fruits et légumes, a fait son grand retour en présentiel, au parc des expositions de Bordeaux, du 29 novembre au 1^{er} décembre dernier. La thématique de cette année était : les filières vitivini-cales, arboricoles et maraîchères qui doivent s'adapter et évoluer pour faire face au changement climatique et à la transition agroécologique. Avec près de 750 exposants (dont 17 % d'internationaux) et 41 934 visiteurs, les professionnels étaient au rendez-vous. Cette 23^e édition a ainsi eu pour but d'illustrer le dynamisme des filières et leur capacité à s'adapter aux défis technologiques et environnementaux.

« LA VIGNE EST L'IMAGE DU BORDELAIS »

Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, et Philippe Autran, président de BEAM (Bordeaux Events and More), ont ouvert la marche avec la conférence-débat inaugurale portant sur « Les Premières Controverses de la vigne et du vin ». Le président de la région s'est d'abord voulu rassurant : « L'agroécologie donne un champ extraordinaire des possibles sur la reconquête de l'ensemble de la chaîne de valeur des filières agricoles et viticoles ». Rappelant ensuite l'urgence climatique, il s'est adressé à son territoire : « La vigne est l'image de la région et du Bordelais ». Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a, de son côté, soulevé une autre thématique : « La sécheresse exceptionnelle de cet été a remis en évidence la gestion de l'eau, qui doit être stratégique dans les années à venir ».

Le prix spécial
du palmarès 2022
a été décerné
à « **Viti-Tunnel** »

Le salon a aussi mis en avant les innovations, avancées technologiques des constructeurs et l'engagement des filières pour répondre aux enjeux de demain. Matériel pour l'entretien des vignes, cuves et équipements des chais, nouveautés autour des bouteilles et contenants : tout autant d'innovations diverses que les exposants ont présentés au fil des stands. Les lauréats des Trophées de l'Innovation, également présents, ont pu illustrer cette dynamique et le renforcement de la recherche. Parmi eux, le prix spécial du palmarès 2022 a été décerné à « Viti-Tunnel ». Créé par Patrick Delmarre et basé à Bazas en Gironde, il s'agit d'un tunnel escamotable imperméable pour la mise à l'abri automatique des rangs de vigne pendant les pluies et les événements climatiques extrêmes.

DES SIMILITUDES ENTRE LA BIÈRE ET LA VINIFICATION

Une nouveauté particulière a été mise en place pour cette 23^e édition : la bière et la filière brassicole ont été représentées pour la première fois au salon. Initié par le Syndicat National des Brasseries Indépendantes, leur souhait était de proposer un parcours inédit dédié aux vigneron qui souhaitent diversifier leur activité. Selon eux, la diversification de l'activité de production viticole est un sujet pour de nombreux producteurs : « Et la production bras-



sicole fait partie des opportunités sur un marché de croissance », expliquent les organisateurs de l'événement. Le but de cette nouvelle filière est de montrer que les similitudes entre le processus de fabrication de la bière et celui du vin sont plus nombreuses qu'on ne le pense, mais aussi de permettre de rencontrer et d'échanger avec des fournisseurs de produits et services de ce secteur.

Aussi, plusieurs conférences autour de la filière brassicole ont été données, dont une autour de la thématique de la « transformation de l'orge en malt et fabrication de la bière ». Initié par Yahia Chabane des Maltiers, cette dernière s'inscrit dans le parcours bière par BIEREtech de ces trois jours. Il a ainsi pu démontrer les pratiques similaires entre la production de la bière et le processus de vinification. De nouvelles pratiques pour incorporer les composés du vin et de la vigne dans le processus de brassage ont également été mises en avant. Le sujet pourrait de nouveau être abordé lors de la prochaine édition qui aura lieu du 26 au 28 novembre 2024.



VINITECH SIFEL EN BREF

- 41 934 professionnels** dont **17 % de visiteurs internationaux**
- 750 exposants** dont **17 % étrangers** – **38 % de nouveaux exposants**
- Plus de **70 conférences** et forums
- 11 interventions** sur le **bas carbone**
- 14 interventions** dédiées à l'**agroécologie**
- 12 interventions** dédiées aux **retours d'expériences**
- Plus de **40 organismes filières partenaires**



GENEIO et
Champeil au Grand
Hôtel de Bordeaux



GENEIO LA FINANCE POSITIVE

Le fonds d'investissements GENEIO Capital Entrepreneur, actionnaire du groupe GBNA (Polycliniques Bordeaux-Nord), souhaite « soutenir d'autres grands bâtisseurs de Nouvelle-Aquitaine ». À travers son concept de « finance positive », il valorise le capital humain et l'impact positif des entreprises.

Par Jennifer WUNSCH

C'est parce qu'ils considéraient « qu'il n'y avait pas assez d'Entreprises de taille intermédiaire (ETI) en France » que Fanny Letier, ancienne de chez Bpifrance spécialisée dans les fonds PME, et François Rivolier, ancien directeur de l'investissement chez Société Générale, ont créé à Paris le fonds GENEIO Capital Entrepreneur. Depuis 2019, cette société qui apporte aux entreprises des fonds propres et du conseil, a réuni 600 millions d'euros auprès de 200 actionnaires (entrepreneurs, family office, professionnels du capital-investissement, institutionnels). Son

but : « accompagner les champions des territoires », à travers « la finance positive », précise Fanny Letier, venue à Bordeaux le 1^{er} décembre pour animer une table ronde sur le sujet, aux côtés du spécialiste bordelais des marchés financiers, Champeil SA, devant un parterre d'entreprises et de financiers.

CHANGEMENTS SOCIÉTAUX

« Pour nous, la finance positive repose sur 4 piliers », commence Fanny Letier : « la maîtrise du temps », avec des véhicules d'investissement d'une durée de 99 ans ; « le capital humain », considéré comme principal levier

l'équipe de
GENEO Capital Entrepreneur



IVE DANS LES TERRITOIRES

« Nous souhaitons accompagner les champions des territoires à travers la finance positive »

de création de valeur et de pérennité des sociétés ; « un juste partage de la valeur » ; et enfin, « un impact social positif », à travers un plan d'impact qui passe par l'innovation, et pas seulement la RSE. En somme, GENEEO finance « les opportunités d'investissements qui vont accompagner les changements sociétaux actuellement en cours », résume François Rivolier. Le fonds a déjà effectué 25 investissements, dont un dans le groupe de cliniques privées girondin GBNA. C'est pour être

en mesure de « soutenir d'autres grands bâtisseurs de Nouvelle-Aquitaine », à travers des investissements entre 3 et 30 millions d'euros, que GENEEO – qui se développe dans toutes les régions de France – a souhaité venir présenter son approche à Bordeaux. « Nous agissons systématiquement en co-investissement, de façon partenariale, ce qui laisse de la place aux investissements régionaux », précise Fanny Letier. Avec toujours la même priorité : « mettre la finance au service l'économie ».

GENEO EN CHIFFRES

Date de création : 2019

Collaborateurs : 25

Actionnaires : 190

Fonds : 600 millions d'euros

Véhicules d'investissement : 3

Durée : 99 ans

Sociétés accompagnées : 25

« RESSOURCES »

L'EXCELLENCE DANS LA SIMPLICITÉ

Chef engagé, Tanguy Laviale propose dans son nouveau restaurant bordelais *Ressources* une cuisine simple et savoureuse, dans une ambiance décontractée. Juste pour le plaisir !

Par Nathalie VALLEZ

Il est des chefs qui ont des étoiles dans les yeux et d'autres au bout des doigts. Tanguy Laviale est de ceux-là. Revenu de son expérience de chef étoilé dans son précédent restaurant *Garopapilles*, le chef aux yeux d'argent s'affranchit des codes et s'impose avec une étonnante simplicité. Chez *Ressources*, tout n'est qu'évidence. Ouvert début octobre, ce restaurant, situé rue Fondaudège à proximité d'Hemera, fait salle comble chaque soir de semaine. Des tons sombres aux tonalités ardoise réhaussées d'ocre et d'or, la décoration est à la fois sobre et élégante. Tout comme la cuisine de Tanguy Laviale. Mais dans les toilettes, l'ambiance se fait plus canaille : « On voudrait en faire un cabinet de curiosités ». La touche de fantaisie de l'équipe : « Je ressens de bonnes ondes ici », sourit-il. Chez *Ressources*, pas d'amuse-bouche, de mignardises, de décoration d'assiette au vinaigre balsamique ou de « bonne dégustation », le chef s'est affranchi des tendances actuelles pour retourner à l'essentiel : « l'étoile, c'était une super expérience, un objectif à la fois personnel et d'équipe. Mais plus le temps passait, plus on s'écartait des critères qu'on voulait remplir. On voulait quelque chose de plus décontracté et d'instantané ». Avec ce nouveau

lieu, l'idée n'est pas seulement d'ouvrir un nouveau restaurant : « *Ressources* est une étape. Il y aura d'autres projets ».

L'AVENTURE COLLECTIVE

Alors que de nombreux chefs aiment rayonner, le chef préfère, lui, miser sur le collectif pour porter un message. Sur ce projet, ils sont 4 associés avec le sommelier Maxime Courvoisier, Daniel Gallacher du restaurant *Racines* et Grégory Gouyet, qui est psychologue spécialisé dans la santé au travail, avec qui il a fondé le Projet Insight. « Cette boîte est spécialisée dans la formation en écologie sociale, en management durable des entreprises. » Des actions dans lesquelles le chef est engagé durablement : « cela ne concerne pas que la restauration, on vient de présenter « Dynamique des groupes » pour le CHU de Libourne, bientôt celui de Bordeaux, et d'autres lieux... C'est notre cœur de projet ». À terme, l'idée est d'aller vers un projet éducatif à l'image de l'École Comestible qui utilise la cuisine comme média. Des aventures, il y en aura d'autres, certaines en projet, et elles se joueront au collectif.

« La technique, on sait faire. **Ce qui nous fait marrer c'est de faire des plats en petite quantité,** qui ne sont même pas à la carte. »

TANGUY
LAVIALE

15 € LE PLAT

« Ici on va vraiment à l'essentiel. » Chez *Ressources*, les formules se jouent sur 3 plats à 45 € ; 4 à 60 €, et ainsi jusqu'au « no-limite ». Et lorsqu'on lui fait remarquer qu'on est seulement à 15 € le plat, ce qui est plus qu'étonnant pour un gastro, il ne cache pas sa satisfaction. Tout est affaire de choix, et là encore Tanguy Laviale a fait les siens et les assume pleinement. Il y a des intentions mais rien pour « se donner un genre ». Il précise : « C'est un restaurant de quartier avec une énorme carte des vins « notre passion ». La salle se partage entre le chef aux cuisines et les sommeliers, Maxime et Tom. Revenir donc à l'essentiel : « Une assiette gourmande mais lisible, avec des produits frais et locaux. » Avec une recherche de simplicité : « La technique, on sait faire. Ce qui nous fait marrer c'est de faire des plats en petite quantité, qui ne sont même pas à la carte. » Décontraction, spontanéité. Les menus surprise plaisent autant au chef qu'au client. Ici, on peut rajouter des plats, tout est dans le plaisir de partager. « C'est exactement ça qu'on cherchait. » Les cartes sont réimprimées quasi chaque jour.

LE BONHEUR EST DANS L'ASSIETTE

Ce soir, on se réglera donc d'un carpaccio de Saint-Jacques, labneh à l'estragon, petit crumble panko croustillant, gel de cédrat, carpaccio de cèpes et poudre de champignon. Le bonheur est dans l'assiette. Suivra un faux-filet de jersiaise snacké et laqué au soja sur du brocolis sauté et croquant avec pamplemousse, oignon cébette et lard de colonnata. « On va à l'essentiel, c'est gourmand et surprenant ! » Et pour terminer sur une note sucrée, une mousse au chocolat chaude, glace au sucre caramélisé et gruë de cacao, accompagnée d'une brioche aux saveurs de l'enfance. En détaillant ses plats, il est certain que le chef prend autant de plaisir que nous à le déguster ! [Ressources, 126 rue Fondaudège à Bordeaux.](#)
Ouvert le soir du lundi au vendredi.



L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS



BORDEAUX NOUVEAU CAMPUS EDUSERVICES

Le groupe Eduservices mise sur une mutualisation des besoins et des équipements de ses écoles et a décidé de réunir différents cursus sur un même lieu. Son nouveau campus bordelais, situé dans un bâtiment historique de la Bastide, quai de Queyries, offre une vue imprenable sur la Garonne à ses 1 200 étudiants et 7 écoles du groupe rassemblées sur plus de 4 000 m². « Afin de répondre aux enjeux écologiques actuels, nous avons fait le choix de concevoir notre nouveau bâtiment de manière écoresponsable, en utilisant du bois provenant de la région, par exemple », explique Éric Martinelli, directeur de campus. Le campus est équipé d'un système de chauffage « puit canadien », moins gourmand en énergie. L'électricité y est produite grâce au déploiement de panneaux solaires. Le campus Eduservices dispose également d'un Vivarroof, toit végétalisé à base de coquilles d'huîtres recyclées du bassin d'Arcachon. Ce nouveau campus bordelais regroupe les écoles suivantes : ISCOM, école de communication et de publicité ; MBway, école de commerce et de management ; MyDigitalSchool, école des métiers du numérique ; Wo, Sport School, école de management du sport ; l'École internationale Tunon, école des métiers du réceptif et de la relation client ; Studio M, spécialisée dans les métiers artistiques et numériques ; et Pigier, business school de l'alternance.

NOUVELLE-AQUITAINE PREMIER BILAN POUR FRANCE 2030

Un an après son lancement au niveau national, le plan France 2030, qui vise « à positionner la France non pas seulement en simple acteur, mais bien en leader du monde de demain », dresse son premier bilan. 8,4 milliards d'euros ont été investis dans plus de 1 700 projets innovants sur tout le territoire, dont 56 % en région. En Nouvelle-Aquitaine, pas moins de 92 projets ont bénéficié d'un soutien financier de 213 millions d'euros (hors France 2030 régionalisé, qui cumule un milliard d'euros financés à parité par l'État et les Régions ; fonds propres ; aides guichets Bpifrance). À Eysines, CMP Composites, jeune PME innovante du secteur de l'aérospatial, est par exemple lauréate de l'appel à projets mini-lanceurs. Ses 22 salariés travaillent sur une solution innovante de réservoirs en matériaux composites capables de stocker tous les ergols liquides nécessaires à la propulsion des mini et micro-lanceurs destinée aux acteurs français du new space.



BORDEAUX UBIWAN OUVRE SON CAPITAL À COYOTE

« Nous partageons le même esprit entrepreneurial, la même volonté d'adresser les besoins de nos clients avec des solutions innovantes et fiables », assure dans un communiqué David Babin, CEO et fondateur d'Ubiwan. Ce spécialiste de la géolocalisation et de la gestion de flotte, créé à Bordeaux en 2015, s'associe au numéro un européen des services connectés dédiés aux conducteurs, Coyote, pour créer un leader 100 % français. « La prise de participation majoritaire au sein d'Ubiwan nous permet de renforcer notre positionnement sur le marché des services connectés aux entreprises avec l'ambition d'adresser de grands comptes et de multiplier par 5 le chiffre d'affaires des activités BtoB sur les 4 prochaines années. L'ADN partagé entre nos deux entreprises, résolument consumer centric, nous permet de consolider notre approche ROIste avec la promesse, quel que soit le service, de faire gagner de l'argent à nos clients », conclut Benoît Lambert, DG du groupe Coyote.



PESSAC UNE ARTISANE D'ART AU CANADA

Grâce au dispositif France Relance Export et au soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, des professionnels des métiers d'art néo-aquitains exposent pour la première fois au

Salon des Métiers d'Art du Québec, à Montréal, du 8 au 18 décembre.

Accompagnés par la CMA Nouvelle-Aquitaine, ils sont les porte-drapeaux de la création tricolore sur le Pavillon France. Parmi les 180 exposants, dont cinq professionnels des métiers d'arts français, tous issus de Nouvelle-Aquitaine, la Pessacaise Letizia Benigno défend les couleurs girondines. Artisane bijoutière joaillière depuis plus de 25 ans, Letizia Benigno dessine et fabrique boucles d'oreilles, bagues et autres colliers empreints d'évasion dans son atelier. Elle puise son inspiration au travers des voyages et de tout ce que la nature a à offrir, telles que les perles de Tahiti et la nacre. Elle aime jouer avec les volumes, les matières et les couleurs pour créer des bijoux féminins et délicats.



BORDEAUX ARCHITECTURE ET RÉNOVATION

Hemea, studio d'architecture et de rénovation annonce l'ouverture de 7 nouvelles agences. Ce studio parisien, qui existe depuis 2015, accompagne les particuliers de la conception aux finitions des projets. Il poursuit aujourd'hui son développement et renforce son maillage national avec l'ouverture de 7 nouvelles agences à Bordeaux, Aix-en-Provence, Marseille, Nice, Lille, Toulouse et Nantes. Ce déploiement s'accompagne du recrutement de 50 nouveaux collaborateurs. Dans un contexte où le marché de la rénovation enregistre une forte croissance ces 2 dernières années, hemea a repensé l'expérience travaux en créant un accompagnement sur mesure de la conception à la réception du chantier. « Nous souhaitons répondre aux besoins des particuliers pour des rénovations d'embellissement ou des rénovations énergétiques grâce à une présence accrue sur l'ensemble du territoire et des professionnels à proximité et des équipes à leur disposition pour leur apporter expertises et réponses », a ainsi déclaré Matthieu Burin, fondateur d'hemea.

www.hemea.com



GIRONDE TROPHÉES DE L'ACCUEIL 2022

La CCI Bordeaux Gironde vient de décerner ses Trophées de l'Accueil 2022. Leur objectif est de récompenser les commerces, lieux d'hébergements, restaurants et activités de loisirs proposant aux touristes un accueil et des prestations de grande qualité, quelles que soient leur taille ou leur renommée. La remise des prix de cette 4^e édition s'est déroulée le 28 novembre au Palais de la Bourse. Sur 111 candidats, pas moins de 51 professionnels se sont distingués dont 6 ayant remporté un trophée Or. Ces derniers sont : Au Roi Carotte, à Bordeaux (restaurant) ; La Table de Montaigne, à Bordeaux (restaurant gastronomique) ; Le Palais Gallien, à Bordeaux (hôtels) ; Ô Lac, à Lacanau (chambres d'hôtes) ; Bière et Whisky – Au cœur du Malt, à Bordeaux (commerces) ; et ST Climbing, à Andernos-les-Bains (activités de loisirs).



BORDEAUX MÉTROPOLE DES AUBETTES VÉGÉTALISÉES

La métropole a lancé une grande campagne de modernisation et de renouvellement de ses abri-voyageurs ou aubettes afin d'adapter le mobilier urbain au réchauffement climatique. Plus innovants, plus connectés et plus vertueux sur le plan environnemental, cette modernisation se traduit par un éclairage moins énergivore, des détecteurs de présence... C'est dans cette dynamique que la métropole et Clear Channel qui assure la maintenance et l'exploitation publicitaire des aubettes du réseau TBM, ont décidé de mettre en place des toits végétaux. Des espèces végétales vivaces, résistant aux climats des différentes saisons et demandant peu d'entretien, vont être installées sur le toit des abris. Concrètement, cela fait baisser la température de 2 degrés dans l'abri-voyageur en période estivale, améliorant ainsi significativement le confort des usagers. L'arrêt « Carle Vernet », de la Liane 11 du réseau TBM est le premier abri végétalisé de la métropole bordelaise. Il vient d'être installé rue d'Armagnac à Bordeaux. Quinze autres doivent être mis en place d'ici un an.

BORDEAUX ESG GRAND PRIX DE GESTION

Le Conseil de l'Ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine a organisé fin novembre, à Bordeaux, un grand tournoi de gestion à destination des étudiants de l'ancienne région Aquitaine. Pendant deux jours, treize équipes se sont affrontées. À la tête d'une société virtuelle de production de clés USB, les participants devaient se mettre dans la peau d'un chef d'entreprise, s'affronter sur un marché fictif grâce à un simulateur de gestion et prendre les bonnes décisions stratégiques et opérationnelles pour développer leur affaire. À l'issue des épreuves, le jury a décerné le Grand prix de la stratégie à une équipe de quatre étudiants du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion de l'école de commerce ESG de Bordeaux. Ils défendront les couleurs de la Gironde à la finale régionale Nouvelle-Aquitaine qui se déroulera les 1^{er} et 2 février 2023, à Bordeaux. La finale nationale étant prévue à Paris fin 2023. Trois autres écoles de Gironde ont également été récompensées : le lycée Gustave Eiffel de Bordeaux (DCG) gagne le challenge « Marketing » et se qualifie également pour la finale régionale ; l'IAE de Bordeaux (Master CCA) le challenge « Finance » et le GRETA CFA Nord Aquitaine de Bordeaux (DCG) le challenge « Communication ».



BORDEAUX

OUVERTURE D'UN MAGASIN AU VIEUX CAMPEUR

L'enseigne Au Vieux Campeur va ouvrir un magasin, le premier dans la région, dans un des hangars du site Bor'deau Village, sur les quais de Bordeaux. Chaîne pionnière dans la distribution des articles de sports et de loisirs, l'enseigne propose aux amateurs et aux professionnels des milliers de références en matière de vêtements, matériel et accessoires pour les sports outdoor d'hiver et d'été, avec plus de 500 marques distribuées. Le nouveau magasin de l'enseigne sera implanté sur deux espaces dans les hangars 16 (plus de 660 m²) et 17 (940 m²). La Société de la Tour Eiffel, propriétaire du site de Bord'eau Village a été conseillée par l'agence Cushman & Wakefield de Bordeaux pour cette implantation, troisième opération sur le site depuis le début de l'année.



SAINT-JEAN-D'ILLAC

SIAGI CHANGE DE DIRECTION

Siagi est spécialisée dans l'importation et la distribution de produits gastronomiques italiens d'exception, principalement en B2B. La société propose aujourd'hui une gamme de près de 1 700 références dont plus de 400 labellisées (bio, DOP, DOC, etc.), couvrant les produits frais (fromages, charcuteries, etc.), les produits d'épicerie (sauces, gressins, huiles, pâtes, desserts, etc.), les vins et spiritueux. Soucieux de maintenir son indépendance, les propriétaires, David et Marie-Hélène Gautier, ont cédé Siagi à Philippe Laquèche, bon connaisseur du secteur agro-alimentaire, avec de nombreuses expériences tout d'abord au sein de grandes entreprises, comme Danone, puis au sein de PME/ETI dans le négoce de vins et spiritueux. « Ambassadeur reconnu de la tradition œno-gastronomique italienne, Siagi peut s'appuyer sur une sélection unique de fournisseurs et une qualité de service impeccable, délivrée par une équipe de professionnels », souligne le nouvel acquéreur, dont l'ambition est de contribuer « toujours plus à la découverte des trésors italiens ». La reprise de la société a été organisée par la société Galia Gestion.



GIRONDE LA GEMME, NOUVELLE MONNAIE LOCALE

Issue de la fusion de la Miel libournaise et de l'Ostrea sur le Bassin, la Gemme est la nouvelle monnaie locale girondine. Gérée par un collectif citoyen, elle est l'une des 80 monnaies complémentaires à l'euro existant en France en 2022. L'objectif d'une telle monnaie est de créer un cercle économique local vertueux. Lorsqu'une unité de monnaie locale est dépensée dans un commerce, ce dernier se doit de le réutiliser dans un commerce girondin membre du réseau. Pour payer en gemmes, il convient d'adhérer à l'association La Gemme, de changer des euros en Gemmes (1 € = 1 Gemme), puis d'utiliser cette monnaie chez les professionnels membres du réseau (alimentation, bars et restaurants, librairies, mais aussi professionnels de santé, artisans, associations culturelles, etc.). La Ville de Bordeaux soutient le développement de l'initiative : prochainement, l'accès à certains services municipaux pourra ainsi être réglé en gemmes. Il existe plusieurs comptoirs de change à Bordeaux. Une version numérique de la gemme sera également mise en place en 2023.

BORDEAUX 2^E JOURNÉE NATIONALE DES ARCHITECTES EXPERTS DE JUSTICE

La Compagnie nationale des Architectes experts de justice organise sa 2^e Journée nationale des Architectes Experts de Justice (JOURNAE) à l'École nationale de la Magistrature de Bordeaux le 16 décembre prochain. Au cours de cette journée, il sera débattu des sujets suivants : Périls imminents et procédures de mise en sécurité (l'étendue de la mission confiée par le juge administratif) ; Référé constat et référés préventifs (l'étendue de la mission confiée par le juge administratif et civil) ; Réflexions sur la réparation ; Réparations, les limites avec la maîtrise d'œuvre d'architecte.



NOUVELLE-AQUITAINE PREMIÈRE RÉGION POUR LA PARTICIPATION ÉLECTORALE

Avec 4,2 millions d'inscrits sur les listes électorales en 2022, la Nouvelle-Aquitaine a enregistré un taux de participation de 73 % lors de la présidentielle et de 46 % lors des législatives.

Ce qui fait de la région la première en France en matière de participation électorale.

Néanmoins, comme dans le reste de l'Hexagone, l'abstention continue sa progression, culminant à 14,5 % (contre 16,3 % au niveau national). Et si l'abstention systématique (ne voter à aucun des tours de la présidentielle et des législatives) est la plus faible des régions françaises, elle augmente dans toutes les catégories de population, sauf chez les jeunes et les chômeurs.



M^e Emmanuel Layan
lors de la vente

BORDEAUX 117 000 € RÉCOLTÉS POUR LA RECHERCHE

Le dîner de gala annuel de la Fondation Bordeaux Université a permis de récolter 117 000 €. La 4^e édition de cet événement, qui a rassemblé 300 personnes le 22 novembre dernier, a pour vocation de réunir des entreprises mécènes, donateurs particuliers, représentants de collectivités ainsi qu'une centaine d'acteurs universitaires et hospitaliers. « L'idée est de permettre aux mécènes de se rencontrer, aux enseignants chercheurs de présenter des projets spécifiques, et de collecter des fonds », indique Charlyne Quercia, directrice générale de la Fondation. La vente aux enchères, animée par Maître Emmanuel Layan, a proposé de beaux lots tels que des Premiers Grands Crus, séjours, concerts, visites street art ainsi qu'un tableau de l'artiste Rodolphe Martinez. Le bénéfice contribuera au développement du campus universitaire et hospitalier et aux filières de haut niveau. 4 awards ont été décernés parmi les 80 projets accompagnés par la Fondation dans le cadre de 4 grandes missions : recherche et innovation ; insertion et professionnalisation ; diffusion du savoir ; internationalisation et attractivité du territoire.

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC INAUGURATION DU PÔLE TECHNOLOGIQUE DE MADIC GROUP

Pour son nouveau centre dédié à la mobilité propre (bornes de recharge électrique, terminaux de distribution d'hydrogène) et aux systèmes de paiement sans surveillance, le groupe nantais Madic a investi pas moins de 21 millions d'euros. Installé dans un bâtiment de 18 000 m² (dont 4 000 m² de bureaux) à Saint-André-de-Cubzac, le site devrait employer 300 personnes d'ici 3 ans, dont 80 ingénieurs développement. « Avec ce pôle technologique ultra-moderne, conçu dans un esprit de flexibilité et d'évolutivité, le groupe Madic est prêt à aborder sereinement l'avenir », a assuré dans un communiqué Christian Blossier, fondateur et président de Madic group, leader français des automates de paiement sans surveillance. « Le pôle technologique de Saint-André-de-Cubzac traduit la montée en puissance de notre groupe familial et sa volonté de relever les défis de la transition énergétique et des paiements de demain, dans un contexte de compétitivité mondiale. C'est aussi son nouveau cœur stratégique, regroupant un quart de ses salariés en France », a rappelé Sophie Blossier, directrice de la communication.



© Damien pour Irys Photographie



BORDEAUX ÉPICERIE GOURMANDE EN LIGNE

La marque de fabrique qui a fait le succès de la *Brasserie Bordelaise* et des autres enseignes de la Maison Faber Lascombes s'exporte chez les particuliers ! Stessy Faber et Nicolas Lascombes lancent leur épicerie bordelaise en ligne. Ils y partagent 25 recettes gourmandes, sucrées ou salées, toutes emblématiques de la Région, ainsi qu'une trentaine de vins de Bordeaux sélectionnés avec soin. « Le confinement et la fermeture de nos restaurants ont été un déclic pour inventer une nouvelle façon de partager nos savoir-faire en créant une conserverie artisanale », souligne Stessy Faber. Pour mener leur projet, les époux Faber Lascombes ont choisi en tant que chef exécutif Djorde Ercevic, pour élaborer des bocaux locaux, issus de circuits courts, sans additifs ni conservateurs. On se régale de grattons bordelais au cochon fermier, on se laisse tenter par des seiches à la ferret-capienne ou encore un mijoté de poulet du Médoc aux champignons, pour finir sur une pâte à tartiner façon canelé, le tout ponctué par un château Thieuley, toutes couleurs confondues. Le tout disponible également en coffrets gourmands. Cuisinés main, 100 % Gironde, les gourmandises de l'épicerie Bordeaux sont livrées à domicile. www.lepiceriebordeaux.fr





BORDEAUX BEAU SUCCÈS DE LA 5^E ÉDITION DU WORLD IMPACT SUMMIT

« C'est avec des solutions techniques, de bon sens, présentées de façons concrètes avec des exemples qu'on arrive à parler au plus grand nombre et à obtenir des résultats. C'est la raison de mon parrainage de ce sommet, qui est pour moi un salon de solutions », a affirmé dans son discours d'introduction Bertrand Piccard, fondateur et président de la fondation Solar Impulse, parrain de la 5^e édition du World Impact Summit. Ce « sommet pour l'action, pour les solutions, se basant sur la liberté d'action des entreprises, plus grande que celle des États », selon les mots de son organisateur Nicolas Pereira, a réuni du 30 novembre au 1^{er} décembre à Bordeaux 8 000 participants, 300 solutions innovantes et exposants, 150 speakers et experts de renom. Et reçu la visite de la secrétaire d'État chargée de l'Écologie, Bérangère Couillard, également députée de la 7^e circonscription de Gironde, qui a estimé la Région Nouvelle-Aquitaine « très à la pointe sur le sujet de la transition écologique ».

GUJAN-MESTRAS UN NAVIRE DE SAUVETAGE DANOIS CONSTRUIT PAR COUACH

Le navire hauturier de sauvetage de modèle 1700 SAR, acheté par le Danish Coastal Search and Rescue au chantier naval girondin Couach, a été mis à l'eau le 30 novembre. Long de 17,5 mètres et pouvant emporter un équipage de 4 à 6 personnes et 5 à 8 naufragés, il est adapté aux opérations de sauvetage complexes en zone océanique. Premier navire à répondre à la norme IMO Tier III sur les émissions d'oxydes d'azote, il est aussi le premier navire exporté par le chantier naval Couach, et vient asseoir sa position d'acteur majeur de la construction navale de bateaux de sauvetage en Europe. « Vitesse, performance, robustesse et modularité font partie de l'ADN des bateaux Couach, et nous sommes fiers de mettre ces qualités au service de cette belle mission qu'est le sauvetage en mer », a affirmé dans un communiqué Florent Battistella, président-directeur général du chantier naval.



NOUVELLE-AQUITAINE MODALIS POUR FACILITER LES MOBILITÉS

Le développement de la plateforme multimodale et connectée Modalis est un des premiers chantiers engagés par le Syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités. Elle rend accessible à tous l'ensemble de l'offre disponible en priorisant les transports publics et les mobilités alternatives. Grâce à Modalis, l'utilisateur peut calculer son itinéraire en ligne, rechercher des informations, acheter et valider ses titres de transports via 2 applications qui vont fusionner en 2023. En 2024, la plateforme permettra aux usagers de disposer d'un compte unique de mobilités. En 2022, 1,6 million de recherches d'itinéraires ont été effectuées chaque mois, comprenant trains régionaux, intercitys, transports urbains, car régionaux, covoiturage, vélos, etc. Jusqu'au 20 janvier, Nouvelle-Aquitaine Mobilités met en ligne une consultation avec les habitants et les collectivités pour mieux comprendre les usages et habitudes de déplacement, et pour anticiper les besoins.

<https://jeparticipe.nouvelle-aquitaine-mobilites.fr>



BORDEAUX-EURATLANTIQUE LA CAISSE DES DÉPÔTS INAUGURE SON NOUVEAU SIÈGE

« Un immeuble-totem. » C'est ainsi que Thierry Ravot, directeur de l'établissement de Bordeaux de la Caisse des Dépôts, a présenté le bâtiment inauguré le 2 décembre dans la ZAC Amédée Saint-Germain, au cœur de Bordeaux-Euratlantique. Siège de la direction des Politiques sociales de la CDC, qui rassemble plus de 1 200 collaborateurs et gère notamment les pensions de retraite de 2,2 millions de Français, la construction de 26 000 m² à énergie positive est la plus grande du genre en Nouvelle-Aquitaine. « Avec ce nouveau siège de l'établissement national au cœur de la métropole bordelaise, la Caisse des Dépôts

a fait le choix de disposer d'un bâtiment qui concilie nouveaux usages de travail et de mobilité, répond à notre démarche responsable, tout en contribuant à la dynamique territoriale (...), a déclaré Éric Lombard, directeur général du groupe CDC. Réalisé par Kaufman & Broad et conçu par le cabinet d'architecture DVVD et Auer Weber, avec la contribution des collaborateurs de la CDC, l'immeuble en forme de « Serpentine » est déjà certifié HQE, BREEAM « very good » et BEPOS Effinergie.

BORDEAUX LAMPE SOLEIL NATUREL

La jeune marque bordelaise Arits ramène le soleil à la maison. Créée par 2 jeunes Bordelais : Hélène Thomas-Gallière et Paul Tremont, la lampe d'appoint Artieta reproduit le cycle du soleil. Elle permet ainsi de reconnecter son corps à une lumière naturelle faible consommation, et de lutter contre les impacts négatifs du manque de lumière en hiver. Elle tire son nom Artieta du basque qui signifie « cocon », et reflète bien la mission imaginée par ses créateurs : procurer une atmosphère propice à l'épanouissement. Elle propose également plusieurs modes : cohérence cardiaque, méditation, réveil ou veilleuse. Son design aux courbes arrondies est inspiré par la nature, et le plus grand soin a été porté au choix des matériaux qui la composent : du chêne massif issu des forêts françaises, du verre soufflé par un artisan d'Indre-et-Loire et du plastique recyclé industrialisé en Normandie. Pour financer sa production, Arits lance une campagne de financement participatif sur le site KissKissBankBank qui permet ainsi de précommander la lampe Arieta et de bénéficier d'une réduction.





CHÂTEAU CANON-PÉCRESSE L'ÉLU DE CAN

Famille corrézienne, les Péresse ont rejoint la région du Libournais dès le début du XX^e siècle. À cette époque, ils ont été les premiers à investir dans des propriétés viticoles, en particulier sur le terroir de Pomerol. Mais leur cœur s'est toujours porté sur le Fonsadais, ce vignoble malheureusement trop méconnu de Bordeaux. Sur les contreforts de la vallée de la Dordogne, les coteaux, tout comme le plateau forment ce que cette région viticole a de meilleur, avec une dominante de calcaires affleurants où le merlot et le cabernet franc trouvent leur plein épanouissement. Avec 4 hectares sur la boutonnière de Canon-Fronsac, le vignoble dirigé par Jean-François Péresse est aujourd'hui certifié bio. Il a été, en dix ans, entièrement remembré avec une

part plus significative de cabernet-franc (30 %) dans son assemblage apportant la droiture nécessaire à la rondeur du merlot (70 %). Finement élevé, le millésime 2018 se livre avec un charme époustoufflant. Il présente les atouts de ce millésime chaleureux, rond au bouquet de fruits noirs et d'épices. Il se conclut sur une gamme aromatique minérale, crayeuse et poudrée apportant la fraîcheur et le profil désaltérant des vins issus des grands terroirs. Indéniablement, ce Canon-Péresse se place aujourd'hui dans le peloton de tête de l'appellation Canon-Fronsac et plus largement du Fonsadais. Une aubaine pour les amateurs de flacons gourmands et séducteurs !

Disponible sur : www.wineandco.com



© D.R.

© Shutterstock

ON-FRONSAC



JEAN-FRANÇOIS
PÉCRESSÉ



© Atelier Gallien - E.J.G

Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX

© D.R.

LA CONVENTION DE QUASI- USUFRUIT

Si la détention d'un bien en démembrement de propriété (usufruit/nue-propriété) est communément rencontrée en matière de transmissions patrimoniales, la technique du quasi-usufruit est moins connue mais extrêmement fréquente en pratique.

Nous ne reviendrons pas ici sur la définition du quasi-usufruit déjà développée il y a quelques années par notre consœur (cf. article rédigé par Maître Audrey Pilloix paru dans les *Échos Judiciaires* du 18/03/2019) mais nous nous attacherons à démontrer l'intérêt de recourir à la conclusion d'une convention de quasi-usufruit.

Puisque par définition le quasi-usufruitier peut disposer comme bon lui semble des biens consommables (l'argent par exemple) soumis au quasi-usufruit, à charge en fin de contrat de remettre au nu-propiétaire des biens de nature identique, en même nombre ou quantité et dans le même état que ceux qu'il a reçus, comment faire valoir et garantir les droits du nu-propiétaire puisque par nature le bien soumis au quasi-usufruit a vocation à disparaître ? Comment ménager la preuve à rapporter pour déduire la créance de restitution en passif de succession au décès du quasi-usufruitier ?

Comme pour tout contrat, le recours à la conclusion d'une convention de quasi-usufruit, bien que non obligatoire, permettra d'organiser et de sécuriser les droits de chacun en en déterminant son objet, ses conditions et les modalités de sa res-

titution en fin d'usufruit ; elle permettra également de formaliser la sincérité de l'existence de la dette au décès du quasi-usufruitier.

UNE CONVENTION POUR RECONNAÎTRE L'EXISTENCE D'UN QUASI-USUFRUIT LÉGAL

Le quasi-usufruit s'impose le plus souvent aux parties par un événement ou une cause extérieure, indépendamment de leur volonté. L'événement le plus fréquemment rencontré sera celui d'une succession. En effet, en vertu de la loi ou d'une disposition à cause de mort (testament), le conjoint survivant peut opter pour l'usufruit des biens dépendant de la succession. Si l'actif successoral comprend des liquidités (comptes courants, livrets d'épargne...), celles-ci, par nature consommables, se trouvent d'office soumises à quasi-usufruit.

À défaut de convention, il est fréquent que la déductibilité de cette dette soit omise au second décès ou même qu'il n'en soit pas tenu compte en cas de précédents du nu-propiétaire (cette créance revenant de droit à ses héritiers). En effet, plus le quasi-usufruit est ancien, plus sa preuve va être délicate à rapporter.



Par M^e Céline BREYSSE,
notaire à Bordeaux



○○○

UNE CONVENTION POUR CONSTITUER UN QUASI-USUFRUIT

Le quasi-usufruit peut également résulter de la volonté des parties d'y soumettre des biens fongibles (des billets de banque par exemple) mais non consommables par nature. Il peut en être ainsi d'un véhicule, de meubles meublants, d'un portefeuille de valeurs mobilières, du prix de vente d'un bien démembré remis en entier à l'usufruitier, ou du capital démembré d'une assurance-vie.

LES MODALITÉS DE LA CONVENTION

La convention de quasi-usufruit signée entre l'usufruitier et le nu-propiétaire fixe les droits et obligations des deux parties pendant toute la durée du démembrement. Le contrat peut être établi en la forme authentique ou sous seing privé enregistré, le but étant de lui conférer date certaine. Les stipulations seront fonction des circonstances et notamment de l'âge et des ressources de l'usufruitier mais aussi de la composition de la succession.

LES POINTS LES PLUS IMPORTANTS À CONSIGNER DEVRONT PORTER SUR :

- La valeur de la créance de restitution

Les sommes ou valeurs soumises au quasi-usufruit devront être précisément désignées et évaluées.

conserve les 100 %. Si ces fonds étaient partagés, l'usufruit représenterait 15 000 € et la nue-propiété représenterait 35 000 €. La convention devra constater que la créance de restitution équivaut à 50 000 €.

Si le conjoint survivant supporte la charge des frais et droits de succession, la pratique consiste à les déduire de la créance de quasi-usufruit pour éviter toute remise en cause par l'Administration fiscale. Afin de contrer le principe du nominalisme monétaire mais en respectant les dispositions du Code monétaire et financier, les parties pourront convenir d'indexer la créance sur un indice en lien avec l'objet de la convention.

- La date d'exigibilité de la créance de quasi-usufruit

Par principe, la date d'exigibilité coïncide avec le décès du

- Les modalités de restitution lors du décès de l'usufruitier

Le nu-propiétaire étant rétabli dans sa propriété par prélèvement de la créance de restitution sur la succession du quasi-usufruitier avant toute liquidation ou exécution de disposition à cause de mort, il ne faut pas négliger la question de la solvabilité de cette succession, notamment lorsque le nu-propiétaire issu d'un premier mariage n'est pas héritier de cette succession. Les parties pourront donc décider de prévoir des garanties protectrices du nu-propiétaire ou au contraire dispenser le quasi-usufruitier d'en fournir. Parmi les

Si l'**actif successoral** comprend des **liquidités** celles-ci se trouvent d'office soumises à **quasi-usufruit**

Par exemple : Au décès de Monsieur, les fonds dépendant de sa succession s'élèvent à 50 000 €. L'épouse survivante, usufruitière de ces liquidités, est âgée de 78 ans. Son usufruit est évalué fiscalement à 30 % mais elle en

quasi-usufruitier mais les parties pourront en décider autrement et convenir d'un usufruit temporaire. Un délai de paiement pourra être octroyé aux héritiers du quasi-usufruitier, en pratique dans les six mois de l'extinction.

garanties existantes, il pourra être stipulé de fournir une caution garantissant le règlement à terme de la créance de restitution (articles 601 et suivants du Code civil) ou de faire dresser un inventaire des biens sujets à l'usufruit.

L'avantage de la convention de quasi-usufruit est également fiscal

- Les pouvoirs de l'usufruitier

Le quasi-usufruitier pourra librement disposer de l'intégralité, qu'il s'agisse de liquidités, de valeurs mobilières ou autres biens. Les parties pourront décider de laisser le quasi-usufruitier choisir les placements financiers, les établissements bancaires ou décider des arbitrages mais pourront également le contraindre de faire emploi des sommes perçues. Le nu-propiétaire pourra également lui interdire de nantir les valeurs mobilières ou lui demander de justifier annuellement, ou sur simple demande, des emplois ou remplois qu'il serait amené à réaliser ou de lui fournir toutes les indications sur la composition et l'étendue de son patrimoine.

INTÉRÊT FISCAL DE LA CONVENTION DE QUASI-USUFRUIT

L'avantage de la convention de quasi-usufruit est également fiscal. En effet, la convention de quasi-usufruit dûment enregistrée auprès du Centre des Impôts du domicile du défunt constituera un moyen de preuve de la créance du nu-propiétaire. Que ce quasi-usufruit soit légal ou conventionnel, la convention permettra d'assurer la déductibilité de la créance de restitution et de la porter au passif de la succession de l'usufruitier, conformément aux articles 773-2-1 et 751 du Code général des impôts. La convention évitera ainsi

une double imposition au titre des droits de succession au décès de l'usufruitier.

Pour revenir sur l'exemple ci-dessus : Au décès de Madame quasi-usufruitière, il reste 30 000 € de liquidités sur les 50 000 € visés dans la convention. Si sa succession se compose d'un bien immobilier évalué à 300 000 €, la succession sera taxable à hauteur de 300 000 € + 30 000 € - 50 000 € = 280 000 €. Attention, la tendance actuelle en matière de redressement sur les successions est la remise en cause de la créance de restitution portée au passif de la succession du conjoint usufruitier, que ce soit dans son principe ou son montant. Ainsi, le quasi-usufruit d'un portefeuille de valeurs mobilières ne pourra pas faire l'objet d'une déduction au second décès en l'absence de convention.

LE COÛT DE LA CONVENTION NOTARIÉE DE QUASI-USUFRUIT

La convention de quasi-usufruit ne fait pas partie des actes tarifés.

La signature de cet acte donnera lieu à une rémunération librement convenue entre le notaire et les parties dont la fixation (forfaitairement ou proportionnellement au montant des sommes soumises à quasi-usufruit) donnera lieu à une convention signée au préalable.

Pour une meilleure information au jour de l'ouverture de la succession de l'usufruitier, la convention notariée de quasi-usufruit sera enregistrée au fichier central des dispositions de dernières volontés au tarif de 11,56 €. Pour être opposable à l'Administration fiscale, l'acte sera soumis au droit fixe d'enregistrement des actes innommés au coût de 125 €.



LA COUPE DU MONDE DES VINS

En attendant la coupe du monde de rugby, voici partie celle du football. Un point d'attache pour organiser quelques ateliers de dégustations, mêlant à chaque fois quatre vins en provenance des meilleures nations du ballon rond. Une occasion aussi de faire un point sur les différences entre les vignobles sud-américains et européens. Allez, balle au centre, le match peut démarrer.

Par Gaël HERROUIN

Naturellement le premier réflexe aurait été d'intégrer un vin du Brésil, nation la plus titrée. Malheureusement leurs meilleurs vins sont réservés au marché domestique. La région Rio do Sul, au sud du pays, bénéficiant d'un climat tempéré subtropical représente les $\frac{3}{4}$ des volumes produits. On y élabore notamment des vins effervescents, issus de la méthode chamat (ou méthode en cuve close) comme pour le prosecco en Italie. Les Brésiliens sont plutôt fan de vins mousseux plutôt sucrés, et le pays, pour se distinguer de la production des pays voisins, Chili, Argentine et Uruguay, s'est fixé pour plan d'action d'être LE spécialiste des vins à bulles « made in South-America ». Mais faute de vin

capable de rivaliser dignement, le Brésil sera donc forfait dans notre compétition.

Ce n'est pas le cas pour l'Allemagne qui aligne son meilleur représentant, le riesling. En France, on connaît le cépage à travers l'Alsace.

Le riesling est d'abord allemand

Mais le cépage est d'abord allemand, dont la production est sept fois plus élevée qu'en France. C'est le cépage historique du pays, dont les meilleurs vins sont recherchés par les amateurs du monde entier. Le riesling, cépage fin et apte au vieillissement, se classe d'ailleurs

troisième cépage blanc mondial, derrière le chardonnay et le sauvignon (si j'écarte le cépage airen principalement distillé).

La cuvée monopole issue du cru Nonnenberg de chez Georg Breuer est un excellent représentant de ce que les vignobles en coteaux escarpés de la Rheingau (vignoble classé au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco) peuvent délivrer. Loin du modèle dit mosellan, aux faibles degrés d'alcool, à la sensation tactile du gaz en bouche et à



Argentine



© Shutterstock

○○○

la sucrosité prononcée, ce riesling « princier » file droit en bouche dans une pureté et une minéralité absolue. Il est sec, complexe et s'allonge en bouche. Il ne « botte clairement pas en touche » dans cette compétition.

Le candidat argentin s'aligne maintenant sur le terrain. L'Argentine, à la différence de son voisin le Chili, est un pays dont les habitants aiment consommer leurs vins locaux. Le pays s'est fait une spécialité du cépage malbec, que nous connaissons nous surtout à travers les vins de Cahors. Cahors qui bénéficie indirectement des plans média argentins valorisant le « black wine » (du fait de sa robe très foncée) qui « fait carton plein » notamment aux USA.

L'Argentine dispose, dans les secteurs de Mendoza et en Patagonie, d'un réservoir intéressant de vieilles vignes en altitude, qui permettent au cépage de garder une belle fraîcheur grâce aux températures nocturnes clémentes. C'est sur le secteur de Las Compuertas que le château Cheval Blanc s'est lancé dans l'aventure argentine en 1999, avec la naissance du domaine Cheval des Andes.

Si à Bordeaux, Cheval Blanc s'est distingué par la fraîcheur de son vin, notamment grâce à sa forte proportion de cabernet franc dans son assemblage, l'esprit est resté identique en Argentine, avec des vignes de malbec issues de très vieilles vignes plantées à plus de

Le château Cheval Blanc s'est lancé dans l'aventure argentine



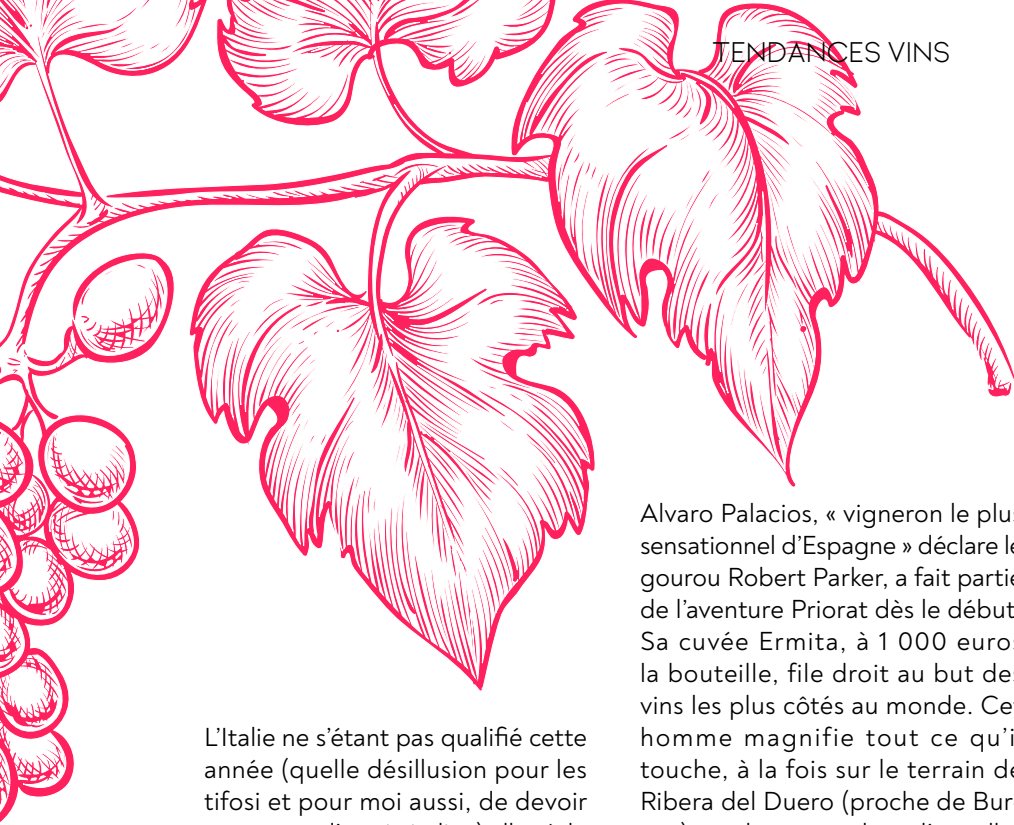
1150 m d'altitude. Le cabernet-sauvignon complète l'assemblage et le vin est élevé en grande partie en barriques neuves. Mais sur ce 2016 dégusté, le boisé est parfaitement intégré, signe d'une qualité de raisins exemplaire. Les 2 cépages s'harmonisent à merveille, le toucher de bouche est très fin avec des tanins absolument soyeux. Le candidat argentin marque des points aussi !

Voici le tour de la France de s'engager dans la compétition. La fraîcheur reste de rigueur avec cette pure syrah, issue de terrasses granitiques sur la commune de Mauves, capitale de l'appellation Saint-Joseph à proximité de

Valence. La cuvée Olivaie 2019 de l'ami Jérôme Coursodon mérite un passage en carafe car c'est encore un bébé. Après une heure d'aération, le vin s'ouvre et délivre en bouche un savant mélange de fruits rouges et fruits noirs accompagné d'un parfum de violette. Ce vin réalise le tour de force d'être toujours agréable à boire, quel que soit son âge.

Ce n'est pas pour rien si le Guide Hachette avait remis un cep d'argent à Jérôme, lors d'une cérémonie exceptionnelle, pour onze coups de cœur consécutifs, une prouesse amplement méritée. La compétition est d'un niveau remarquable et le résultat final risque d'être très serré.





L'Italie ne s'étant pas qualifiée cette année (quelle désillusion pour les tifosi et pour moi aussi, de devoir me passer d'un vin italien) elle cède la place au concurrent espagnol. Mais quel concurrent ! La première cuvée historique d'Alvaro Palacios, Finca Dofi, est un digne représentant du terroir de Priorat. Histoire incroyable pour cette appellation sauvée in extremis des primes à l'arrachage, qui aujourd'hui est devenue l'appellation espagnole la plus chère en moyenne.

Alvaro Palacios, « vigneron le plus sensationnel d'Espagne » déclare le gourou Robert Parker, a fait partie de l'aventure Priorat dès le début. Sa cuvée Ermita, à 1 000 euros la bouteille, file droit au but des vins les plus côtés au monde. Cet homme magnifie tout ce qu'il touche, à la fois sur le terrain de Ribera del Duero (proche de Burgos) ou plus au nord, sur l'appellation Bierzo, avec le cépage mencía. Avec Finca Dofi, à proximité de Tarragone, au sud de la Catalogne, on revient sur des coteaux à nouveau escarpés cultivés à dos d'âne. L'assemblage est ici de type méditerranéen avec le couple grenache et carignan. C'est d'ailleurs la qualité des vins de Priorat qui a relancé le cépage carignan, emblématique pour nous de l'appellation

Corbières. Jugé longtemps rustique, ce cépage avait juste besoin d'être travaillé à des rendements maîtrisés pour révéler ses nobles caractéristiques, intéressantes en assemblage, avec des notes souvent lardées et de noble végétal. Si le vin respire le soleil, le terroir et la « patte » du vigneron parlent. L'alcool est largement contrebalancé par une acidité bien présente, l'élevage est parfaitement intégré et le vin évoque l'épice et la cerise bien mûre, mais juteuse. C'est diablement gourmand. Ces quatre vins ayant été notés par Parker, cela nous donnait un avis extérieur. Selon lui, avec 98 points, l'Espagne remportait ce jour la compétition. Mais dans notre coupe à nous, nous sommes au troisième jour, la France mène pour l'instant face à l'Espagne, 2 victoires à 1.



GAËL HERROUIN

Expert gradé et assermenté près le Tribunal de Commerce de Paris

Membre de la Compagnie des **Courtiers-Jurés-Experts** en vins (Association créée en 1322, reconnue d'utilité publique par l'État)

Gérant de la société **Les Vins Dévoilés**, créateur d'événements autour de la dégustation de vins rares.

Tél. **06 68 32 91 69**
contact@lesvinsdevoiles.com



Espagne.
le cépage mencía

LES ECHOS EN RÉGION

LOT-ET-GARONNE LE CAMPUS DE VILLENEUVE INAUGURÉ

L'Agglomération du Grand Villeneuvois a fait de la formation l'une de ses priorités. Labellisée Terre de formation universitaire, elle a ouvert à la rentrée 2021-2022 un campus connecté en lien avec l'université de Bordeaux. Il s'est rapidement enrichi de formations dispensées par divers organismes d'enseignement du Lot-et-Garonne, créant ainsi une petite cité de la formation supérieure, sous le nom de campus de Villeneuve-sur-Lot. Avec une centaine d'étudiants la 1^{re} année, ce chiffre a doublé pour cette rentrée. Toutes les formations universitaires à distance sont proposées sur le site ainsi que 7 BTS en alternance. En plus du prêt d'ordinateurs disponibles dans des salles dédiées, un accompagnement individuel et collectif a été mis en place avec un tuteur pour 15 étudiants. L'objectif de ce campus est de remédier au frein géographique et financier représenté par les études supérieures tout en développant l'attractivité du territoire. L'inauguration du site avait lieu le 29 novembre en présence d'Olivier Pujolar, vice-président de l'Université de Bordeaux.



JULIEN
LECLERCQ

LOT-ET-GARONNE COM'PRESSE RACHÈTE 47 FM

L'affaire était dans les tuyaux depuis cet été : le rachat de la radio locale 47 FM par le groupe Com'Presse, dirigé par Julien Leclercq (voir LVE n° 2531 du 16/11/2022), a été officialisé après l'aval de l'Arcom (autorité publique française de régulation de la communication audiovisuelle et numérique). Celui qui est passé par les *Grandes Gueules* sur RMC, France Info, France Inter, Europe 1 et Sud Radio élargit sa palette avec le média radiophonique lot-et-garonnais 47 FM. L'aboutissement de plusieurs mois de négociation pour Julien Leclercq qui a toujours témoigné sa passion pour la radio et sa volonté de s'implanter localement sur les ondes. La station, numéro 1 de l'agglomération agenaise avec 14 % de part d'audience, était jusqu'à présent la propriété de Frédéric Courtine et Mediameeting. 2023 pourrait donc voir advenir quelques nouveautés sur la bande FM lot-et-garonnaise.



DORDOGNE CRÉATION D'AGENCE ET DE POSTES À MUSSIDAN

L'agence O2 vient d'ouvrir à Mussidan et propose des services de garde d'enfants de plus de 3 ans, ménage/repassage, et bientôt du soutien scolaire. C'est Fabien Torché qui crée cette agence en franchise après une carrière d'ingénieur en informatique et directeur de R&D dans l'industrie du courrier et de la gestion des colis, un parcours qui l'a aussi conduit deux ans aux États-Unis pour coordonner le lancement de nouveaux produits et gérer des équipes internationales. À 53 ans, ce fils de commerçant à la fibre entrepreneuriale ; et son statut de tuteur d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer et de parrain d'enfants défavorisés l'a orienté vers une activité d'aide à la personne. Accompagné par le groupe pour se lancer, il prévoit de recruter 5 personnes dans les prochains mois (mussidan@o2.fr).



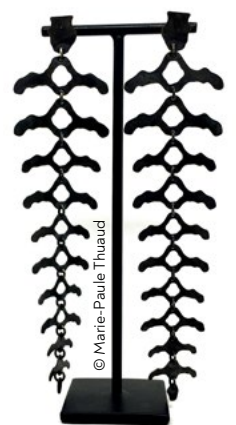
Grotte de
Lascaux

DORDOGNE LA GROTTTE DE VILLARS REJOINT LE CARP

Chemin de l'Art Rupestre et de la Préhistoire (Carp), association que préside Germinal Peiro, s'est réunie en assemblée générale dans la région de Castille et Léon : 57 partenaires de ce réseau européen sont venus de France, Italie, Portugal, Finlande, Suède, Azerbaïdjan... La candidature du Département a été approuvée par le Conseil de l'Europe pour organiser, en mai 2023 à Périgueux et Montignac, un forum international d'accueil de tous les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Deux nouveaux partenaires entrent dans l'association : la grotte de Villars (24) et la région des Canaries. Carp, projet d'initiative européenne de promotion du patrimoine, de la culture et du tourisme lancé en 2010, compte 151 sites d'art rupestre ouverts au public et près de 41 institutions. Ce Chemin figure parmi les 38 routes culturelles promues par le Conseil de l'Europe.

DORDOGNE CINQ CRÉATEURS RÉGIONAUX AU QUÉBEC

Cinq professionnels des métiers d'art néo-aquitains exposeront pour la première fois au Salon des Métiers d'Art du Québec, du 8 au 18 décembre au Parc Olympique de Montréal. Accompagnés par la CMA régionale, ils seront sur le Pavillon France, grâce à France Relance Export et au soutien de la Région, et représenteront la France parmi 180 exposants. Marie-Paule Thuaud, artisane bijoutière à Beaumontois-en-Périgord, est l'une des cinq. Depuis plus de 20 ans, elle réalise à la main des bijoux contemporains en laiton (le plus souvent doré à l'or fin), en argent ou en cuivre, des pièces uniques plus que des accessoires. Ses collections sont inspirées de l'univers héroïc fantasy, à la frontière de la sculpture et du bijou.



© Marie-Paule Thuaud

EXPERTS-COMPTABLES OCTOVISION, LE LOGICIEL DE PILOTAGE

Le groupe Fiducie Consultants a développé un logiciel de suivi destiné aux experts-comptables : Octovision. Un outil qui a l'ambition d'apporter du confort pour les collaborateurs et de la productivité pour les cabinets.

Par Jonathan BITEAU

Le gérant de Fiducie Consultants, Dominique Cornier, est expert-comptable, commissaire aux comptes et un peu plus encore. « Ce qui me motive, c'est l'organisation et l'optimisation. J'ai toujours eu une appétence pour l'informatique et le plaisir de créer quelque chose », avoue-t-il modestement. Et alors qu'il réfléchit à améliorer le fonctionnement de son cabinet, le dirigeant décide de se replonger dans ses souvenirs informatiques et de commencer à coder un logiciel de facturation.

UN OUTIL UNIQUE EN FRANCE

Ensuite, c'est le suivi des étapes comptables et juridiques des dossiers de Fiducie Consultants qui est passé au crible de son logiciel. Au bout de 3 ans de développement et de codage, Dominique Cornier passe 20 à 30 % de son temps sur sa plateforme numérique. Il saute le pas et embauche alors un développeur qui va poursuivre les améliorations pendant une dizaine d'années. Octovision est né : un logiciel unique et innovant qui n'existe pas sur le marché et qui tourne déjà à plein au sein de son cabinet. *Exit* les panneaux de suivi géants et les interminables tableaux Excel. Avec Octovision, chaque collaborateur sait exactement où il en est de chaque dossier et le programme lui signifie au jour le jour les étapes clés de la gestion de ses dossiers.

Octovision est capable de **repérer des anomalies** dans les données saisies **et d'alerter sur les zones de risque** de chaque dossier

Octovision est même capable de repérer les anomalies dans les données saisies et d'alerter sur les zones de risque de chaque dossier. « L'amélioration de la qualité de la tenue pendant l'exercice contribue à ce que la campagne de bilan soit plus paisible », abonde Dominique Cornier.

DE NOMBREUX AVANTAGES

La liste des points forts d'Octovision est longue. Cependant, avec le recul de plusieurs années d'expérimentation, Dominique Cornier a pu mesurer les principaux atouts de son logiciel : partage de

**DOMINIQUE
CORNIER**
gérant de
Fiducie Consultants



Durant le confinement, Octovision, **plateforme numérique tout en un**, a permis de passer à **100 % en télétravail**

LANCEMENT EN 2019

l'information avec les collaborateurs, assistants, superviseurs ; challenger les équipes sur les rentabilités tout au long de l'exercice comptable ; détection très facile des dossiers dont il faut revoir l'organisation ou les honoraires ; désamorçage immédiat de la contestation des honoraires ; disposer instantanément de l'information quand on est face au client ; espace clients qui facilite l'échange d'informations ; une interface unique pour toutes les tâches d'un cabinet d'expertise-comptable. Le confinement a renforcé l'utilité d'Octovision puisque cette plateforme numérique tout en un a permis de passer à 100 % en télétravail. Cet outil est même devenu aujourd'hui un argument de recrutement pour les collaborateurs qui recherchent le confort fourni par le logiciel.

Dominique Cornier décide de lancer Octovision avec une société dédiée EDX data basée à côté de son cabinet à Boé. En 2019, le premier contrat est signé avec Jean-François Bethus du cabinet BDM, qui ne tarit pas d'éloge sur Octovision, « une pépite » selon le Marmandais. Depuis lors, EDX data augmente chaque année son déploiement et son chiffre d'affaires. Marie-Laure Valat, responsable du développement commercial d'Octovision, s'enthousiasme devant l'essor du logiciel : « un outil collaboratif qui modifie profondément les habitudes ». Pour l'installer, 3 phases sont nécessaires : une étape d'audit, l'installation technique et une demi-journée de formation. D'ici 5 ans, Dominique Cornier espère qu'Octovision sera présent dans 200 cabinets d'expertise-comptable.

OCTOVISION EN CHIFFRES

13 années de développement, commercialisation en 2019

Octovision peut analyser **jusqu'à 15 critères** par dossier

45 groupes clients pour plus de 50 000 entreprises suivies

De 0 à 10 : l'échelle de notation pour chaque dossier mise à jour en temps réel

ALPHA CHITIN

LA CHIMIE

DU VIVANT

Alpha Chitin, dont l'usine est située à Lacq, est l'un des 18 lauréats de l'appel à projets « Première usine » lancé dans le cadre de France 2030.

Une reconnaissance pour cette start-up qui s'apprête à produire du chitosane, une molécule utilisée notamment par l'industrie pharmaceutique et cosmétique, obtenue grâce à des larves de mouches.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Il y a quelques mois, le bassin de Lacq voyait sortir de terre une nouvelle usine le long de la départementale 817, sur une parcelle voisine de Toray et propriété de Total. Depuis, des machines très spécifiques y ont été installées et sont actuellement en phase de test avant un réel démarrage prévu le 2 janvier, après plus de 7 années de développement nécessaires à la société Alpha Chitin pour concrétiser son projet novateur de chimie biosourcée.

Cette société, née en Isère, prévoit d'extraire de la chitine à partir de larves de mouches, de champignons et de petits crustacés appelés krills, afin de produire son dérivé, le chitosane, une molécule utilisée par les industriels de nombreux secteurs. Une innovation mondiale

qui pourrait semble-t-il changer la donne et devenir une alternative non négligeable : actuellement, les 160 000 tonnes de chitosane produites chaque année sont fabriquées à 80 % en Asie et uniquement grâce à la chitine présente dans les carapaces de crevettes et de crabes.

UN SOUTIEN DE TOTAL

Soutenu notamment par Total Développement Régional, qui lui a par ailleurs versé 925 000 € pour la R&D, ainsi que par la communauté de communes Lacq Orthez qui lui a accordé une aide à l'investissement immobilier de 100 000 €, ou encore par la BPI, Alpha Chitin a pu construire son usine moyennant 14 millions d'euros d'investissements. Aujourd'hui, l'entreprise se voit davantage encore mise en confiance en devenant la seule entreprise de Nouvelle-Aquitaine lauréate de la première vague de l'appel à projet « Première usine », lancé dans le cadre de France 2030. Entre 3 et 5 millions d'euros vont lui être accordés à ce titre.

Pour les cofondateurs d'Alpha Chitin, il s'agit là « de la reconnaissance d'un projet ambitieux », né il y a dix ans. Philippe Crochard, son président, s'intéresse à l'époque à l'élevage de larves pour leur protéine mais comprend très vite l'intérêt de leur chitine que personne n'a encore songé à extraire et à valoriser. Il décide d'y remédier, aux côtés de Jérôme Delay, aujourd'hui directeur de la société.

ALPHA CHITIN EN CHIFFRES

Une usine pilote de 3 500 m²

Une future mega-usine de 25 000 m²
sur 8 ha de superficie

30 M€ investis au total d'ici fin 2023,
250 M€ d'ici 2025

18 salariés aujourd'hui, 60 salariés en 2023,
et plus de 200 salariés à partir de 2025



Philippe Crochard et Jérôme Delay,
cofondateurs d'Alpha Chitin

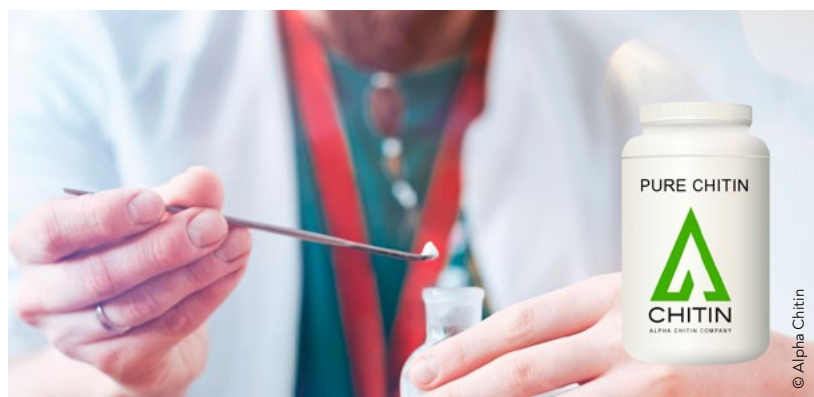
© Alpha Chitin

Alpha Chitin prévoit dans un premier temps de produire **250 tonnes de chitosane par an** puis 1 500 tonnes suite à l'agrandissement du site

UN HAUT NIVEAU DE TRAÇABILITÉ

Conscient du potentiel de cette découverte, ce dernier voit loin : « Nous visons les marchés pharmaceutiques et médicaux, vétérinaires et alimentaires, ainsi que cosmétiques, qui représentent un potentiel de 50 000 tonnes de chitosane », révèle-t-il. « Nous allons nous attacher à le faire grossir : si certains de ses marchés n'en utilisent pas plus, c'est parce qu'ils n'arrivent pas à sourcer la bonne molécule, avec le niveau de traçabilité et de pureté qui convient et que nous, nous pouvons leur proposer ».

Alpha Chitin prévoit dans un premier temps de produire 250 tonnes de chitosane par an, puis 1 500 tonnes une fois le site agrandi. Car Alpha Chitin ne se contentera pas de son actuelle usine pilote : d'ici 2025, une « méga-usine » verra le jour, accolée à la première. Sur le territoire, l'entreprise compte employer jusqu'à 200 personnes et devenir, à terme, « l'un des plus gros employeurs du bassin de Lacq ».



© Alpha Chitin

LE CHITOSANE SUR LE TERRAIN DU GLYPHOSATE

Le chitosane d'Alpha Chitin n'a pas fini d'étonner Jérôme Delay lui-même, qui constate que « tous les trois mois », une nouvelle application est découverte. Dernière constatation en date : le chitosane pourraient également convenir pour fabriquer un biopesticide « qui remplacerait le glyphosate », sous une forme particulière contenant du cuivre et du soufre. « Les premiers tests en champs ont été réalisés sur de l'orge, du blé et de la vigne et montrent que l'on tient une véritable pépite d'or », s'enthousiasme le directeur d'Alpha Chitin, qui précise que les curseurs restent à ajuster et les dossiers réglementaires à monter.

LA GRANDE DÉMISSION

COMMENT GARDER SES TALENTS ?



Les entreprises sont aujourd'hui confrontées à ce qui est sans nul doute leur plus grand défi des temps modernes : retenir leurs salariés et recruter les bons profils alors que les attitudes et les perceptions du travail ont été profondément chamboulées.

Par Fabrice BERTHELOT,
Regional Director France chez Poly

Qu'est-ce qui incite les gens à rester dans un emploi ou les pousse à chercher ailleurs ? Traditionnellement, il s'agit d'un mélange de bénéfices sociaux, de possibilités de formation ainsi que de développement et de satisfaction professionnels. C'était avant que la pandémie de Covid-19 n'arrive et ne bouleverse à jamais notre façon de travailler. Aujourd'hui, les entreprises sont confrontées à ce qui est sans nul doute leur plus grand défi des temps modernes : retenir leurs sala-

riés et recruter les bons profils alors que les attitudes et les perceptions du travail ont été profondément chamboulées.

Si la grande démission est due, dans une certaine mesure, à un examen de conscience induit par les restrictions, de nombreuses organisations n'ont tout simplement pas su gérer la pandémie de manière adéquate. Manquant de flexibilité et de visibilité, elles n'ont pas été suffisamment attentives au burn out numérique de leurs collaborateurs et en paient aujourd'hui le prix fort.

UN TURNOVER ACCENTUÉ PAR LA PANDÉMIE

Que signifie le mot « travail » en 2022 ? À quoi devrait servir le bureau ? Aucun d'entre nous ne peut y répondre avec certitude. Néanmoins, une récente étude de Poly a révélé que plus de la moitié (58 %) des entreprises ont constaté une augmentation de la rotation du personnel, tandis qu'un nombre similaire d'entre elles a averti risquer de mettre la clé sous la porte. Il y a deux ans, la rotation élevée du personnel était compréhensible ; il

n'y avait pas de plan directeur ni de guide d'utilisation pour assurer la continuité des activités pendant la Covid-19. Cependant, compte tenu de l'ampleur et de la durée de la crise sanitaire, ainsi que de sa rapide expansion, la société peut à nouveau sombrer dans la tourmente. Les approches de type « attendons de voir » ne suffiront donc pas dans le monde du travail de demain.

DEMANDE DE FLEXIBILITÉ

Aujourd'hui, les entreprises doivent désormais se préparer à cette éventualité et être capables de passer à l'action, au pied levé. Disposer d'une stratégie pour permettre le

leurs plans et processus de travail hybrides, elles commenceront à perdre du personnel et seront donc par conséquent incapables d'attirer de nouveaux talents. En se concentrant sur des stratégies de fidélisation qui fonctionnent réellement et qui sont rapides et faciles à mettre en œuvre, on réduit le travail que les entreprises doivent effectuer pour recruter de nouvelles personnes.

PLACER LE BUREAU COMME LIEU DE COLLABORATION

Le bureau que nous connaissions avant la pandémie – un endroit défini et spécifique où nous travail-

lions une journée entière, rencontrons des collègues et collaborions sur des projets – n'existe plus ! Aujourd'hui, 77 % des organisations prévoient de repenser ou de réaménager le bureau pour adopter de nouvelles méthodes de travail. La façon dont le bureau de demain sera utilisé changera radicalement avec moins de bureaux, plus d'espaces ouverts et de collaboration, ainsi que des lieux dédiés pour se retrouver entre collègues.

Le travail hybride est essentiel pour retenir et recruter les meilleurs talents !

travail hybride est donc devenu un impératif. En effet, 68 % des entreprises interrogées estiment que leurs salariés devraient avoir le droit de demander de la flexibilité dans leur travail dès leur premier jour. Ainsi, les collaborateurs ne veulent pas attendre que leurs employeurs s'organisent, mais souhaitent être écoutés et pouvoir poursuivre leur travail, où qu'ils soient. Dès lors qu'ils ne se sentent pas soutenus ou valorisés, ils perdront leur motivation et partiront.

ÉQUIPER LES COLLABORATEURS

Les entreprises qui ont équipé leur personnel d'appareils et de technologies de réunion de qualité ont considérablement amélioré l'expérience de leurs employés en période de grande incertitude. Cette stratégie a permis de fidéliser les employés et s'est avérée judicieuse sur le plan commercial, car une technologie plus intelligente augmente la productivité. En effet, on constate que plus de 65 % des entreprises françaises pensent que si elles ne s'attaquent pas à

lions une journée entière, rencontrons des collègues et collaborions sur des projets – n'existe plus ! Aujourd'hui, 77 % des organisations prévoient de repenser ou de réaménager le bureau pour adopter de nouvelles méthodes de travail. La façon dont le bureau de demain sera utilisé changera radicalement avec moins de bureaux, plus d'espaces ouverts et de collaboration, ainsi que des lieux dédiés pour se retrouver entre collègues. La plus grande et la plus longue expérience de travail à domicile a montré aux entreprises qu'elles peuvent et doivent mieux utiliser l'espace, les employés et la technologie.

INTRODUIRE DES ZONES SOCIALES POUR LE RÉSEAUTAGE

Comme il y aura moins de personnes présentes à l'instant T, une solution évidente pourrait être de réaménager l'espace de bureau pour répondre à un ensemble plus large de besoins des employés : introduisez des zones d'apprentissage ou de tranquillité, créez davan-

METTRE LE COLLABORATEUR AU PREMIER PLAN

Le réaménagement du lieu de travail ne doit pas se limiter à la technologie et à l'espace ; ce processus doit être fondamentalement centré sur les salariés. Les lieux de travail de demain doivent être conçus en fonction des besoins individuels de flexibilité, d'accessibilité et d'égalité. Le personnel s'est exprimé et souhaite des possibilités de travail flexible. Il est donc temps pour les employeurs de transformer ce désir en une réalité compétitive et réellement attrayante !

RECHERCHE DE TALENTS PLUS INCLUSIVE

Enfin, les entreprises qui permettent le travail à distance et le travail hybride ouvrent le marché de l'emploi - permettant potentiellement le recrutement depuis n'importe où. Cela contribue à rendre la recherche de talents beaucoup plus inclusive, garantissant un meilleur accès au travail pour tous. Il est également judicieux pour les employeurs de concentrer leurs ressources pour se positionner comme étant un lieu de travail attrayant, plutôt que de gérer des situations où le personnel démotivé finit par partir et doit donc être remplacé. Le travail hybride est essentiel pour retenir et recruter les meilleurs talents !

AIDES SIMPLIFIÉES POUR LES PME

Le gouvernement a revu ses dispositifs d'aide aux entreprises pour faire face aux hausses du prix de l'énergie. Une table-ronde organisée par l'AJPME témoignait des difficultés des PME pour y accéder.

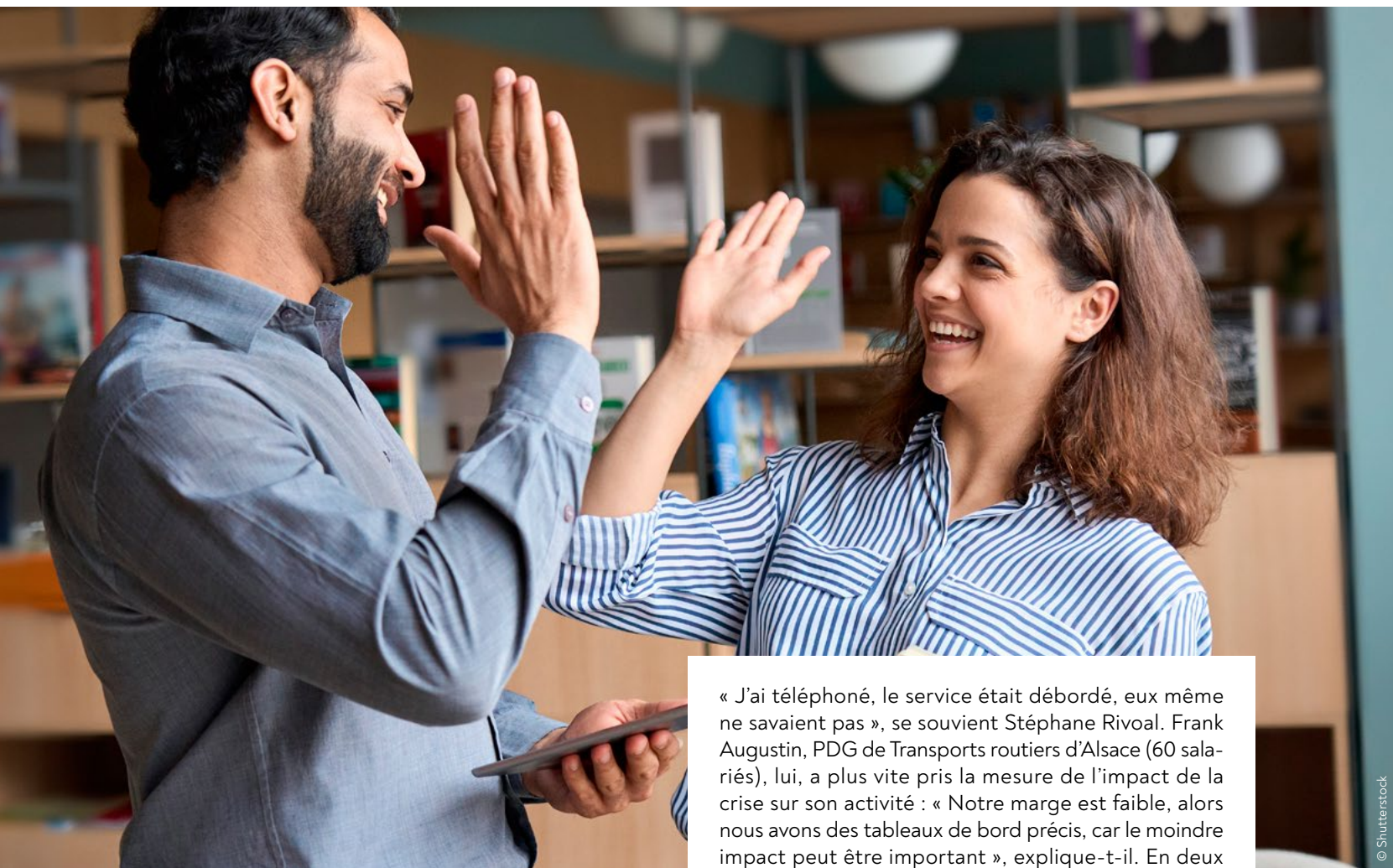
Par Anne DAUBRÉE

Plus simple et plus large, d'après Bercy. Tout récemment, et depuis le 27 octobre, le gouvernement a annoncé des révisions successives des mesures d'aide aux entreprises et plus particulièrement aux PME, destinées à pallier les hausses des prix de l'énergie. Les dispositifs précédents s'étaient révélés trop complexes et limités. Changement majeur, l'accès au guichet d'aide au paiement des factures d'énergie, accessible jusqu'au 31 décembre 2022, a été élargi et simplifié. L'aide est plafonnée à 4 millions d'euros. Mais des modalités spécifiques sont prévues pour les entreprises les plus énergivores, avec une aide pouvant aller jusqu'à 50 millions d'euros, voire, 150 millions d'euros dans certains cas. Les critères d'éligibilité ont été élargis : désormais, pendant la période de demande d'aide (septembre et/ou octobre 2022), le prix de l'énergie doit avoir augmenté de 50 % par rapport au prix moyen payé en 2021, et les dépenses d'énergie doivent représenter plus de 3 % du chiffre d'affaires 2021. Quant à la liste des pièces justificatives à fournir, elle a fondu, pour ne plus comprendre que les factures d'énergie, un RIB, le fichier de calcul de l'aide disponible sur impots.gouv.fr, et une déclaration sur l'honneur. Un simulateur, également accessible sur le site, permet d'évaluer le montant de l'aide auquel l'entrepreneur peut s'attendre. « Les versements interviendront dans un délai de quinze jours à trois semaines », promet Bercy.

Autre nouveauté, un amortisseur d'électricité entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Il est destiné aux PME (moins de 250 salariés, 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et 43 millions de bilan) non éligibles au bouclier tarifaire, et à toutes les collectivités et établissements publics sans activités concurrentielles. En moyenne, il devrait prendre en charge environ 20 % de la facture totale d'électricité. Concrètement, l'entreprise ne devra effectuer d'autre démarche que celle de confirmer à son fournisseur d'énergie son statut de PME : l'aide sera intégrée directement dans la facture d'électricité, l'État compensant les fournisseurs. Cette aide sera calculée sur la « part énergie » d'un contrat, à savoir le prix annuel moyen de l'électricité hors coûts d'acheminement de l'électricité dans le réseau (tarif réseau ou Turpe) et hors taxes.

Les critères d'éligibilité aux aides ont été élargis

À côté de ces nouveautés, certains dispositifs publics demeurent inchangés et vont perdurer en 2023. C'est tout d'abord le cas du bouclier tarifaire : le tarif des particuliers demeure accessible aux 1,5 million de TPE de moins de 10 salariés, 2 millions d'euros de chiffre d'affaires et disposant d'un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVA. En outre, l'ensemble des entreprises continueront de bénéficier de la baisse de la fiscalité sur l'électricité (TICFE) à son minimum légal européen et du mécanisme d'ARENH, qui permet d'obtenir une part importante de leur électricité à un prix fixe de 42 euros/MWh, plutôt qu'au prix de marché.



« IL EST DIFFICILE DE S'Y RETROUVER »

En matière d'aides publiques aux entreprises face à la flambée des prix de l'énergie, « les dispositifs ont beaucoup évolué, il est difficile de s'y retrouver », reconnaît Pierre-Olivier Viac, coordinateur régional développement durable du bureau CCI Paris-IDF. Le 22 novembre, à Paris, il intervenait dans le cadre d'une table ronde consacrée aux défis de la sobriété et de la transition énergétiques pour les PME, organisée par l' Ajpme, Association des journalistes spécialisés dans les PME. Plusieurs entrepreneurs y ont témoigné du choc que constitue la crise énergétique pour leur activité et de leurs difficultés à accéder aux aides. Par exemple, Stéphane Rivoal, artisan verrier et Christophe Bertrand, artisan chocolatier, à la tête de la Reine Astrid (une trentaine de salariés), deux entrepreneurs qui ne disposent pas de ressources en interne pour gérer les sujets administratifs, ont été pris au dépourvu. Le chocolatier a réalisé l'ampleur du problème en voyant arriver des rattrapages de l'ordre de plusieurs milliers d'euros sur ses factures d'électricité, en août et en septembre. Le second entrepreneur a vu sa facture de gaz doubler, en mai... sans arriver à joindre son fournisseur.

« J'ai téléphoné, le service était débordé, eux même ne savaient pas », se souvient Stéphane Rivoal. Frank Augustin, PDG de Transports routiers d'Alsace (60 salariés), lui, a plus vite pris la mesure de l'impact de la crise sur son activité : « Notre marge est faible, alors nous avons des tableaux de bord précis, car le moindre impact peut être important », explique-t-il. En deux mois, la cuve de gasoil est passée de 40 à 70 000 euros environ.

« Cela a fait 250 000 euros de perte un mois », témoigne l'entrepreneur, qui a dû augmenter ses tarifs. Lui, a fini par obtenir des aides de l'État, mais il est le seul. « D'après ce que j'ai compris, je ne suis pas éligible », explique Christophe Bertrand. Quant à Stéphane Rivoal, qui s'est rapproché de son expert comptable, il reste découragé par la complexité de la démarche.

Dans les services dévolus au sein des CCI, « aujourd'hui, 80 % des demandes des entreprises sont liées à l'augmentation des prix de l'énergie », confirme Pierre-Olivier Viac. Le réseau des CCI conseille les sociétés sur leurs contrats énergétiques. « Beaucoup d'entre eux sont en cours de renouvellement, et c'est là que la hausse va arriver. Nous regardons avec les entrepreneurs si leurs contrats sont acceptables vis à vis des prix du marché », précise-t-il. Autre mission, orienter les entreprises dans le panorama des aides publiques. En plus d'accueillir les entrepreneurs, les CCI viennent d'être mandatées par le gouvernement pour mener une démarche proactive vis à vis des PME, afin de les informer sur les aides auxquelles elles sont éligibles, comme cela a été fait durant la pandémie.

DÉFAILLANCES VERS UN RETOUR À LA NORMALE

La dernière édition du Baromètre national des entreprises du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce vient confirmer la tendance observée au premier semestre en France, à savoir un ralentissement de la création d'entreprises et une forte hausse des procédures collectives. Cette dernière reste toutefois en deçà de ses niveaux pré-Covid.

Par Miren LARTIGUE

« Les tendances négatives observées au cours du premier semestre se confirment à l'issue de l'été et de la rentrée de septembre-octobre » et « les deux derniers mois de l'année seront décisifs pour dresser un panorama exhaustif des dynamiques à l'œuvre pour les créateurs et les dirigeants d'entreprises », relève le président du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce (CNGTC), Thomas Denfer, dans un communiqué publié mi-novembre avec la nouvelle édition du Baromètre national des entreprises, réalisé par l'institut d'études Xerfi, qui analyse l'évolution des données du registre du commerce et des sociétés (RCS) sur la période de juillet à octobre 2022.

DES TENDANCES QUI ANNONCENT UNE FORME DE RETOUR À LA NORMALE

Après la forte poussée entrepreneuriale observée en 2021, les premiers signes de tension observés sur ce marché depuis début 2022 s'accroissent avec la levée progressive des aides gouvernementales, le retour de l'inflation, la baisse de la consommation et les tensions géopolitiques actuelles. Les données collectées par les greffes des tribunaux de commerce attestent d'un net ralentissement de la création d'entreprise et d'une forte hausse des procédures collectives depuis le début de l'année.

Entre juillet et octobre 2022, le nombre de créations d'entreprises (169 278) a enregistré une baisse de 5 % par rapport à la même époque l'an passé, le nombre d'ouvertures de procédures collectives a augmenté de

66 % sur un an et celui des ouvertures de liquidations judiciaires a enregistré une hausse de 64 %, sur la même période. Mais en dépit de ce revirement de tendances, le nombre des entreprises en difficulté reste inférieur à ses niveaux d'avant-Covid.

LES GAGNANTS DE LA CRISE SANITAIRE, PREMIÈRES VICTIMES DE L'APRÈS-CRISE

Premier constat tiré de ce baromètre : « les entreprises portées par les opportunités nées de la crise sanitaire et protégées par les aides gouvernementales sont les premières victimes de l'inversion des courbes ». Sont ainsi touchées en premier lieu, celles « ayant bénéficié

Les premiers signes de tension s'accroissent avec la levée progressive des aides gouvernementales

du dynamisme et de la reprise enregistrée en parallèle de la crise sanitaire, tout comme celles qui souffrent de l'arrêt des dispositifs de soutien gouvernementaux ». Ainsi, les entreprises du secteur de l'hébergement-restauration, qui ont été très soutenues par les dispositifs publics, voient aujourd'hui leurs difficultés « exploser » : le nombre de procédures collectives ouvertes dans ce secteur a augmenté de 124 % sur la période.

UR

DES DISPARITÉS RÉGIONALES

Toutes les régions ne sont pas concernées dans les mêmes proportions par la reprise des ouvertures de procédures collectives. L'Île-de-France et surtout PACA sont celles les moins touchées, avec des hausses, de juillet à octobre 2022, en deçà la moyenne nationale (+ 53 % et + 34 % par rapport à la même période de 2021). La même tendance est observée pour la Bourgogne-Franche-Comté (+ 56 %) et la Nouvelle Aquitaine (+ 58 %), alors que la Bretagne (+ 81 %), l'Occitanie (+ 87 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (+ 90 %) voient le nombre d'entreprises en difficulté bondir plus sévèrement que dans les autres régions, avec des pics dans les Hauts de France (+ 110 %), et plus encore en Corse (+ 131 %).

B. L.

De même, les secteurs de la livraison à domicile et de l'e-commerce, qui ont énormément prospéré pendant la crise sanitaire, sont surreprésentés dans les radiations d'entreprises : « près d'une entreprise sur deux créées dans le secteur de la livraison à domicile depuis 2020 a été radiée sur la période, et près de 63 % dans le secteur de la vente à distance ».

En parallèle, la restauration (rapide et traditionnelle) et le commerce de proximité (habillement, boulangerie-pâtisserie, débit de boissons) restent les premières victimes de la fin du « quoi-qu'il-en-coûte » : « les liquidations judiciaires sont plus que multipliées par deux dans ces secteurs au cours des quatre derniers mois, comparativement à 2021 ».

LE NOMBRE DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ TOUTEFOIS MOINDRE QU'AVANT LA CRISE

Avec un peu plus de 12 000 procédures collectives ouvertes entre juillet et octobre, le retournement de tendance est très net, après les niveaux historiquement bas enregistrés pendant la crise. Mais, en dépit de cette forte hausse, le nombre des entreprises en difficulté reste inférieur à ceux atteints avant la crise. Et en parallèle, les radiations d'entreprises, qui avaient fortement augmenté au cours du premier semestre, semblent désormais se stabiliser. Une situation qui, selon le CNGTC, tend à éloigner à nouveau le spectre tant redouté du « mur des faillites ».



DIFFICILES RECRUTEMENTS

D'après une récente étude de la CPME sur l'emploi, les dirigeants de TPE-PME sont toujours désespérés face aux difficultés de recrutement et au refus de CDI. Revue de ses principaux enseignements.

Par Charlotte DE SAINTIGNON

Alors que plus de la moitié (53 %) des patrons de PME cherchent actuellement à recruter, 91 % d'entre eux disent éprouver des difficultés à trouver le bon profil. C'est ce que met en avant la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) dans sa dernière enquête sur l'emploi.* Ainsi, le président

de la CPME, François Asselin, estime que 300 000 à 400 000 emplois « pourraient être pourvus, dès aujourd'hui, par des personnes qui sont en recherche d'emploi ».

Première raison évoquée pour expliquer ces difficultés ? Le nombre insuffisant de candidats (79 %), l'inadéquation des profils (69 %) et les prétentions inadaptées des candidats qui se présentent (salaires, etc.) pour 59 % des dirigeants. Une difficulté de taille pour les PME qui s'ajoute aux problématiques de l'énergie. Ces difficultés de recrutement ont une conséquence directe sur l'activité de l'entreprise puisqu'un tiers des dirigeants (33 %) déclarent refuser des commandes ou des ventes en raison du manque de salariés.

AUGMENTATION DE SALAIRES

Pour pallier ces difficultés de recrutement, près des deux tiers des dirigeants (67 %) souhaitant recruter ont revu à la hausse le salaire à l'embauche. Ils sont même 78 % dans le secteur de l'hôtellerie-restauration. Autre

enjeu de taille, la fidélisation des salariés en place. Pour les aider à faire face à l'inflation, un dirigeant sur deux (50 %) ayant au moins un salarié prévoit ainsi une augmentation des salaires dans l'entreprise au 1^{er} janvier 2023. Une hausse qui sera, dans plus de la moitié des cas (55 %), au moins égale à 3 %. En outre, près d'un dirigeant sur deux (44 %) envisage le versement d'une prime de partage de la valeur (PPV), d'ici la fin de l'année. S'ils projettent donc d'améliorer la rémunération de leurs salariés, en revanche, les chefs d'entreprise restent perplexes sur le projet du gouvernement de mettre en place un dividende salarié. 68 % des dirigeants interrogés par la CPME se déclarent ainsi défavorables à l'instauration d'un tel dispositif qui imposerait systématiquement le versement d'un dividende aux salariés, en cas de versement aux actionnaires.

REFUS DE CDI

En termes de contrat de travail, l'organisation patronale note que le contrat à durée indéterminée (CDI) n'est plus considéré comme « un graal » par les salariés

les contrats courts mis en place par le gouvernement », relève la CPME. Une mesure qui vient pourtant d'être prolongée jusqu'au 31 août 2024.

RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

En ce qui concerne les réformes en cours, dont la réforme de l'assurance-chômage adoptée il y a quelques jours (le 17 novembre), par le Parlement, les chefs d'entreprise, exaspérés de ne pas parvenir à recruter alors que le taux de chômage dépasse les 7 %, plébiscitent à 81 % une réduction de la durée d'indemnisation des demandeurs d'emploi. Sur ce sujet, les partenaires sociaux ont annoncé le 21 novembre, à l'issue d'une réunion au ministère du Travail, que la durée d'indemnisation des demandeurs d'emploi ouvrant des droits à partir du 1^{er} février 2023 sera réduite de 25 %, avec un plancher minimal de six mois. Pour rappel, la durée maximale est fixée aujourd'hui à 24 mois et jusqu'à 36 mois pour les 55 ans ou plus. Une réforme que la CPME, convaincue que « pour inciter davantage à la recherche d'emploi il faut réduire la

Ces difficultés ont une conséquence directe sur l'activité de l'entreprise

et constate « une véritable évolution » des mentalités. Ainsi, parmi les entreprises ayant au moins un salarié, trois dirigeants sur dix (31 %) se sont déjà vu opposer un refus à leur proposition de CDI, après un CDD. 11 % des dirigeants constatent même que les salariés qu'ils recrutent ont une préférence pour un CDD, plutôt que pour un CDI. Ils sont même 26 % dans le secteur de l'hôtellerie-restauration. « Difficile, dans ces conditions, de ne pas se poser de questions sur le bonus/malus sur

durée d'indemnisation », salue dans son dernier communiqué : « Les quatre premiers mois sont essentiels, au-delà, il y a un risque important de basculer dans le chômage de longue durée », indique-t-elle.

Enfin, concernant la réforme du système de retraite actuel, 84 % des chefs d'entreprise interrogés jugent nécessaire ou utile le lancement d'une telle réforme. Ils sont même 24 % à alerter sur le caractère urgent de son lancement.

* Résultats de l'enquête CPME sur la situation de l'emploi et des salaires dans les TPE/PME, réalisée en ligne entre le 6 octobre et le 10 novembre 2022, auprès de 2 566 entreprises dont 2 330 employant au moins un salarié.

CYBERSÉCURITÉ LES BONNES PRATIQUES



Les petites entreprises n'échappent pas aux cyberattaques, même si elles se croient moins exposées, car moins visibles que les grandes structures. Un guide de l'agence nationale ANSSI préconise de se poser 13 questions. Et apporte des réponses.

Par Pierre MANGIN

Selon l'équipementier de réseau Cisco, 43 % des cyberattaques visent des PME (moins de 300 personnes). Et une enquête de Positive Technologies, expert en intrusion de réseaux, conclut que 93 % des PME ne résisteraient pas à une cyberattaque un peu sophistiquée. Dans deux tiers des cas, la pénétration réussit à cause d'une protection insuffisante des informations d'identification. Les risques sont bien là, à commencer par les attaques d'hameçonnage (phishing) : des utilisateurs ouvrent, par ignorance ou inadvertance, des documents qui libèrent des petits logiciels espions, lesquels vont scruter le poste de travail. Rien qu'aux États-Unis, en 2021, on a compté 12 millions d'e-mails de phishing ayant envahi 17 000 organisations de toutes tailles.

TREIZE QUESTIONS À SE POSER

En France, l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) vient de publier avec la DGE (Direction générale des entreprises) et la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) et France Num, un guide de 13 bonnes pratiques visant à se protéger contre la cybermalveillance, en distinguant TPE et PME.

La première vérification préconisée concerne le parc informatique : il faut veiller à mettre à jour l'inventaire de tous les postes connectés, y compris les périphériques (imprimantes, box, clés 4G...) ; relever tous les accès par niveaux (administrateur, utilisateurs, invités, prestataires...) et revalider leur filtrage.

Second point : vérifier les sauvegardes. Sont-elles faites au bon rythme (jour, semaine ou mois) en plusieurs copies, après chiffrement ? Il faut tenir compte du niveau de criticité des données et décider de les opérer en interne et/ou sur le Cloud, ou chez un prestataire.

La question 3 concerne les mises à jour : celle des OS (Windows, iOS, Linux, Android...) et des applications métiers. Activer le mode automatique est la bonne décision.

93 % des PME ne résisteraient pas à une cyberattaque un peu sophistiquée

Le point 4 touche aux antivirus et aux logiciels de sécurité. Tous les postes en sont-ils équipés, et les mises à jour actives ? Là aussi le mode automatique est conseillé.

DES MOTS DE PASSE PLUS ROBUSTES

Vient ensuite la question de la robustesse des mots de passe et de leur renouvellement de façon régulière. Ils doivent mixer des caractères spéciaux, majuscules et minuscules et des chiffres. Jusqu'à 15 caractères pour mieux protéger les dossiers critiques.

La question 6 préconise l'utilisation d'un pare-feu (firewall) sur tous les postes, avec des règles de filtrage par flux. L'intervention d'un expert est bienvenue. Le point suivant vise la messagerie : il faut proscrire la redirection d'e-mails professionnels vers sa messagerie personnelle. Par défaut, le chiffrement TLS doit être activé. Des solutions anti-spam et anti-phishing (anti-hameçonnage) sont recommandées.

Autre question-clé, la séparation entre compte utilisateur (pour naviguer sur Internet) et compte administrateur. Ce dernier doit être très restreint et tenu à jour (cas de départ du collaborateur). Les autorisations peuvent être limitées par application et par niveau d'utilisation. Le nomadisme ou télétravail pose la question des risques de vols et de réseaux distants non sécurisés. Les modes d'authentification ne doivent pas être enregistrés, mémorisés. Les données doivent être sauvegardées très régulièrement et, pour les données sensibles, chiffrées.

INFORMER, SENSIBILISER

En interne, l'information sur les risques et sur les cyberprotections doit être tenue à jour, rafraîchie, répétée. Il faut sensibiliser tous les collaborateurs, notamment les nouveaux venus. En corollaire, on veillera à établir les mesures à prendre en cas de cyberattaque : déconnexion partielle/totale, recours aux sauvegardes, refus de céder au chantage, alertes en cascade, dépôt de plainte... Le guide interroge également sur la couverture d'assurance, et recommande de relire et mettre à jour certaines clauses pour la couverture des cyberattaques.

Enfin le chapitre 13, le dernier, est dédié aux offres Cloud et à la qualification de confiance SecNumCloud. L'authentification à double facteur (mot de passe, puis envoi d'un code) est recommandée, ainsi que le chiffrement et une sauvegarde des données en ligne et hors ligne.



MAESTRO(S)

DUMAR PÈRE ET FILS

Lorsqu'il remporte une nouvelle Victoire de la Musique Classique de meilleur chef d'orchestre, Denis Dumar remercie son père à l'origine de sa vocation et lui aussi très reconnu dans cette même activité, même si sa carrière est désormais derrière lui. Il ne cache pas son amertume et surtout sa jalousie envers ce fils au pic de sa reconnaissance. La famille est plongée dans un profond désarroi face à ce conflit de moins en moins larvé : Hélène, la matriarche ; Virginie, la nouvelle compagne malentendante de Denis, violoniste dans son orchestre ; Jeanne, son ex restée son agent et enfin Mathieu, leur fils qui préfère la cuisine à la grande musique. Lorsque François est contacté pour prendre la direction de la Scala de Milan, c'est l'aboutissement de son plus grand rêve qu'il croyait hors de portée, surtout à son âge avancé. Il se vante un peu trop de cet honneur qui lui permet de prendre sa revanche sur son fils, qui apprend que la secrétaire s'est trompée de Dumar et que c'est lui qui a été choisi. Comment va-t-il l'annoncer à son père ?... Yvan Attal et Pierre Arditi, partenaires sur *Les Choses humaines*, réalisé par le premier, se retrouvent pour ce duel psychologique entre un père et un fils rivaux dans l'exercice de leur art. Bruno Chiche s'est vu proposer par son producteur d'adapter le film israélien *Footnote* de Joseph Cedar (prix du scénario à Cannes en 2011) qui racontait aussi une rivalité dans un cadre culturel entre un père plutôt âgé et un fils quinquagénaire, sujet qu'il cherchait à aborder.

« On est sur un sujet de comédie, avec cette joie pour le fils de pouvoir dépasser son père. Mais c'est également un drame pour ce fils qui ne sait pas trop comment agir et réagir, et il fallait justement un traitement dramatique afin qu'on adhère et qu'on soit en empathie avec lui. Si cela avait été une comédie, il serait passé pour un sale type. Le scénario était plus léger que le film l'est au final. C'est en

travaillant avec Yvan Attal que le film est devenu plus tendu. »

Il s'en détache pour un résultat moins métaphysique mais en conservant l'approche alternant entre comédie et drame. L'histoire permet à Yvan Attal et Pierre Arditi de se livrer à des interprétations intenses, sans pour autant cabotiner. Leurs échanges ont quelque chose de douloureux, surtout lors d'un face à face tardif où l'un éructe alors que l'autre écoute abasourdi par un tel niveau de cruauté qui semble le résultat d'une longue rumination. Humble ou trop craintif sur ses capacités, Denis hésite à répondre à cette offre incroyable, surtout dans le contexte de ce malentendu qu'il peine à dévoiler à son père. Yvan Attal confirme avec humour les propos de son metteur en scène sur le côté plus dramatique que prévu :

« C'est à cause de mes cheveux noirs et de mon regard de braise ! Plus sérieusement, je crois que le travail avec Bruno n'a fait que préciser ses intentions. Tout était déjà là, les moments légers comme les plus sombres. D'ailleurs je dirais plus mélancolique que sombre. Quand on travaille avec les acteurs, les choses deviennent plus concrètes, poussant le réalisateur dans ses retranchements. Il y avait beaucoup d'émotion dans ce scénario parlant de la relation père-fils et c'est cela justement que j'ai aimé et qui m'a donné envie de faire le film. Leur relation dans le film repose sur la difficulté de se dire les choses, de briser le rêve d'une vie et de renoncer à ses propres désirs et ambitions. D'autant que leur relation est conflictuelle, conditionnée par leur rivalité professionnelle. Mon personnage préfère se dire qu'il n'a pas de légitimité, en fait qu'il n'est que le fils de son père. Le film raconte cela d'une certaine façon, à un moment il faut tuer le père ! »

Si François n'est pas totalement antipathique, c'est grâce à l'amour

**En salle depuis
le 7 décembre**

Un film de
Bruno Chiche
Avec Yvan Attal,
Pierre Arditi,
Miou-Miou

Drame

inconditionnel de sa femme (la trop rare Miou-Miou) et à la bienveillance de son fils qui souffre de cette haine contre laquelle il ne peut rien. Pierre Arditi n'est guère rassurant sur le concept de bon père :

« Il y a toujours quelque chose qui cloche. Les parents sont des êtres chers dont on ne se débarrasse jamais, qui encomrent et illuminent nos vies. Un père est un héros pour son enfant, mais au fil des ans, cela devient plus compliqué car on se met à penser autrement. Dans *Maestro(s)*, il y a un élément contraignant et insidieux : ils font le même métier. Le fils est en compétition avec son père (et inversement) puisque le père vieillissant voit son fils prendre une place au moins aussi importante que la sienne. Est-il un bon père ? Disons que c'est un père, avec les complications que je viens d'évoquer. »

On est emporté par les émotions fortes de ce « feel good drama » jusqu'à son dénouement pas exempt d'une facilité trop rassurante mais efficace pour marquer les esprits, et d'une grande force émotionnelle accentuée par la complicité entre les deux comédiens.



NOS FRANGINS

Justice pour Abdel et Malik

Le 5 décembre 1986, durant les manifestations estudiantines contre la loi Devaquet, Malik Oussekine est battu à mort par des gendarmes à moto à Paris. Le même soir, un autre jeune maghrébin est tué par balles par un policier ivre. La Police des Polices, sur ordre du ministère de l'Intérieur, cherche à étouffer les affaires. Le frère et la sœur de Malik vont se battre pour la vérité... Rachid Bouchareb (*Indigènes*) poursuit son travail de mémoire sur le sort des immigrés en France à travers ce témoignage fort sur une époque riche en promesses non tenues. Incapables de reconnaître leurs torts, les pouvoirs publics ont voulu dissimuler la réalité sur ces morts impliquant des représentants de la loi. Raphaël Personnaz joue l'officier chargé de ces enquêtes, complice d'un mensonge d'État qui a empêché un père de connaître le sort de son fils pendant deux jours. Le titre est tiré d'une chanson de Renaud, *Petite*, où il désignait Malik et Abdel sous la périphrase solidaire « nos frangins qui tombent ». Reda Kateb et Lyna Khoudri sont réunis en fratrie endolorie mais déterminée à refuser le silence et Samir Guesmi fait sienne la prise de parole impossible des immigrés de première génération.



LE CHAT POTTE 2

La dernière quête

Les temps sont comptés pour le Chat Potté. Persuadé que ses neuf vies le protègent *ad vitam eternam*, il apprend en trépassant une nouvelle fois qu'il a gaspillé son stock et que sa prochaine mort sera la dernière ! Il part à la recherche de l'Étoile à vœu unique qui lui permettra d'exaucer celui de récupérer sa semi-immortalité perdue. Désormais contraint à la prudence, il se dirige vers la Forêt Sombre, suivi par la féline Kitty Pattes De Velours, en colère depuis qu'il l'a trahie. Un chiot orphelin affectueux se joint à leur odysée alors qu'ils sont poursuivis par Boucles d'Or et ses Trois Ours belliqueux et par un lugubre Grand Méchant Loup... Onze ans après son unique film solo, le personnage créé dans *Shrek 2* revient, toujours doublé en version originale par Antonio Banderas. On s'amuse beaucoup, en particulier grâce à l'affectueux cabot et à la dynamique entre les deux félins mais l'intérêt premier de cette comédie d'aventures est une noirceur existentielle inattendue, la mort et le sens de la vie étant au cœur des motivations de l'anti-héros indolent et prétentieux, soudain rattrapé par sa fin. Le dernier acte est prévisible mais le reste du voyage vaut largement le détour.

EN BREF

RUSSELL CROWE sera *L'Exorciste du Pape*, un personnage qui a réellement existé ! Gabriele Amorth, disparu en 2016, aurait pratiqué, au nom du Vatican, environ cent mille exorcismes entre 1986 et 2007, rien de moins ! Le récit sera inspiré de ses mémoires.

BEN KINGSLEY incarnera Salvador Dalí dans les dernières années de sa vie, de 1973 à son décès en 1989, dans *Daliland* de Mary Harron. On le suivra entre New York et l'Espagne, avec un focus sur son couple avec son épouse et muse jouée par Barbara Sukowa (le récent *Deux*).

JIM PARSONS (la série comique *The Big Bang Theory*) sera le critique de cinéma Mike Ausiello dans *Spoiler Alert : The Hero Dies*, adaptation de son récit des onze mois passés entre le moment où son compagnon, le photographe Kit Cowan, s'est vu diagnostiquer un cancer et son décès. Sally Field, la mère de *Forrest Gump*, l'accompagnera au long de cette triste année.

LES BONNES ÉTOILES : UNE AUTRE AFFAIRE DE FAMILLE

Il existe, au Japon, un service inattendu : celui des boîtes à bébé, où les femmes ne désirant pas garder leurs nouveaux nés peuvent les déposer discrètement afin qu'ils soient recueillis. Kore-eda Hirokazu s'en est inspiré pour son nouveau film ancré en Corée du Sud. Deux hommes, Sang-hyeon et Dong soo, récupèrent un de ces enfants afin de lui trouver une famille contre espèces sonnantes et trébuchantes. Ils vont traverser le pays à la recherche de nouveaux parents, accompagnés de la mère biologique et d'un garçonnet turbulent, suivis à la trace par une policière zélée qui ne comprend pas comment on peut donner naissance à un bébé puis l'abandonner... Impressions mitigées à la vision de ce nouveau portrait de famille choisie, marginale et disparate après sa Palme d'or *Une Affaire de famille*, composée avec un même regard généreux par Kore-eda. Ses personnages sont à nouveau très attachants malgré leurs actions parfois douteuses. Si on croit à la réalité de leurs sentiments (trop surlignés), le récit, pourtant exaltant, sonne faux dans son ensemble, à cause d'un excès de péripéties pas toujours homogènes. Song Kang-Ho (*Parasite*), à la tête d'une très belle troupe d'acteurs, a reçu le prix d'interprétation à Cannes pour son rôle.

LES BANDES ORIGINALES À BONO

Le groupe U2 composera des chansons inédites pour *North Star*, un autoportrait de Jim Sheridan sur son adolescence en Irlande dans les années 1960, alors qu'il vit avec son père et son jeune frère. Il voit son monde bouleversé lorsqu'un adolescent orphelin emménage chez eux. Bono, le chanteur de la formation de Dublin, a déjà signé plusieurs titres pour d'autres films du réalisateur, dont *Au Nom du*

père en 1994 et *In America* en 2002. U2 a enregistré de nombreuses chansons pour illustrer d'autres longs-métrages, notamment pour *Gangs of New-York* de Martin Scorsese et le biopic *Mandela: Un long chemin vers la liberté* qui leur ont valu deux nominations aux Oscars. On leur doit aussi des tubes pour Wim Wenders (pour *Si loin si proche* ou *The Million Dollar Hotel*), pour *Batman Forever* et plus récemment pour le film d'animation *Tous en scène 2*. Bono vient de publier son autobiographie chez Fayard, intitulée *Surrender*.

SOUVIENS-TOI DE MAMIE

La chanteuse Brandy (*The Boy is mine* en 1998) revient au cinéma d'horreur, vingt-cinq ans après *Souviens-toi... l'été dernier 2*. On la verra l'an prochain dans *The Front Room* de Max et Sam Eggers, les frères de Robert à qui on doit les remarquables *The Witch* et *The Northman*. Il s'agira de l'adaptation d'une nouvelle de Susan Hill où un couple qui attend un enfant est contraint d'accueillir une aïeule malade, perdue de vue depuis longtemps. Les motivations de cette grand-mère semblent bien peu catholiques...

50 NUANCES D'ITALIE

Diane Keaton, Jane Fonda, Candice Bergen et Mary Steenburgen reformeront leur groupe de lecture dans *Book Club 2, chapitre suivant*. Lire *50 nuances de Grey* dans le premier volet et en parler leur avait permis de se prouver qu'elles pouvaient encore vivre de nouvelles expériences malgré leur âge. Cette fois-ci, direction l'Italie pour ajouter de nouvelles pages à leur vie déjà bien remplie, toujours avec Andy Garcia, Don Johnson et Craig T. Nelson, rejoints par le grand acteur Giancarlo Giannini, venu à l'aide de Daniel Craig dans ses deux premiers James Bond.

PRESSE EN QUESTION ET JOURNALISME DE SOLUTION

Les Tribunes de la presse, proposées à Bordeaux fin novembre à l'initiative de la Région, ont exploré les différentes facettes de nos identités. Les médias, qui reflètent cette diversité, ont fait l'objet de deux temps de réflexion.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

La Nation, la religion, le genre, l'ADN, l'origine sociale, l'existence numérique, la reconnaissance faciale, et même « les marques d'indépendance » que sont les piercing et tatouage sur le corps sont autant de parcelles identitaires abordées au fil d'interventions à retrouver en rediffusion (www.tribunesdelapresse.org/live). Dans cette galerie mêlant introspection de classe et de genre (fructueux dialogue entre la sociologue Rose-Marie Lagrave et la professeure de philosophie Mazarine Pinget, qui enseigne depuis cette rentrée à Sciences Po Bordeaux) et ouverture au monde (notre place dans l'univers), deux rencontres concernaient la presse, soumise à la nécessité de survivre sans trahir ses lecteurs et ses sujets.

JOURNALISME DE SOLUTION

Pour se réinventer dans une société de turbulences et de flux numériques incontrôlés, tout en jouant la carte de l'utilité à son prochain, le journalisme de solutions a pris de l'avance sur ce que disent désormais attendre 8 Français sur 10 : une information positive, capable de faire émerger des initiatives constructives. Ce sujet était abordé dans les locaux de l'jba (institut de journalisme), le lieu idéal, par le directeur de Reporters d'espoirs,

Gilles Vanderpooten, et Mémona Hintermann, laquelle a retracé son parcours, de La Réunion où le déterminisme social aurait pu l'oublier à ses engagements de grand reporter, membre du CSA et d'auteure ; sans jamais perdre de vue la promotion de la diversité et l'égalité des chances. Le journalisme de solutions ne pouvait que lui parler, et elle s'implique aux côtés de Reporters d'espoirs.

DONNER À RÉFLÉCHIR, FAIRE AVANCER LE MONDE

« Donner envie d'agir », voilà le souci de cette ONG pionnière du genre : depuis 2004, elle promeut le lien vertueux entre les initiatives de terrain et leur diffusion, pour renouer avec une confiance citoyenne tout en dénouant « des problèmes écologiques, économiques et sociaux ». Voulu par des journalistes, des entrepreneurs, des acteurs d'horizon différents qui ont trouvé, ici et ailleurs, des réponses dans des situations difficiles, elle est à l'origine d'un prix qui met en lumière des actions et ceux qui les portent. L'exemplarité et la volonté d'être utile nourrit une quête de sens qui fait la une des attentes post covid. L'émergence de cette forme de journalisme « est un reflet de la complexité et montre autre chose que le monde qui tombe »

Depuis 2004, Reporters d'espairs promeut le **lien vertueux** entre les **initiatives de terrain et leur diffusion**



**GILLES
VANDERPOOTEN**

souligne Gilles Vanderpooten. Celles et ceux qui résistent, proposent et innovent sortent des replis confidentiels de l'actualité. La mise en lumière de ces parcours a un effet rassembleur et permet même d'éditer une revue : le premier numéro semestriel du meilleur de Reporters d'Espoirs vient de naître, avec des histoires et des acteurs de solutions, qu'il s'agisse de lien social, d'environnement, de culture, d'économie et d'entreprise. « Au-delà d'une sélection de reportages, c'est une réflexion sur la façon dont les médias peuvent avoir un impact positif sur la société. »

MONTRER DES IMPACTS CONCRETS

Une base de données est en cours de construction pour partager 5 000 initiatives en France et dans le monde qui méritent un traitement médiatique. « On s'est intéressés il y a deux ans au climat et on voit aujourd'hui l'engagement de rédactions pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique ; mais aussi l'ESS, avec des alternatives économiques. »

L'ONG constate que le caractère anxiogène de l'information crée de la défiance : le public zappe et passe à autre chose. « Une étude récente dit que 36 % des jeunes (13-25 ans) se détournent parce qu'elle est trop négative et vont vers le divertissement. Notre démarche consiste à savoir comment recréer la confiance et l'intérêt pour une information de qualité, faite par des journalistes. » Transitions agricoles, mai-



**MÉMONA
HINTERMANN**

sons partagées entre personnes valides et handicapées, services civiques ranimant dans des villages des projets qui sommeillaient... les sujets mobilisateurs sont nombreux. Et l'expérience montre qu'une initiative isolée, une AMAP à Toulon, peut émerger pour arriver à 4 000 sites aujourd'hui. « On a besoin d'une presse qui parle des gens, des entreprises, des associations, des collectivités qui se mettent en mouvement, pour aider à se projeter. »

SUSCITER L'INTÉRÊT JUSQU'À L'ACTION

Le journalisme de solutions est devenu un mouvement de fond, avec des rubriques dédiées et même des médias entiers sur ce parti-pris. Les études menées montrent que l'apport de solutions « donne envie de lire, de s'informer, voire de s'engager ». Une méthodologie de ce journalisme est enseignée dans les écoles, « on a des preuves que ça fonctionne même si ça ne résout pas tous les problèmes de défiance envers les médias. Rendre les lignes éditoriales plus constructives permet au public de trouver de l'intérêt, une capacité à agir, à s'engager dans la cité. »

Ce journalisme qui demande plus de temps, appelle un suivi et des contacts à cultiver, constitue lui-même une solution pour rendre la presse moins « inodore et incolore », l'autre thème des Tribunes dédié au sort des journaux, victimes de désaffection.

L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

François TAQUET, avocat,
spécialiste en droit du travail et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS DE LA COUR DE CASSATION EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL.

LICENCIEMENTS

HARCÈLEMENT

Dès lors qu'il ressortait de ses constatations que le salarié, dont la mauvaise foi n'était pas alléguée, avait été licencié pour avoir relaté des faits de harcèlement auprès de la société avec laquelle son employeur avait un contrat de location-gérance, la cour d'appel ne pouvait pas le débouter de ses demandes pour licenciement sans cause réelle et sérieuse et exécution déloyale du contrat de travail. (Cass. Soc., 19 octobre 2022, pourvoi n° 21-19449)

INDEMNITÉS DE CHÔMAGE

Le remboursement par l'employeur des indemnités de chômage à Pôle emploi ne peut être ordonné par le juge que dans les cas de nullité du licenciement visés à l'article L 1235-4 du Code du travail. (Cass. Soc., 19 octobre 2022, pourvoi n° 21-15533)

MOTIF

Ne donne pas de base légale à sa décision, la cour d'appel qui déclare nul le licenciement au motif que celui-ci est lié à l'état de santé du salarié, sans rechercher si la cessation d'activité de l'entreprise, invoquée à l'appui du licenciement, n'en constitue pas la véritable cause. (Cass soc., 26 octobre 2022, pourvoi n° 20-17501)

PROCÉDURE

Les dispositions de l'article L. 1235-2-1 du Code du travail offrent à l'employeur un moyen de défense au fond sur le montant de l'indemnité à laquelle il peut être condamné, devant être soumis au débat contradictoire. Ce n'est que lorsque l'employeur le lui demande que le juge examine si les autres motifs de licenciement invoqués sont fondés et peut, le cas échéant, en tenir compte pour fixer le montant de l'indemnité versée au salarié qui n'est pas réintégré, dans le respect du plancher de six mois prévu par l'article L. 1235-3-1 du même code. (Cass soc., 19 octobre 2022, pourvoi n° 21-15533)

AUTRES DÉCISIONS

CONTRAT DE TRAVAIL : CLAUSE

Est nulle la clause d'un contrat de travail par laquelle un salarié s'engage à reverser à son employeur les rémunérations qui lui ont été versées pour des missions pour lesquelles il a été désigné expert personnellement. (Cass soc., 26 octobre 2022, pourvoi n° 20-17105)

CONTRAT DE TRAVAIL : AIDE À DOMICILE

Les associations et entreprises d'aide à domicile peuvent, même lorsqu'elles ne relèvent pas d'un accord collectif autorisant la répartition des horaires de travail sur une période supérieure à la semaine et au plus égale à l'année, ne pas mentionner dans un contrat de travail à temps partiel la répartition de la durée du travail entre les jours de la semaine ou les semaines du mois, dès lors que le contrat indique la durée hebdomadaire ou, le cas échéant, mensuelle de travail. (Cass soc., 26 octobre 2022, pourvoi n° 20-23209)

RECOURS : PRUD'HOMMES

En matière prud'homale, la procédure étant orale, le requérant est recevable à formuler contradictoirement des demandes additionnelles qui se rattachent aux prétentions originaires, devant le juge, lors des débats, ou dans ses dernières conclusions écrites réitérées verbalement à l'audience, lorsqu'il est assisté ou représenté par un avocat. Ayant constaté que des demandes additionnelles, dont le lien avec les prétentions formulées dans la requête initiale n'était pas contesté, figuraient dans les chefs de demande récapitulés dans le dispositif des dernières conclusions du salarié, soutenues oralement et déposées lors de l'audience devant le conseil de prud'hommes, une cour d'appel en a exactement déduit qu'elles étaient recevables. (Cass soc., 19 octobre 2022, pourvoi n° 21-13060)

BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2022, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
22/61	Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON	2 GARAGES ET 2 CELLIERS	BORDEAUX	6 rue de Corcelle	108 000 €	Vente non requise
22/68	ABR & ASSOCIÉS (REDLINK NOU- VELLE-AQUITAINE)	APPARTEMENT T2 AVEC PARKING	LORMONT	Résidence Le Nobilis, 2 rue Adrien-Lorcher	90 000 €	92 000 € M ^e ANDRÉ
22/73	SELAS DEFIS AVOCATS	1 ^{er} lot : IMMEUBLE À USAGE DE CENTRE DE BALNÉOTHÉRAPIE	PAREMPUYRE	2-3 impasse de la ZI de Landegrad	900 000 €	Défaut d'enchères
		2 ^e lot : LOCAL PROFESSIONNEL			30 000 €	30 500 € M ^e MARTY

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com

Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000044378066>) :

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour le département de la Gironde est de 0.183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté :

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour le département de la Gironde

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde.

- Les tarifs visés à l'article 1^{er} sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4^e et 5^e de l'article 3 de l'arrêté.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

SELARL RODRIGUEZ & CARTRON

AVOCAT A LA COUR
18 RUE JULES FERRY - 33500 LIBOURNE
Tél: 05.57.50.10.50
marjorie.rodriguez@avocavance.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE AU PALAIS DE JUSTICE - 22 RUE THIERS

IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION

«3 rue de la République» 33860 REIGNAC

MISE A PRIX : 54 000 €

ADJUDICATION DU 03 FEVRIER 2023 À 14 HEURES

CREANCIER POURSUIVANT : CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE - BANQUE, Société Anonyme au capital de 5.582.797 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 568 501 282 B, dont le siège social est sis «1 rue du Dôme» à 67003 STRASBOURG, prise en la personne de son représentant légal domicilié es qualités au dit siège, ayant pour avocat plaidant la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON représentée par Maître Marjorie RODRIGUEZ

DESIGNATION : Un immeuble à usage d'habitation, sis commune de REIGNAC «3 rue de la République» et cadastré dite commune section ZE n°410 pour une contenance de 04 a 66 ca. Maison de centre-ville de style basque d'env 140 m² au sol, à étage, avec jardin à l'arrière, le tout sur une superficie d'env 460 m².

Maison composée, au RDC : d'une entrée, d'un séjour/salle à manger, d'une cuisine et d'une souillarde attenante et à l'étage : d'une salle de bains, de toilettes et de quatre chambres. Le bien est occupé.

Servitude de passage existante.

IMPORTANT : Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE sous les références 22/00016 et de la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères pour toutes personnes solvables.

VISITE : se renseigner auprès de la SCP BOUSSARD - ADO Commissaires de Justice à BLAYE (05.57.42.63.40)

L22EJ08814



ABR & ASSOCIES
(REDLINK NOUVELLE AQUITAINE)
SELARL d'Avocats
4 Quai Hubert Prom - 33300 BORDEAUX
TEL : 05.35.54.98.12
andre@redlink.fr

VENTE AUX ENCHERES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX au Palais de Justice
30 rue des Frères Bonie

DES PARCELLES EN NATURE DE TAILLIS

BOIS DE HAURES, LA GARENNE EST, 31 Route de Boyentran, BARBANNES NORD, VIGNOLLÉ et LAGUNE BERNÉT 33340 SAINT GERMAIN D'ESTEUIL

MISE A PRIX 5.000 €

ADJUDICATION LE 02 FEVRIER 2023 À 15 HEURES

A LA REQUETE DE : Maître Jean Denis SILVESTRI mandataire judiciaire associé membre de la SCP SILVESTRI BAUJET, demeurant 23 Rue du Chai des Farines-33000 BORDEAUX, liquidateur à la liquidation judiciaire de Monsieur Jonathan CHARBONNIER, né le 21 avril 1988 à LESPARRÉ-MEDOC, demeurant 2 Bis Route de Valeyrac, 33340 VALEYRAC, ayant pour avocat l'Avocat ci-dessus désigné.

DESIGNATION : Des parcelles en nature de taillis, Commune de SAINT GERMAIN D'ESTEUIL (33340), cadastrées A n°100 pour une contenance de 05a48ca, A n°138 pour une contenance de 55a50ca, A n°244 pour une contenance de 05a87ca, A n°283 pour une contenance de 16a58ca, A n°299 pour une contenance de 44a10ca, A n°300 pour une contenance de 03ha91a80ca, A n°353 pour une contenance de 06a19ca, C n°162 pour une contenance de 16a80ca, C n°169 pour une contenance de 14a06ca, C n°625 pour une contenance de 15a80ca, C n°636 pour une contenance de 28a21ca et C n°639 pour une contenance de 33a60ca.

IMPORTANT : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution - ventes - du Tribunal judiciaire de BORDEAUX RG N°22/00093. Avis rédigé par l'avocat poursuivant la vente lequel comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable.

VISITE SUR PLACE :

VISITES LIBRES

L22EJ10006

SCP AVOCAGIR
22 rue Elisée Reclus 33000 BORDEAUX
TEL : 05.56.44.68.86 - FAX : 05.56.44.68.79
Courriel : contact@avocagir.com

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX 30 RUE DES FRERES BONIE

MAISON D'HABITATION

26 rue Victor Hugo - 33440 AMBARES ET LAGRAVE
Immeuble cadastré Section AY n°190 (8a 68ca)
Et la moitié indivise du chemin d'accès cadastré Section AY n°191 (2a 91ca)

MISE A PRIX : 150 000 €

LE JEUDI 2 FEVRIER 2023 À 15 HEURES

CREANCIER POURSUIVANT : LA BANQUE POSTALE, Société Anonyme à Direction et Conseil de Surveillance, immatriculée au RCS de PARIS sous le n°421 100 645, ayant son siège 115 Rue de Sèvres - 75015 PARIS, agissant poursuite et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège

Ayant pour avocat la SCP AVOCAGIR (Maître Marc DUFRANC), société civile professionnelle d'avocat inscrite au barreau de BORDEAUX, y demeurant 22 rue Elisée Reclus au cabinet de laquelle il est fait élection de domicile.

DESIGNATION : - Une maison d'habitation de plain-pied d'environ 147 m² sise 26 rue Victor Hugo 33440 AMBARES ET LAGRAVE, cadastrée Section AY n°190, contenance de 8a 68ca composée d'un séjour, cuisine, 2 WC, bureau, cellier, SDE, 3 chambres, salle de bains, dressing, jardin attenant, occupée par ses propriétaires.

- La moitié indivise du chemin d'accès cadastré Section AY n°191 (2a 91ca)

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente. Rens. Tél. au 05.56.44.68.86.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX.

VISITES : Le 16.01.2023 de 10h à 12h et le 23.01.2023 de 14h à 16h.

Par la SCP X. AURIN - R. CORDIER-CADRO, Commissaire de Justice à BORDEAUX (33000), 21 rue de la Ville de Mirmont. Tel : 05.56.81.43.75.

RG : 22/00047

L22EJ09990

SELARL TRASSARD ET ASSOCIES
2 allées d'Orléans - 33000 BORDEAUX
Tél. : 05.56.23.87.20
Email : ptrassard@trassard-avocatsconseils.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE EN UN LOT

Au Palais de Justice de BORDEAUX - 30 rue des Frères Bonie (salle G)
RG 22/00097

UN LOCAL COMMERCIAL

Sis sur la commune de LACANAU (33) - 7 bis avenue du Lieutenant Princeteau
Cadastré section BE n° 666 d'une contenance de 3a 19ca

MISE A PRIX : 300.000 EUROS

Outre frais et clauses du cahier des conditions de vente

ADJUDICATION LE JEUDI 26 JANVIER 2023 À 15 HEURES ET SUIVANTES AU BESOIN

A la requête de la SELARL EKIP, mandataire judiciaire, dont le siège est à BORDEAUX, 2 rue de Caudéran, agissant en qualité de liquidateur judiciaire désigné à cette fonction par jugement du Tribunal de Commerce de Bordeaux en date du 6 janvier 2016.

Ayant constitué Me Patrick TRASSARD, avocat membre de la SELARL TRASSARD ET ASSOCIES.

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE

Il s'agit d'un local à usage commercial de discothèque, de plain pied, composé d'une entrée avec comptoir d'encaissement et vestiaire, bureau, salle principale avec espace DJ, sanitaires hommes et femmes, salle de douche, 6 pièces noires, une cave, le tout d'une superficie de 250,79 m². Le bien est libre de toute occupation.

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10^{ème} de la mise à prix sans que cette garantie puisse être inférieure à 3 000 € et du montant des frais d'adjudication prévus.

La visite s'effectuera à la diligence de la SPC BARRENECHE-CAGNON-VANMEENEN, huissiers de justice,

le mercredi 4 janvier 2023 de 09 h 30 à 11 h 30

le vendredi 6 janvier 2023 de 09 h 30 à 11 h 30

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser :

Au Cabinet de la SELARL TRASSARD ET ASSOCIES, Avocats susnommés.

Au greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX où le Cahier des conditions de vente a été déposé

L22EJ10213

Me Manuel DUCASSE - SELARL DUCASSE NICOLAS SICET avocat,
68 Cours de Verdun - 33000 BORDEAUX - Tel 05 56 52 14 41

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

À l'audience des Criées du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BORDEAUX
30 rue des Frères Bonie - 33077 BORDEAUX CEDEX

IMMEUBLE

à LEGE CAP FERRET, 9 boulevard des Mimosas lieudit Le Canon

MISE A PRIX : UN MILLION D'EUROS

LE JEUDI 19 JANVIER 2023 À 15 HEURES

D'Un Immeuble sis à LEGE CAP FERRET, 9 Boulevard des Mimosas, lieudit Le Canon cadastré KL 182 pour 19 a 54 ca, type landais

Mise à prix : Un million d'Euros

Le cahier des conditions de vente (RG 21/125) peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de BORDEAUX ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

VISITES : mardi 3 janvier 2023 de 10 h à 12 h

mardi 10 janvier 2023 de 14 h à 16 h

L22EJ07464

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE EN UN LOT

Au Palais de Justice de BORDEAUX - 30 rue des Frères Bonnie (salle G)
RG 22/00097

UN LOCAL COMMERCIAL

Sis sur la commune de LACANAU (33) - 7 bis avenue du Lieutenant Princeteau
Cadastré section BE n° 666 d'une contenance de 3a 19ca

MISE A PRIX : 300.000 EUROS

Outre frais et clauses du cahier des conditions de vente

**ADJUDICATION LE JEUDI 26 JANVIER 2023
À 15 HEURES ET SUIVANTES AU BESOIN**

RENSEIGNEMENTS : Le Cahier des conditions de vente peut être consulté auprès du Greffe du Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX ou au Cabinet de la SELARL TRASSARD ET ASSOCIES.

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10^{ème} de la mise à prix sans que cette garantie puisse être inférieure à 3 000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

La visite s'effectuera à la diligence de la SPC BARRENECHE-CAGNON-VANMEENEN, huissiers de justice,

le mercredi 4 janvier 2023 de 09 h 30 à 11 h 30

le vendredi 6 janvier 2023 de 09 h 30 à 11 h 30

L22EJ10214

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRÉONNAIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REVISION ALLEGEE A OBJET UNIQUE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS

Par arrêté n°23.11.22 du 10 novembre 2022, le Président de la Communauté de Communes du Créonnais a décidé de l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de la Révision Allégée à objet unique n°1 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'enquête publique se déroulera pendant 34 jours consécutifs

Du jeudi 1^{er} décembre 2022 9h00 au mardi 3 janvier 2023 à 17h00 inclus.

La révision allégée à objet unique n°1 du PLU Intercommunal de la Communauté de Communes du Créonnais prévoit le changement de destination du château de la Canadonne et ses annexes et de donner de la constructibilité limitée des terrains au sud du Château, afin de permettre un projet d'hébergement touristique sur le domaine.

Afin de conduire cette enquête, une commissaire enquêteuse a été désignée par le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux : Madame Elise VILLENEUVE en qualité de commissaire enquêteuse.

Le projet de révision allégée à objet unique n°1 du PLUI a fait l'objet d'une évaluation environnementale. L'évaluation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale figurent dans le dossier de PLUI soumis à enquête.

Le siège de l'enquête publique est situé au siège administratif de la Communauté de Communes du Créonnais 39 Bld Victor Hugo 33670 CREON.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, selon les modalités suivantes :

Consultation du dossier sous forme numérique :

Le dossier d'enquête est consultable en version informatique sur le site internet de la Communauté de communes du Créonnais (www.cc-creonnais.fr) et le site de la commune de St Léon (www.mairie-saintleon.fr) accessible 7j/7j et 24h/24h depuis le premier jour de l'enquête publique de 9h 00 jusqu'au dernier jour de celle-ci à 17 h 00

Consultation du dossier sur support papier : sur les 2 lieux de l'enquête publique listés dans le tableau ci-après, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture habituels au publics mentionnés dans ce tableau :

- au siège de la communauté de communes (39, boulevard Victor-Hugo, 33670 CREON), le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 09h à 12h

- à la mairie de Saint-Léon (14, route de Mondon, 33670 SAINT-LEON), le lundi de 09h à 18h le mercredi et le vendredi de 09h à 12h

Le public pourra formuler ses observations et propositions :

Par voie électronique, du premier jour de l'enquête publique de 9h 00 jusqu'au dernier jour de celle-ci à 17 h00 : par courrier électronique à l'adresse de messagerie suivante : urbanisme@cc-creonnais.fr

Sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés avant l'ouverture de l'enquête publique par la commissaire enquêteuse, durant la durée de l'enquête publique sur les lieux et jours d'ouverture, mentionnés dans le tableau ci-dessus.

Par courrier adressé par voie postale entre le premier et le dernier jour de l'enquête publique (le cachet de la poste faisant foi) à Mme Elise VILLENEUVE, commissaire enquêteuse- PLUI - Communauté de Communes du Créonnais 39 Bld Victor Hugo 33670 CREON

Lors des permanences que la commissaire enquêteuse assurera pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates, lieux et heures suivants :

Jeudi 1^{er} décembre 2022 de 9h à 12h, au siège de la Cdc du Créonnais

Lundi 19 décembre 2022 de 14h à 17h, au siège de la Cdc du Créonnais

Mardi 3 janvier 2023 de 14h à 17h, au siège de la Cdc du Créonnais

Période et lieux de consultation du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur : cf arrêté n°23.11.22

Autorités compétentes pour statuer et décisions pouvant être prises au terme de l'enquête :

Au terme de la procédure, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Créonnais se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision allégée à objet unique n°1 ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des rectifications au projet.

L22EJ07035



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES INSTALLATIONS CLASSEES AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 9 novembre 2022, une enquête publique est prescrite sur la demande formulée par la société GRELLIER ET FILS relative à l'extension et au renouvellement d'une carrière de sables située sur le territoire de la commune de Saint-Aubin-de-Blaye.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Pendant l'enquête qui se déroulera du 6 décembre 2022 au 6 janvier 2023 inclus, le dossier de demande d'autorisation environnementale accompagné de ses avis sera déposé à la mairie de Saint-Aubin-de-Blaye où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Lawrence BULGHERESI-DESCUILHES, sera présent à la mairie du lieu d'enquête aux jours et horaires suivants :

- Mardi 6 décembre 2022 de 14h00 à 17h00,
- Mercredi 14 décembre 2022 de 14h00 à 17h00,
- Jeudi 22 décembre 2022 de 14h00 à 17h00,
- Vendredi 6 janvier 2023 de 14h00 à 17h00.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Préfecture de la Gironde : www.gironde.gouv.fr, rubrique « publications légales » « enquêtes publiques ».

Des informations complémentaires concernant le projet peuvent être sollicitées auprès du représentant du responsable de projet :

Monsieur François MISSENERD - mél : f.missenard@geoscop.com
tél : 07 64 16 18 87

Le public pourra adresser ses observations :

- par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Saint-Aubin-de-Blaye.

- par mail à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr.

Ces observations seront consultables sur le site internet de la Préfecture pendant la durée de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la Cité administrative - Accueil DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

A la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables pendant un an, à la mairie de Saint-Aubin-de-Blaye, auprès du service des procédures environnementales à la DDTM et sur le site internet de la préfecture : www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales.

La Préfète est compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée, soit par un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions à respecter, ou par un arrêté de refus.

L22EJ07026

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE

Projet de construction d'un collège sur le territoire de la commune de Montussan
Enquête publique unique préalable à déclaration de projet et à mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire métropolitaine bordelaise et du Plan local d'Urbanisme de la commune de Montussan avec le projet

Par arrêté de la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfète de la Gironde, en date du 29 novembre 2022, a été prescrite une enquête publique unique afin de recueillir l'avis du public sur l'intérêt général du projet de construction d'un collège sur le territoire de la commune de Montussan et sur la mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'aire métropolitaine bordelaise et du Plan local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Montussan avec ce projet.

Cette enquête unique aura lieu du 2 janvier au 2 février 2023 inclus, sur le territoire de la commune de Montussan. Son déroulement devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Préalablement à la réalisation des travaux, doivent intervenir :

- la déclaration de projet prévue à l'article L.300-6 du Code de l'Urbanisme, permettant de se prononcer sur l'intérêt général du projet de construction d'un collège,
- la mise en compatibilité du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise et du PLU de la commune de Montussan avec le projet.

Des informations relatives au projet peuvent être obtenues auprès du Conseil départemental et plus spécifiquement auprès de :

- Mme Florence BERARD, Urbaniste au Service d'appui aux politiques d'urbanisme et de programmation de l'habitat de la Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme (Tél. : 05.56.99.33.33 - Courriel : f.berard@gironde.fr),

- M. Maxim PEVERI, Chef de Projets «Mission Plan Collèges» à la Direction des Collèges (Tél. 07.78.68.74.74 - Courriel : m.peveri@gironde.fr) à l'adresse suivante : 1 Esplanade Charles de Gaulle - CS 71223 - 33074 Bordeaux Cedex.

Le public aura la possibilité, pendant la période indiquée ci-dessus, de prendre connaissance du dossier d'enquête comprenant les pièces exigées par le Code de l'Environnement (articles L.123-6 et R.123-8) et le Code de l'Urbanisme (articles R.153-8 et R.313-11), et notamment les documents relatifs à la mise en compatibilité du SCOT et du PLU, la déclaration de projet, les avis des personnes publiques associées, une évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi que le bilan de la concertation :

- à l'accueil de la Mairie de Montussan, siège de l'enquête, 1 place Pierre de Brach,
 - au siège du Syndicat Mixte du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise (SYSDAU), Hangar G2, quai Armand Lalande à Bordeaux,
 - sur le poste informatique en accès libre mis à disposition par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (accueil de la Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux),
- aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Par ailleurs, dans les mêmes conditions de délai, le dossier d'enquête unique sera consultable sur le site internet

des services de l'État en Gironde à l'adresse suivante : www.gironde.gouv.fr (rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes publiques»).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur les registres d'enquête, à feuillets cotés non mobiles, paraphés par le Commissaire enquêteur et ouverts par le Maire de Montussan et la Présidente du SYSDAU.

Des observations et propositions relatives au projet pourront également être adressées, avant clôture de l'enquête, à la Commissaire enquêteure :

- par correspondance, en Mairie de Montussan, siège de l'enquête,
- par voie électronique, à l'adresse suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ou communiquées à la Commissaire enquêteure lors de ses permanences, seront consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site des services de l'Etat en Gironde.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication, auprès de la Préfète de la Gironde, autorité organisatrice (Direction Départementale des Territoires et de la Mer - (Service des Procédures Environnementales - Cité administrative - 2 rue Jules Ferry, BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex) du dossier d'enquête publique, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, et des observations formulées par le public pendant toute la durée de celle-ci.

Par décision de la Présidente du Tribunal administratif de Bordeaux susvisée, Mme Georgette PEJOUX, Urbaniste retraitée, est désignée en qualité de Commissaire enquêteure.

La Commissaire enquêteure se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

en Mairie de Montussan, les :

- lundi 02 janvier 2023 de 14h à 17h,
- samedi 07 janvier 2023 de 10h à 12h,
- mercredi 11 janvier 2023 de 9h à 12h,
- mardi 31 janvier 2023 de 9h à 12h,
- jeudi 02 février 2023 de 13h30 à 17h30,

au siège du Syndicat Mixte du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise, les :

- jeudi 12 janvier 2023 de 10h à 12h,
- mercredi 25 janvier 2023 de 14h à 16h.

Copies du rapport et des conclusions de la Commissaire enquêteure resteront déposées, pendant le délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête, à la DDTM de la Gironde, en Mairie de Montussan, au siège du SYSDAU et sur le site internet des services de l'Etat en Gironde www.gironde.gouv.fr (rubriques précitées) afin que le public en prenne connaissance.

Ces documents seront transmissibles à toute personne intéressée qui en fera la demande à la Préfète de la Gironde.

A l'issue de l'enquête publique, l'organe délibérant du SYSDAU et le Conseil municipal de Montussan seront destinataires du dossier de mise en compatibilité (éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et des résultats de l'enquête), du rapport et des conclusions de la Commissaire enquêteure ainsi que du procès verbal de la réunion d'examen conjoint et invités à délibérer, chacun en ce qui le concerne, sur la mise en compatibilité du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise et du PLU de la commune de Montussan.

Au vu des résultats de l'enquête publique, des avis exprimés et des délibérations de la commune de Montussan et du SYSDAU, le Conseil départemental de la Gironde se prononcera sur l'intérêt général de l'opération, par une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise et du PLU de la commune de Montussan.

Le présent avis sera mis en ligne sur le site internet www.gironde.gouv.fr et affiché en Mairie de Montussan, au siège du SYSDAU et sur les lieux des travaux.

L22EJ09066



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LA REVISION ALLEGEE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 2022-08 en date du 31 octobre 2022, le Maire de Marcheprime a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant la révision alléguée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de Marcheprime.

A cet effet, Monsieur Alain RIVOAL (Directeur général des services de mairie retraité) a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par Madame la Présidente du tribunal administratif de Bordeaux.

Cette enquête publique se déroulera en mairie de Marcheprime du mardi 3 janvier 2023 au vendredi 3 février 2023 inclus, soit 32 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance des dossiers en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Le dossier et les informations relatives à l'enquête publique pourront être demandés et consultés à la mairie de Marcheprime ainsi que sur le site de la Commune : www.ville-marcheprime.fr

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet, ou les adresser, par écrit, au Commissaire enquêteur : Monsieur Alain RIVOAL, Commissaire enquêteur - Mairie de Marcheprime - 3 avenue de la République, 33 380 MARCHEPRIME.

En outre, ces observations pourront être adressées directement par e-mail sur la boîte mail dédiée : enquetepubliqueplu2022@ville-marcheprime.fr, du mardi 3 janvier 2023 à 9h, heure d'ouverture de l'enquête publique, au vendredi 3 février 2023, 17h, heure de clôture de l'enquête publique.

Le Commissaire enquêteur recevra les observations faites sur le projet de révision du PLU, à la mairie :

- cLe Mardi 3 janvier 2023, de 9h à 12h,
- cLe Mercredi 18 janvier 2023, de 14h à 17h,
- cLe Vendredi 3 février 2023, de 14h à 17h.

À l'issue de l'enquête, le rapport et l'avis motivé du Commissaire enquêteur seront transmis au Maire dans le délai d'un mois suivant la date de clôture de l'enquête.

Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la mairie de Marcheprime et sur le site internet de la commune pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Conseil municipal de Marcheprime aura alors compétence pour prendre la décision d'approbation de la révision alléguée du Plan Local d'Urbanisme.

L22EJ06084

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRÉONNAIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REVISION ALLEGEE A OBJET UNIQUE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS

Par arrêté n°24.11.22 du 10 novembre 2022, le Président de la Communauté de Communes du Créonnais a décidé de l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de la Révision Allégée à objet unique n°2 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'enquête publique se déroulera pendant 34 jours consécutifs

Du jeudi 1^{er} décembre 2022 9h00 au mardi 3 janvier 2023 à 17h00 inclus.

La révision allégée à objet unique n°2 du PLU Intercommunal de la Communauté de Communes consiste à procéder à la levée du risque carrière sur la zone AXc sur la commune de Haux, correspondant à l'activité des Crémants Céline.

Afin de conduire cette enquête, une commissaire enquêteuse a été désignée par le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux : Madame Elise VILLENEUVE en qualité de commissaire enquêteuse.

Le projet de révision allégée à objet unique n°2 du PLUI a fait l'objet d'une évaluation environnementale. L'évaluation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale figurent dans le dossier de PLUI soumis à enquête.

Le siège de l'enquête publique est situé au siège administratif de la Communauté de Communes du Créonnais 39 Bld Victor Hugo 33670 CREON.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, selon les modalités suivantes :

Consultation du dossier sous forme numérique :

Le dossier d'enquête est consultable en version informatique sur le site internet de la Communauté de communes du Créonnais (www.cc-creonnais.fr) et le site de la commune de Haux (www.mairie.haux33.fr) accessible 7j/7j et 24h/24h depuis le premier jour de l'enquête publique de 9h 00 jusqu'au dernier jour de celle-ci à 17 h00

Consultation du dossier sur support papier : sur les 2 lieux de l'enquête publique listés dans le tableau ci-après, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture habituels aux publics mentionnés dans ce tableau :

- au siège de la communauté de communes (39, boulevard Victor-Hugo, 33670 CREON), le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 09h à 12h

- à la mairie de Haux (1, Route départementale 239N - 33 550 HAUX), le lundi de 08h30 à 12h, le mardi de 13h à 18h, le vendredi de 13h à 17h, et le mercredi et samedi de 9h à 12h

Le public pourra formuler ses observations et propositions :

Par voie électronique, du premier jour de l'enquête publique de 9h 00 jusqu'au dernier jour de celle-ci à 17 h00 : par courrier électronique à l'adresse de messagerie suivante : urbanisme@cc-creonnais.fr

Sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés avant l'ouverture de l'enquête publique par la commissaire enquêteuse, durant la durée de l'enquête publique sur les lieux et jours d'ouverture, mentionnés dans le tableau ci-dessus.

Par courrier adressé par voie postale entre le premier et le dernier jour de l'enquête publique (le cachet de la poste faisant foi) à Mme Elise VILLENEUVE, commissaire enquêteuse- PLUI - Communauté de Communes du Créonnais 39 Bld Victor Hugo 33670 CREON

Lors des permanences que la commissaire enquêteuse assurera pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates, lieux et heures suivants :

Jeudi 1^{er} décembre 2022 de 9h à 12h, au siège de la Cdc du Créonnais

Lundi 19 décembre 2022 de 14h à 17h, au siège de la Cdc du Créonnais

Mardi 3 janvier 2023 de 14h à 17h, au siège de la Cdc du Créonnais

Période et lieux de consultation du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur : cf arrêté 24.11.22 du 10 novembre 2022

Autorités compétentes pour statuer et décisions pouvant être prises au terme de l'enquête :

Au terme de la procédure, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Créonnais se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision allégée à objet unique n°2 ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des rectifications au projet.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, conformément à l'article R123-9 du code de l'environnement. L22EJ07039

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Projet de création du système de protection contre les inondations du quartier «La Maréchale» sur la commune de Saint Seurin de Cadourne

En application de l'article L123-19 du code de l'environnement, il sera procédé à une consultation du public du lundi 26 décembre 2022 au mercredi 25 janvier 2023 inclus sur la demande de projet de création du système de protection contre les inondations du quartier «La Maréchale» sur la commune de SAINT SEURIN DE CADOURNE demandé par le Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe Médoc (SMBVPM).

Le responsable du projet est le Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe Médoc (SMBVPM) - 02, place Brigade Carnot - 33590 SAINT VIVIEN DE MEDOC - M. Alexandre PELLE.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale, sans étude d'impact, sera consultable sur le site internet des services de l'Etat en Gironde : www.gironde.gouv.fr rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes-publiques», «consultations du public».

Les intéressés pourront faire part de leurs observations ou questions à l'adresse mail suivante :

ddtm-spe2@gironde.gouv.fr

Toute observation transmise avant le début de la participation du public et après la clôture de la participation du public ne pourra pas être prise en considération.

Le dossier sur support papier pourra être consulté à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, service des procédures environnementales - cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33000 Bordeaux.

Toute information complémentaire peut être demandée auprès de ce service tél : 05 47 30 53 28.

A la fin de la participation du public, une synthèse des observations sera rédigée par le service instructeur et permettra la prise en considération des observations avant décision. Cette synthèse sera consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde : www.gironde.gouv.fr. La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande d'autorisation sollicitée.

L22EJ07513

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

CONSTITUTIONS

SELARL JULIA PEYRE Société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'avocat au capital de 1 000 euros

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/11/2022, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

L22EJ04341



Aux termes d'un ASSP en date du 14/11/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LES PISTES. Objet social : La propriété et la gestion de tous biens mobiliers et immobiliers ; l'acquisition, la vente, la location, la prise à bail, la location-vente, la propriété, la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ; la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 443 Route Départementale, 239 Sud, 33550 HAUX Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX Gérance : M. LABAT Alexandre, demeurant 443 Route Départementale, 239 Sud, 33360 LATRESNE

Clause d'agrément : La cession de titres est soumise à l'agrément des associés sauf par voie de donation. Pour avis La Gérance

L22EJ07669

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'actes sous signature privée en date du 14 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : W3A. Siège social : 1 Chemin de la Sablière, 33250 CISSAC MEDOC

Objet social : - l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'échange, la location, l'administration et la gestion de tous biens meubles et immeubles, de tous droits mobiliers et immobiliers, de tous placements des disponibilités, liquidités ou trésorerie, et plus largement de tous investissements de nature patrimoniale,

- la mise à disposition gratuite et la jouissance par les associés des biens, notamment immobiliers, appartenant à la Société,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Angélique FAUCHEY née CLASTRES, demeurant 1 Chemin de la Sablière 33250 CISSAC MEDOC, et Monsieur William FAUCHEY, demeurant 1 Chemin de la Sablière 33250 CISSAC MEDOC,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L22EJ07966



V.C.2.W. Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 13 rue Pablo Picasso, Résidence Club, Groupe E, 33700 MERIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 29-11-2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : V.C.2.W. Siège : 13 rue Pablo Picasso, Résidence Club, Groupe E, 33700 MERIGNAC Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros. Objet : Prise de participation dans toutes sociétés, entreprises ou groupements ; Prise de participation dans des sociétés civiles immobilières, ou toutes autres formes de société à prépondérance immobilière ; détention, administration et gestion d'un portefeuille de titres de participations et droits sociaux ; exercice de mandats sociaux et de fonctions de direction dans les sociétés détenues ; Conseil et animation stratégique des sociétés détenues, prestations de services réalisées au bénéfice de celles-ci, notamment dans les domaines administratifs, commercial, financier, ressources

humaines, communication, Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Vincent WIECKOWSKI, demeurant 13 rue Pablo Picasso, Résidence Club, Groupe E, 33700 MERIGNAC.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L22EJ08731



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 29 novembre 2022, à LÈGE CAP FERRET.

Dénomination : EURL KHALIFA.

Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Siège social : 59 avenue de Bordeaux, 33970 Lège Cap Ferret.

Objet : en France et à l'étranger: commerce de gros et de détail, négoce principalement dans le textile, le linge de maison, objets de décoration et d'ameublement intérieur et extérieur, luminaires et accessoires, prestataire de services, import-export, commerce ambulancier.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Madame Leïla KHALIFA épouse KOECHLIN, demeurant 59 avenue de Bordeaux, 33970 Lège Cap Ferret

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

la gérance

L22EJ09090



NOGUEDO

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Caroline LAFFARGUE, Notaire à BORDEAUX (33000) le 25 novembre 2022 a été constituée une société civile immobilière dénommée NOGUEDO, ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : Acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et la vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe, ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : 28 rue Castillon 33000 BORDEAUX. Durée : 99 ans. Capital social : CENT EUROS (100,00 €)

Apports : les apports sont en numéraire uniquement. Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable des associés.

Le gérant : Monsieur Paul BEZIAU demeurant à BORDEAUX (33000) 43 rue Sainte-Colombe.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L22EJ09248



GAIA-MED Société civile immobilière au capital de 200 euros. Siège social : 21 Chemin Fouchet, 33650 LA BREDE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30/11/2022 à LA BREDE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : GAIA-MED. Siège social : 21 Chemin Fouchet, 33650 LA BREDE

Objet social : L'acquisition, la location et la gestion de tous immeubles bâtis et non-bâti, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la Société ; L'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires ; La conclusion et la prise de garanti de tout emprunt, hypothécaire ou non.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Francis TOVAGLIARO et Madame Florence TOVAGLIARO demeurant ensemble 21 chemin fouchet, 33650 LA BREDE.

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L22EJ09282

Aux termes d'un ASSP en date du 30/11/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LOU FLOC. Objet social : - Le support d'un patrimoine familial ; - L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement et exceptionnellement la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Siège social : 21, rue Denis Diderot, 33130 BEGLES. Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. FREZOULS Antoine, demeurant 21, rue Denis Diderot, 33000 BORDEAUX

L22EJ09295



POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



Domaine Arthémise

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à JAU-DIGNAC-LOIRAC du 30 novembre 2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCL.
Dénomination sociale : Domaine Arthémise

Siège social : 51 route de Valeyrac 33590 JAU-DIGNAC-LOIRAC

Objet social : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, et exceptionnellement la vente des biens sociaux lui appartenant, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, et à titre accessoire la mise à disposition à titre gratuit ou non des biens immobiliers sociaux appartenant à la société au profit des associés, Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 999,00

Gérance : Madame Ambre DEPUERS-FIORENTE demeurant à SAINT VIVIEN DE MEDOC (33590), 11 rue des mimosas ; Monsieur Guillaume MERCUZOT, demeurant à AIXE SUR VIENNE (87700), 39 bis rue Rochefroide ; Madame Nadine TAVITIAN, demeurant à CHATOU (78400), 26 avenue d'Eprémésnil.

Clause d'agrément : agrément des associés dans tous les cas.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L22EJ09355



42 Chemin d'ormon
33610 CANEJAN
Tél : 05 56 78 00 00

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/11/2022, il a été constitué sous la une société par actions simplifiée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes : dénomination sociale : **REDDANI IMMOBILIER** nom commercial : REDDANI IMMOBILIER Capital social : 1 000 euros Siège social : 20, rue Roustaing - 33400 Talence Objet social : Locations meublées et non meublées. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. Clause d'agrément Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés : la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Président : Monsieur Nordine REDDANI Demeurant au 20, rue Roustaing - 33400 Talence. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. Pour avis et mention.

L22EJ09377

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 28/11/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : D'GEMA

Siège social : 30 allée Haussmann - Boîte D115, 33300 BORDEAUX

Objet social : Toutes activités de marchands de biens

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Géraldine SPESSATO, demeurant à BORDEAUX (33300), 30 Allée Haussmann - Apt D115, a été nommée gérante

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis
La Gérance

L22EJ09383

HDN

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5, rue Esprit des lois
33000 BORDEAUX

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 30 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : HDN

Siège social : 5 rue Esprit des lois - 33000 BORDEAUX

Objet social : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. Toutes prestations de services, conseils, études au profit des sociétés sur les plans administratifs, comptables, techniques, commerciaux, financiers ou autres

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 €

Gérance : M. Vincent MOREAU demeurant 31 rue Colbert - 33000 BORDEAUX

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L22EJ09401

de contestation sur la validité du mandat conféré, la charge de la preuve incombe à celui qui se prévaut de l'irrégularité du mandat.

Agrément : La cession d'actions à un associé ou à un tiers non associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité, l'associé prenant part au vote et ses actions étant prises en compte pour le calcul de la majorité requise.

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

L22EJ09338



Aux termes d'un ASSP en date du 30/11/2022, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SEIB
Objet social : Boucherie, charcuterie, volailler, traiteur, épicerie fine, produit laitier.

Siège social : 11 route de l'Océan, 33480 SAINTE HELENE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. REYNAUD Benoit, demeurant 24 allée des Chanterelles, 33950 LEGE CAP FERRET

Pour avis
Le Gérant

L22EJ09348

LYVE B

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 195 boulevard du Président Wilson
33200 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 29 novembre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LYVE B
Siège social : 195 boulevard du Président Wilson 33200 BORDEAUX

Objet social : Acquisition, construction, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Lise BEAUPIGNY, demeurant 195 Boulevard du Président Wilson 33200 BORDEAUX et Monsieur Jean-Yves BEAUPIGNY, demeurant 195 Boulevard du Président Wilson 33200

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L22EJ09312



Avocat au barreau de Bordeaux
31 Allées de Tourny
33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Bordeaux en date du 18 novembre 2022 il a été créée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SPLASH SYNC**

Forme : société par actions simplifiée

Capital social : 5000 €

Siège social : 21, Allée des Papillons 33470 GUJAN MESTRAS

Objet : La conception, le développement, l'édition et la publication de logiciels, d'outils de synchronisation d'API, et de manière générale de solutions informatiques ; et la fourniture de prestations d'accompagnement et de conseil y afférentes.

Durée : 99 ans

Président : Monsieur Bernard Paquier, né le 30/09/1983 à Angers (49), demeurant 39, rue Poyenne - 33000 Bordeaux.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Les associés peuvent se faire représenter en toute occasion par un autre associé ou toute autre personne spécialement mandatée à cet effet. Chaque associé peut disposer d'un nombre illimité de mandats. En cas

CRÉATEURS D'ENTREPRISES POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !



CHLOÉ MENANTEAU Notaire

demeurant 61 avenue Bel Air, 33200 BORDEAUX

NAVARRO GRANDOU Avocats 8-10 rue d'Albret 09000 FOIX

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINTE FOY LA GRANDE du 25 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : NINA.D Siège social : 4 rue de la République 33220 STE FOY LA GRANDE

Gérance : Alain DILOY demeurant 6 rue François Rabelais 33180 CASTELMAU-ROU - Graciete VENANCIO GONCALVES épouse DAMASO demeurant 11 rue Paul Emile Victor 33220 PINEUILH

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE

Pour avis La Gérance L22EJ09838

Aux termes d'un ASSP en date du 23/11/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : CAB'INVEST

Objet social : Toutes opérations de promotion immobilière, directement ou indirectement, et conseil en la matière, toutes opérations d'achat, de revente, de conservation, de location, de transactions immobilières, et plus généralement toutes opérations rentrant dans le cadre de l'activité de marchand de biens.

Siège social : 16 chemin de Gales, 33650 LA BREDE Capital : 1 000 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis Le Président L22EJ09866



5 avenue de Virecourt 33370 ARTIQUES-PRES-BORDEAUX 05 57 54 26 00 www.gironde.cerfrance.fr



ATELIER MEGUIRA

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 € Siège social : 21 Avenue du Général Castelnau 33140 VILLENAVE D ORNON

AVIS DE CONSTITUTION

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : Atelier Meguirra.

Siège social : 21 Avenue du Général Castelnau, 33140 VILLENAVE D ORNON.

Objet social : Menuiserie et ébénisterie d'art. Tous travaux de menuiserie bois et autres matériaux à destination des professionnels et des particuliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 5 000 €.

Gérance : Monsieur Gary MEGUIRA, demeurant 5 Impasse du Lucias, 34790 GRABELS,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis La Gérance

L22EJ09848

SCM CABINET DENTAIRE SUD BORDEAUX Société civile de moyens au capital de 1 000 euros

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 01/12/2022 à Villenave d'Ornon, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCM CABINET DENTAIRE SUD BORDEAUX

Forme sociale : Société civile de moyens Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Objet social : La Société a pour objet exclusif de faciliter l'activité professionnelle de ses membres, exerçant une profession de Chirurgien-Dentiste, par la mise en commun de moyens utiles à l'exercice de leur profession (locaux, matériels, mobilier, personne, etc.), sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci, ni rechercher de bénéfices autre que l'économie qui pourra en résulter pour chacun des associés, et sans que le capital investi soit rémunéré.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Gérance : Madame Kelly AUGEREAU demeurant 3 Place des Bosquets de Poujau 33 610 CESTAS et Madame Julie REBECK demeurant 6 quai des Chartrons Apt 7 33 000 BORDEAUX.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. Pour avis La Gérance

L22EJ09736

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles BOUZONIE, notaire à BORDEAUX, le 30 novembre 2022, a été constituée la société civile dénommée «SCI du Portail de Saint Genès de Lombaum», siège social : SAINT GENES DE LOMBAUD (33670), «Le Portail».

Capital social : CINQ CENT CINQUANTE ET UN MILLE CINQ CENT CINQUANTE EUROS (551.550,00 €), divisé en 551 550 parts sociales de UN EURO (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 551 550,

Apports en numéraire : 1.550,00 €.

Apport en nature : Immeuble situé à SAINT GENES DE LOMBAUD (33670), 195 allée des Platanes , lieudit «Le Portail»

Évalué : 550.000,00 €.

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. Bordeaux.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(e) premier gérant de ladite société : - Madame DOORNAERT Sylvette Francine, retraitée, demeurant à SAINT GENES DE LOMBAUD (33670), 195 allée des Platanes.

L22EJ09746

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Chloé MENANTEAU, Notaire à SANILHAC, 53 Route de la Rampinsolle, Notre Dame de Sanilhac, le 30 novembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : SOCIETE CIVILE PATRIMONIALE MINNICK.

Siège social : LEGE CAP FERRET (33950) 150 Avenue du Médoc

Durée : 99 ans Capital social : 100,00 € Apports en numéraire

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Mr Michel Yves Gabriel MONTURY et Mme Annick PRIEURET épouse MONTURY demeurant ensemble à MENSIGNAC (24350) 4 chemin des Glycines La Villa.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX

Pour avis Le notaire. L22EJ09773

COCERTO Experts-comptables accompagnateurs des créateurs et repreneurs d'entreprises

MAGABYO

SAS au capital de 5 000 € Siège social : 4, Allée Camille Desmoulins (33160) ST MEDARD EN JALLES

Par un acte ss signature électronique du 25/11/2022 à ST MEDARD EN JALLES, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes Forme : SAS unipersonnelle Dénomination : MAGABYO Siège : 4, Allée Camille Desmoulins (33160) ST MEDARD EN JALLES

Durée : 99 ans Capital : 5 000 € Objet : la réalisation de tous travaux de revêtements de sols et de murs, en béton ciré et chapes fluides anydrite et ciment et de petits travaux du bâtiment

Aux termes d'un ASSP en date du 23/11/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI FLEUR Objet social : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

Siège social : 61 avenue Bel Air , 33200 BORDEAUX Capital : 138 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX Co-gérance : M. DELGADO Thomas,

L22EJ09773

L22EJ09831

L22EJ09880





GRUPE SALMON ENERGIES

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 37 rue des Sables
33320 EYSINES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à EYSINES du 06/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : GROUPE SALMON ENERGIES

Siège social : 37 rue des Sables 33320 EYSINES

Objet social : Prise de participation dans toutes sociétés ; détention et gestion de titres de participations ; fourniture de tous conseils, études et prestations de services administratifs, commerciaux, techniques, financiers, de gestion ; apport d'affaires ; ouverture et gestion de tous comptes bancaires de tout contrat de capitalisation et de tout portefeuille de titres ; conclusion de tout emprunt, et à titre exceptionnel cautionnement hypothécaire des associés ; acquisition administration exploitation et exceptionnellement vente de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, terrains ; mise à disposition gratuite au profit du ou des dirigeants de tous biens immobiliers appartenant à la Société

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Jérôme SALMON, demeurant 37 rue des Sables 33320 EYSINES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L22EJ10217



OBVM

EURL au capital de 1 000 €
Siège social : 4 bis allée du Bois du Château 33290 PAREMPUYRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PAREMPUYRE du 06/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : OBVM

Siège social : 4 bis allée du Bois du Château, 33290 PAREMPUYRE

Objet social : Prise de participation dans toutes sociétés ; détention et gestion de titres de participations ; fourniture de tous conseils, études et prestations de services administratifs, commerciaux, techniques, financiers, de gestion ; apport d'affaires ; ouverture et gestion de tous comptes bancaires de tout contrat de capitalisation et de tout portefeuille de titres ; conclusion de tout emprunt, et à titre exceptionnel cautionnement hypothécaire des associés ; acquisition administration exploitation et exception-

nellement vente de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, terrains ; mise à disposition gratuite au profit du ou des dirigeants de tous biens immobiliers appartenant à la Société

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Olivier BRAGATTO, demeurant 4 bis allée du Bois du Château 33290 PAREMPUYRE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L22EJ10220



JUSQU'AU BOUT COPAINS COMME COCHONS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 171 rue Marcel Dassault
33260 LA TESTE DE BUCH

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date du 6/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : JUSQU'AU BOUT COPAINS COMME COCHONS

Siège : 171 rue Marcel Dassault - 33260 LA TESTE DE BUCH

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : import, export, négoce de tous produits alimentaires, viandes séchées, produits alimentaires bio, boissons alcoolisées et de tous les accessoires se rapportant à cette activité en gros, demi gros et en détail.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président :

la société MARINELA HOLDING, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 171 rue Marcel Dassault - 33260 LA TESTE DE BUCH, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 921 451 019 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Arnaud LAFON, Président.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS
La Présidente

L22EJ10223

24H/24H
PUBLICATION
DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE
EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME
INTERNET



LA CABANE DES COPAINS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 171 rue Marcel Dassault
33260 LA TESTE DE BUCH

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date du 6/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LA CABANE DES COPAINS

Siège : 171 rue Marcel Dassault - 33260 LA TESTE DE BUCH

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : La restauration traditionnelle ; sur place, à emporter et en livraison
- Epicerie spécialisée, traiteur et salon de thé

- L'organisation et la réception de tout événement
- Food-truck et ventes ambulantes
- L'apport d'affaire

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président :

la société MARINELA HOLDING, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 171 rue Marcel Dassault - 33260 LA TESTE DE BUCH, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 921 451 019 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Arnaud LAFON, Président.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS
La Présidente

L22EJ10225



VJ BOX ARCAHON

Société civile immobilière
Au Capital de 1 000 euros
Siège social : 7 impasse May-sur-Orne
33260 LA TESTE DE BUCH
RCS Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Sanguinet du 5/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : VJ BOX ARCAHON

Siège social : 7 impasse May-sur-Orne
33260 LA TESTE DE BUCH

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant

constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen notamment de vente, échange ou apport en société ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérant : Monsieur Vincent DONNESSE demeurant à LA-TESTE-DE-BUCH (33260) 7 impasse May-sur-Orne

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

Pour avis
La Gérance

L22EJ10227



42 Chemin d'omon
33610 CANEJAN
Tél : 05 56 78 00 00

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/11/2022, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes : dénomination sociale : **WAYOWAYO GAMBETTA** Capital social : 1 000 euros Siège social : 9, rue Georges BONNAC - 33000 BORDEAUX. Objet social : Restauration traditionnelle sur place et à emporter. Vente d'alcool. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. Cession d'actions : Toute transmission par quelque moyen que ce soit d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital est soumise, sauf lorsqu'elle est réalisée au profit d'un Associé, à l'agrément préalable de la collectivité des Associés. Président : la société ZAMBROKAL S.A.R.L. au capital de 2 000 euros Immatriculée au R.C.S. de Bordeaux sous le numéro 882 079 676 Sise au : 112, rue Alexis LABRO-33130 BEGLÉS Représentants permanents : Monsieur Etienne DOUET demeurant 42, Rue André Mureine - 33130 Bègles Monsieur Joël SALLES demeurant 101, Rue Mandron - 33000 Bordeaux Monsieur Clément DESCOL demeurant 10, Cours de la Somme 33800 Bordeaux. La Société sera immatriculée au R.C.S. de Bordeaux. Pour avis

L22EJ10252

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date du 10 novembre 2022 a été constituée la société **MOZART PRIMEURS**.

Forme : société par actions simplifiée

Siège : 4 avenue Pasteur, 33600 PESSAC

Objet : vente de fruits et légumes en gros, demi gros et détail, épicerie, opérations de vente, sédentaires et non sédentaires

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital : 2.000 euros

Président : Monsieur Benoît GREBONVAL, demeurant résidence Saint John S, rez-de-chaussée, appartement n° 30, 1 Mail Pierre Mendes-France, 33600 PESSAC

Agrément : actions librement cessibles entre associés, et soumises à agrément pour toute autre personne

L22EJ10255



149 av de la marme
33700 Mérignac
Tél : 05 57 85 59 10

FAT LAB COMMUNICATION
E.U.R.L. au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 6 Impasse Camille Godard
33480 CASTELNAU DE MEDOC
R.C.S : 483.559.894
Transféré au :
9 boulevard Henri Jacquement – 24430
MARSAC SUR L'ISLE

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par décision de l'associé unique, en date du 1er décembre 2022, le siège social a été transféré du 6 Impasse Camille Godard – 33480 CASTELNAU DE MEDOC au 9 boulevard Henri Jacquement – 24430 MARSAC SUR L'ISLE.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 483.559.894 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de PÉRIGUEUX.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,

L22EJ07711



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

MENUISERIE BOIS SERVICE 33
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 Impasse Brûle Perrein
33290 LUDON MEDOC
888 877 230 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Par décision en date du 17/11/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 10 Impasse Brûle Perrein 33290 LUDON MEDOC au 4 bis rue Gustave Eiffel – Box 6 33440 AMBARET ET LAGRAVE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L22EJ08764



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon
Mérignac - Portets
www.a3caudit.com

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MIOTTE
SCI au capital de 304,90 euros
Siège social : 23 Bis, rue des Roitelets
33970 LEGE CAP FERRET
335 217 683 RCS BORDEAUX

MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 28 novembre 2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Mme Françoise COURREGÉ, demeurant 23 Bis, rue des Roitelets 33970 LEGE CAP FERRET, pour une durée illimitée, à compter de ce jour.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis La Gérance

L22EJ08835



Paquier &
associés
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Par AGE du 30/09/22, les associés de la société DEWITTE, SAS au capital de 8 000 €, sise 26 av Gustave Eiffel, BP 322 33695 MERIGNAC CEDEX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°452 186 539, ont décidé d'augmenter le capital social de 200 000 € par incorporation de réserves pour le porter de 8 000 € à 208 000 €. En conséquence, les articles 6 et 7 ont été modifiés. Pour avis. Le Président.

L22EJ08915



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon
Mérignac - Portets
www.a3caudit.com

LE COMPTOIR DE SUZETTE
SAS au capital de 4 100 €
Siège social : 35 Bis Place des Allées,
33490 VERDELAIS
912 549 235 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 29/11/2022, il résulte que M. Patrick MARANT, demeurant 35 Ter Les allées, 33490 VERDELAIS, a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de Mme. Ambre EL YOUBI - DE SAINT DENIS, démissionnaire.

L22EJ09071



Fiduciaire du Sud-Ouest
60 Avenue du Capitaine Resplandy – 64100 BAYONNE

SCI 101 RUE RAYMOND LAVIGNE

Société civile
au capital de 5 000 euros
Siège social : 101 Rue Raymond Lavigne
33110 LE BOUSCAT
520 406 539 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 novembre 2022, les associés ont décidé de transférer le siège social au 58 avenue Montaigne 33160 SAINT MEDARD EN JALLES, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L22EJ09095



SERVICE
ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

BMS POWERSAFE
Société par actions simplifiée
au capital de 200 160 euros
Siège social : 11 avenue Henri Becquerel
Parc d'activité Kennedy, 33700 MERIGNAC
514 332 576 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 29/11/2022, ST@RTEC DEVELOPEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 2 020 000 euros, dont le siège social est 11 AVENUE HENRI BECQUEREL - PARC D'ACTIVITE KENNEDY, 33700 MERIGNAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 812 330 504 RCS BORDEAUX, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Thomas DEBUISSER, démissionnaire.

L22EJ09105



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

NEOGY
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 625 000 euros
Siège social : 9 Avenue Henri Becquerel,
33700 MERIGNAC
820 476 554 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 29/11/2022, ST@RTEC DEVELOPEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 2 020 000 euros, dont le siège social est 11 AVENUE HENRI BECQUEREL - PARC D'ACTIVITE KENNEDY, 33700 MERIGNAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 812 330 504 RCS BORDEAUX, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Thomas DEBUISSER, démissionnaire.

L22EJ09110

LAPI GROUPE

SAS au capital de 5.000 €
Siège: 3 allée des Fougères
33115 La Teste de Buch
RCS BORDEAUX 917 948 291

-Décisions d'AGM du 07/08/2022: Nomination des Membres du Conseil d'administration, Mme Sylvie LANGLOIS demeurant 37 rue de Stalingrad 92000 Nanterre, Mr Sébastien BOILLLOT demeurant 6 place Louis Barthou 33 000 Bordeaux, Mr Karl VERGER demeurant 46 avenue Victoria 06130 Grasse et Mr Grégoire TASSIN DE MONTAIGU demeurant 13 rue de Beauregard 78430 Louveciennes.

-Décisions d'AGM du 07/08/2022 et du Président du 28/10/2022: I/ Augmentation du capital social de 502 € par émission 502 actions nouvelles souscrites et libérées. II/ Augmentation du capital social de 1.878 € par émission de 1.878 actions nouvelles souscrites et libérées. Le capital social est porté à 7.380 € et l'article 7 des statuts modifié. Avis.

L22EJ09218

MANUTENTION SERVICES

SASU au capital de 3.000.000 €
Siège social : 46 rue Ferrere - 33000
BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°891 976 276

En date du 21/11/2022, l'associé unique a décidé de nommer à compter du 21/11/2022 en qualité de Directeur général la société AMPLITUDE HB, SASU au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 16 Impasse du Fourchin, 41220 LA FERTE ST CYR, immatriculée sous le n°887555449 au RCS de BLOIS représentée par M.BEDARIDA Henri en remplacement de M. DELMAS Hervé, démissionnaire. L'associé unique a également pris acte de la démission de M. PETIT Jean Philippe de ses fonctions de Directeur général délégué à compter du 30/11/2022.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

L'associé unique

L22EJ09236

AFRICA POWER SERVICES

SASU au capital de 3.000.000 €
Siège social : 46 rue Ferrere
33000 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°891 284 721

En date du 21/11/2022, l'associé unique a décidé de nommer à compter du 21/11/2022 en qualité de Directeur général M. FERNANDEZ Cédric, demeurant 105 bis avenue de la Boétie, 33320 LE TAILLAN MEDOC en remplacement de M. DELMAS Hervé, démissionnaire. En conséquence M. FERNANDEZ Cédric a démissionné ses fonctions de Directeur général délégué à compter du 21/11/2022.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

L'associé unique

L22EJ09237

CFMD

SAS au capital de 250.000 €
Siège social : 17 rue Vauban
33000 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°809 292 493

En date du 15/11/2022, l'associé unique a décidé de nommer à compter du 15/11/2022 en qualité de Président M. DELMAS Hervé, demeurant 71 rue Georges Mandel, 33000 BORDEAUX en remplacement de M. PAPUT Denis, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

L'associé unique

L22EJ09239

«LE PIGNADA»

Société civile au capital de 152,45 euros
SIEGE SOCIAL
179, route de Canéjan - BP 60106
33173 GRADIGNAN CEDEX
RCS BORDEAUX 428 594 311

NOMINATION D'UN CO-GÉRANT

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 juin 2022, Les associés ont décidé de nommer Madame Anne-Marie DUMARTIN, demeurant 44, rue Camille Pelletan 33400 Talence en qualité de Co-gérant de la société pour une durée illimitée.

L22EJ09241

SAS PERIGORD CAPITAL

SAS au capital de 2 800 000 €
Siège social : 33700 MERIGNAC
1 avenue Neil Armstrong
Bâtiment A
882 371 313 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes des décisions du Président en date du 18/11/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 22 rue Pasteur 33110 LE BOUSCAT.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

L22EJ09242

GARONNE CAPITAL

SAS au capital de 3 900 000 €
Siège social : 33700 MERIGNAC
1 avenue Neil Armstrong
Bâtiment A
884 467 770 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes des décisions du Président en date du 18/11/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 22 rue Pasteur 33110 LE BOUSCAT.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

L22EJ09243



SCI CELESTIN

Société Civile Immobilière
Au capital de 800,00 euros
Siège social : 5 Boulevard Garrau
33220 Ste Foy La Grande
RCS LIBOURNE : 537.891.608

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Suivant AGE du 02.08.2022, il a été décidé :

- Le transfert de siège social.

Ancienne mention : le siège social est fixé à Ste Foy la Grande (33220) 5 boulevard Garrau,

Nouvelle mention : le siège social est fixé à BERGERAC (24100) 32 Rue du Quartier juillet.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée du tribunal de commerce LIBOURNE et le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC où la société sera immatriculée.

Pour avis, la gérance.

L22EJ09253

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



ACTUARIEL EXPERTISE

Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

MODIFICATION GERANCE

L'assemblée générale des actionnaires de la société WEEHIVE, société par actions simplifiée au capital de 3010 euros, dont le siège social est situé 2 allée du Faisan Doré 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC, immatriculée 900 316 084 RCS BORDEAUX, a, en date du 10 NOVEMBRE 2022, constaté la démission de Monsieur Guillaume ZINN de ses fonctions de Directeur Général. Ce dernier ne sera pas remplacé.

L22EJ09264

CEREALT SARL au capital de 8.000 €
Siège social : 2, les planes, 33390 SAINT-GENES-DE-BLAYE 440 324 515 RCS de LIBOURNE Le 21/10/2022, l'AGE a pris acte du départ du gérant, M. François L'AMOULLER à compter du 31/10/2022. Mention au RCS de LIBOURNE

L22EJ09265

DELMAS INVESTISSEMENTS ET PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 90.343.587 €
17 rue Vauban - 33000 BORDEAUX
R.C.S. Bordeaux n° 538 762 444

En date du 21/11/2022, le conseil d'administration a décidé de nommer à compter du 21/11/2022 en qualité de Président M. DELMAS Hervé, demeurant 71 rue Georges Mandel - 33000 BORDEAUX en remplacement de NODRACH SAS, démissionnaire. Le conseil d'administration a également pris acte des démissions de M.CAVAILLE Joel de ses fonctions de Directeur général et de M.PAPUT Denis de ses fonctions de Directeur général délégué à compter au 10/11/2022.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Le président du conseil d'administration

L22EJ09272

ATHMO INFORMATIQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 400 000 euros
Siège social : 11 rue Profond,
33600 PESSAC
821 620 713 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION PAR TRANSMISSION UNIVERSELLE DU PATRIMOINE

Aux termes du procès-verbal du 21 novembre 2022, l'associé unique, la société ATHMO SA, société anonyme au capital de 8 820 000 euros, sis 44 avenue J.F. Kennedy, L-1855 LUXEMBOURG, immatriculé sous le numéro B 181768 au LUXEMBOURG, a décidé la dissolution sans liquidation de la société ATHMO INFORMATIQUE par application de l'article 1844-5 al.3 du Code Civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société ATHMO INFORMATIQUE à la société ATHMO SA, à l'issue du délai d'opposition qui est de 30 jours à compter de cette publication. Mention en sera faite au RCS de Bordeaux.

La société mère ATHMO SA absorbe sa filiale, la SASU ATHMO INFORMATIQUE, par une Transmission universelle de patrimoine entraînant ainsi la dissolution de cette dernière.
Pour avis
Le Président

L22EJ09283



STUDIO JOTI
SAS au capital de 1 000 euros
siège social: 366 cours de la Somme
33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 914 720 255

NOMINATION NOUVEAU PRÉSIDENT

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2.12.2022, il résulte que Madame Carole NAZARRE épouse ROCHE, demeurant 312 rue de Bègles à BORDEAUX (33800) a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Madame Chloé MAURIN, démissionnaire.

L22EJ09284

GESTORLY

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 2 500 euros
Siège social : 20-24 Avenue de Canteranne 33600 PESSAC
533 187 563 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

L22EJ09311

SCI DU PORT DU ROY

Société civile immobilière
Au capital de 178 000 euros
Siège social : 15, rue Gabriel Lamboley
33290 BLANQUEFORT
443 788 427 RCS BORDEAUX

L'AGE du 18/11/2022 a décidé de transférer le siège social du 15 rue Gabriel Lamboley, 33290 BLANQUEFORT au 83 c avenue du 11 novembre, 33290 BLANQUEFORT et de modifier l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis. La Gérance.

L22EJ09313

GESTLEROI

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 euros
Siège social :
20/24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC
803 727 551 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

(33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis
La Gérance

L22EJ09314

GESTPESSAC

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 2 500 euros
Siège social :
20-24 Avenue de Canteranne
33600 PESSAC
794 665 844 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis
La Gérance

L22EJ09316

CDN

Société par Actions Simplifiée
au capital de 3000 euros
Siège social : Lot 122
Zone Gironde Synergie
33820 SAINT AUBIN DE BLAYE
822 181 087 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2022, il résulte que :

-Le siège social a été transféré de Lot 122, Zone Gironde Synergies, 33820 SAINT AUBIN DE BLAYE à 10 Le Pas dessus, 33860 REIGNAC à compter du 31 Octobre 2022.

L'article 4 a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Pour avis,

L22EJ09328



LE LOFT DES KIDS
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Centre Commercial de Bordeaux Sud
Avenue des Pyrénées
33140 VILLENAVE D ORNON
849 351 952 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Par AGE du 01/12/2022, les associés de la SARL LE LOFT DES KIDS ont décidé de modifier l'objet social qui devient le commerce d'articles de prêt-à-porter, d'accessoires de mode, de chaussures et d'accessoires de décoration, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L22EJ09332



SELARL ART LEYES
Société d'avocats
132 rue de Kater
33000 BORDEAUX
Tél : 06 60 80 47 46

KER LN

SAS au capital de 1 000 €
Le Goutey - 33410 GABARNAC
RCS BORDEAUX 909 282 147

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 24/11/2022, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social de 420 000 € pour le porter à la somme de 421 000 € par la création de 42000 actions nouvelles de 10 € de nominal.

Les statuts ont été modifiés en conséquence

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

L22EJ09806



SELARL PERIER-CHAPEAU & ASSOCIES

SELARL au capital de 1 000 €
Siège social : 60 Rue Monneron
33200 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°533 546 024

L'AGE du 22/11/2022 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement SELARL PERIER-CHAPEAU & ASSOCIES qui devient à compter du 22/11/2022 : LEGISTIA PERIER CHAPEAU AVOCATS

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX.
Pour avis
La gérance

L22EJ09809



WASH FLEURANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 19 allée de la Clairière -
33740 Arès
910 065 036 R.C.S. Bordeaux

AVIS

Aux termes de l'acte constatant les décisions unanimes des associés du 1^{er} décembre 2022, la dénomination sociale a été modifiée et devient «Wash Fleurance», à compter du même jour. L'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

- Ancienne mention : **Wash Thouars**
- Nouvelle mention : Wash Fleurance

Mention sera faite au R.C.S. de Bordeaux

L22EJ09811

ABONNEZ-VOUS !



Transports Boueix
Rue Toussaint Catros
33185 Le Haillan

NOMINATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'assemblée générale du 17/10/2022 a nommé à compter du 02/04/2022 en qualité de commissaire aux comptes titulaire SARL L.AUDIT, SARL au capital de 129 000 euros, ayant son siège social 3 rue Matignon, 33000 BORDEAUX au RCS de BORDEAUX, en remplacement de M. DUTIN Philippe.

Mention : RCS de BORDEAUX.
L22EJ09812

Suite au décès de Madame Colette Jeanne Marie GAYET veuve SAN JUAN, survenu à BORDEAUX le 17 février 2022 et à défaut de décision des associés de la société intervenue depuis, Madame Sophie SIBE est devenue seule gérante de la société civile dénommée **SOCO** au capital de 336.000 EUR, dont le siège social est situé à LEGE CAP FERRET (33970), 14, rue des Roitelets, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro SI-REN 478 412 687.

Pour avis
Le notaire.

L22EJ09816

MAGENTA SKATEBOARDS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 26 000,00
Siège social : 72, rue Jacques Kablé
67000 STRASBOURG
520 150 327 RCS STRASBOURG

Par AGE du 01/11/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 51, rue du Petit Parc - 33200 BORDEAUX. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Président associé : Vivien FEIL, demeurant 51, rue du Petit Parc- 33200 BORDEAUX.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,
le représentant légal.

L22EJ09820

MENUISERIE THOREAU

Société à responsabilité limitée
au capital de 185 000 euros
Siège social : 2 3 BIS Avenue Léon
JOUHAUX 33210 LANGON
501 873 491 RCS BORDEAUX

Par décision du 30 Novembre 2022, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du 30 Novembre 2022.

Cette transformation entraîne la modification des mentions ci-après qui sont frappées de caducité :

Forme

• Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

• Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration

Anciennes mentions :

-THORAU OLIVIER, 2 CHEMIN DE L'EGLISE, 33490 SAINT-MARTIN-DE-SESCAS

• Nouvelles mentions :

PRESIDENT :

THOREAU OLIVIER

demeurant 2 CHEMIN DE L'EGLISE
33490 SAINT-MARTIN-DE-SESCAS

RCS : BORDEAUX

Pour avis,

L22EJ09821

SAS «SUMMA»

Siège social : 29 rue de l'Arsenal
33000 BORDEAUX
Capital : 10 000 €
RCS BORDEAUX : 831 921 499

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29/10/2022 il a été décidé d'étendre, à compter du 29/10/2022, l'objet social à : Toutes activités de conseils

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

La Présidente

L22EJ09832



Avocat au barreau de Bordeaux
31 Allées de Tourny
33000 BORDEAUX

TERITORIO

SAS
Capital : 7.500 €
Siège social : 31 Allées de Tourny
33000 Bordeaux
RCS BORDEAUX : 848 989 935

AVIS DE MODIFICATION

Par décision du 1^{er} décembre 2022 les associés ont décidé de nommer un nouveau directeur général en prenant acte de la démission du directeur général actuel, de préciser l'objet social de la société et d'y ajouter une activité et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Ancien directeur général : Pierre Deruelle, 45 rue Jules Michelet 33130 Bègles

Nouveau directeur général : Vincent Bergeot, 33 rue de Cardoze 33200 Bordeaux

Objet social : la création, le développement et l'édition de logiciels libres, d'applications web, de prestations de services de cartographies et de plans touristiques associant notamment la donnée Open Street Map (OSM) ; l'accompagnement, le conseil et la formation sur la stratégie locale des bases de données ouvertes et de communs numériques.

Mention RCS Bordeaux

L22EJ09846

24H/24H
PUBLICATION
DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE
EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME
INTERNET



MARSA COMMUNICATION Société à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros Siège social : 45 rue Lavison 33490 ST MAIXANT 508 445 194 RCS BORDEAUX Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10/11/2022, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Huguette MONZIE de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Marien BONIEUX, demeurant 8 place du Général de Gaulle, 59023 LILLE, pour une durée illimitée à compter du 28 octobre 2022. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10/11/2022, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Alexandre PAGES intervenu le 16 septembre 2020 sans procéder à son remplacement. Pour avis La Gérance
L22EJ09869

JEREM TP - SARL à associé unique au capital de 1 000 euros sis à PRES-SIGNAC VICQ (Dordogne) Lieudit Les Pourroux. 910 642 073 au RCS de Bergerac. D'un procès-verbal du 29/11/2022, il résulte que le siège social a été transféré, à compter de ce jour, à PONDAURAT (Gironde) 1 La Brette, et que l'objet social a été étendu aux activités suivantes : Activités de terrassements BTP et location de matériels ; Prestation de conduite seule. Il est rappelé les caractéristiques suivantes : PRÉSIDENT : M. Jérémy, Christopher THIBAUT, demeurant à PONDAURAT (Gironde) 1 La Brette. Immatriculation avis au RCS de Bordeaux.
L22EJ09888



ANTHELIOS
SAS au capital de 1 272 000 €
Siège social : 83 Boulevard Pierre 1er
33110 LE BOUSCAT
484 879 077 RCS BORDEAUX

L'AGEX réunie le 30/11/2022 a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de promotion immobilière, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. POUR AVIS Le Président

L22EJ09893



Par décisions unanimes en date du 2.12.2022, les associés de la société **FAPAC**, société par actions simplifiée au capital de 514.998 euros, 350 809 893 RCS BORDEAUX ont décidé (i) de transférer le siège social de CARGIAN PRES BORDEAUX (33360) au 36 rue Latesta - 33200 BORDEAUX et ce, à effet du 2.12.2022 l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence et (ii) d'étendre l'objet social à l'activité de loueur en meublé, la délivrance de prestations hôtelières, la production la diffusion et la vente d'œuvres d'art, l'acquisition et la gestion de toutes participations dans le capital de toutes sociétés françaises et étrangères dont l'objet est directement ou indirectement en rapport avec le domaine viticole et/ou le négoce de vins et plus généralement dans toutes sociétés constituées ou à constituer, quelles que soient la forme, l'objet, par achat, souscription, échange ou autrement ; l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

Le président

L22EJ09897



149 av de la marne
33700 Mérignac
Tél : 05 57 85 59 10

CONFORT SPA

SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 2155 Avenue de Bordeaux
33127 St Jean d'Ilac
789 001 898 RCS Bordeaux

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes du PV du 29/11/2022, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour. La dénomination, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à 8 000€.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme: Ancienne mention : SARL
Nouvelle mention : SAS

Organe de direction: Ancienne mention : Gérance : M. Daniel DAUGA et Mme Sabine DELBREL,

Nouvelle mention: Présidente : 2 D INVESTISSEMENT, SC transformée en SARL le 29/11/2022 au capital de 300 000 € dont le siège est 3844 Avenue de Bordeaux 33127 St Jean D'Ilac, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 752 651 380, représentée par M. DAUGA et Mme DELBREL en qualité de cogérants.

Cessions d'actions et agrément :

Les cessions des actions détenues par l'Associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis, L22EJ09933

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis, L22EJ09937

**1 CHAUFFEUR POUR VOUS**

Société à responsabilité limitée au capital de 500 euros
Siège social : 12 rue Toubart
Appartement 212
33150 CENON
882 349 178 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision du 31 octobre 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de CENON (33150) - 12 rue Toubart - Appartement 212 à CENON (33150) - 81 avenue Jean Jaurès - Appartement 506 et ce, à compter du 1^{er} novembre 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

L22EJ09938

SPFPL RAVAUD

Société de participations financières de professions libérales à responsabilité limitée de Chirurgien-dentiste unipersonnelle au capital de 1.000,00 euros

Siège social :
18 Place Charles de Gaulle
à MÉRIGNAC (33700)
893 973 545 R.C.S. de Bordeaux

Par décision du 2 décembre 2022, l'associé unique a décidé de la transformation de la Société en Société de participations financières de professions libérales par actions simplifiée à compter du même jour. Les fonctions de Gérant de Monsieur Hadrien RAVAUD prennent fin le 2 décembre 2022. Monsieur Hadrien RAVAUD domicilié 22 rue Buchou à BORDEAUX (33800) est nommé en qualité de Président de la Société, pour une durée indéterminée. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Mentions seront faites au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

L22EJ09960

**MARC POSTULKA SARL**

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 7 rue Duffour Dubergier
33000 BORDEAUX
322 676 073 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE GERANCE

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} décembre 2022 les associés de la société MARC POSTULKA SARL ont pris acte du décès de Monsieur Marc POSTULKA, Gérant de la Société, constaté le 11 novembre 2022 et ont nommé aux fonctions de cogérantes pour le remplacer, pour une durée illimitée :

- Madame Marie POSTULKA épouse PASCAUD demeurant 27 avenue Général Leclerc 33110 LE BOUSCAT,

- Madame Amélie POSTULKA épouse GAUTHIER demeurant 15 rue Anatole France 33400 TALENCE,

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance L22EJ09962

AC WILLIAM LEVEQUE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 19 000,00 euros
Siège social : 46 rue de la Cape
33200 BORDEAUX
509 753 604 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 30/11/2022, l'AG Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de location en meublé non professionnelle ainsi qu'à la prise de participation dans toutes sociétés permettant la réalisation de l'objet social et de supprimer la mention visant à interdire l'exercice d'une activité commerciale. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

L22EJ09963

APEICE PRIM

SAS au capital de 1.000 euros
Siège social : 32, avenue du Port
33740 ARES
900 797 408 RCS Bordeaux

Par délibération du 02/12/2022, l'associé unique, statuant conformément à l'article L. 225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux

Pour avis, la Présidente L22EJ09969



DFR
SAS au capital de 7 622,45€
Siège social : n°3, ZAE Bellevue 3, 33710 Pugnac
379 010 119 RCS LIBOURNE

Le 02/12/2022 l'associé unique a nommé Cyril RABILLER, demeurant 51 Rue de Guillou, 33240 Virsac en qualité de Président en remplacement de Christian DUFOUR démissionnaire.

POUR AVIS

L22EJ09970

E.B.N.

SASU
au capital de 100 €
Siège social : 3 t avenue Jean zay
33150 CENON
RCS BORDEAUX 853 686 194

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 24/09/2022, il a été décidé de nommer Sayasane Akhadeth demeurant 12 chemin de la barre 33530 BASSENS en qualité de Président en remplacement de M Belkher Norridine, à compter du 24/09/2022, de modifier la dénomination sociale qui devient : **Eco habitat group**, d'augmenter le capital social pour le porter de 100 € à 45000 €, changement du siège social qui deviens au 9 rue du courant 33310 Lormont. Modification au RCS de BORDEAUX.

L22EJ09976

TLR
EURL au capital de 100 000 €
Siège social : 4 impasse du Bidaou
33610 CESTAS
RCS BORDEAUX 818 873168

En date du 31/10/2022, l'associé unique a décidé à compter du 31/10/2022 d'augmenter le capital social de 100 000 € par incorporation de créances en le portant de 100 000 € à 200 000 € .

Articles 8 et 9 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX

L22EJ09899



CORNET VINCENT SEGUREL
Société d'Avocats
49 rue Camille Godard
33001 BORDEAUX CEDEX

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 25/11/2022, de la société LA PELLE INVEST, SAS. Capital : 500 €, Siège social : 151 bis avenue de la Libération - 33380 BIGANOS, 824 062 616 RCS BORDEAUX, il résulte que : le siège social de la société a été transféré au Centre Commercial CAP OCEAN, Lotissement JB INGRES, lot 2, 9000 cours de Verdun - 33260 LA TESTE DE BUCH, à compter rétroactivement du 3 octobre 2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis, L22EJ09900



PIERLINE
Société par actions simplifiée au capital de 7500€
Siège social : 1 rue du Professeur Dangereau, Immeuble Masterclub, 33300 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 507 940 021

Par décision de l'associé unique en date du 1^{er} décembre 2022, Madame Nathalie PALACIN demeurant 24 chemin du Coulomb à 33360 LATRESNE a été nommée Présidente de la société à compter de cette date pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Rémy VELLA, démissionnaire.

L'associé unique a pris également acte de la démission de Madame Christelle SARAZIN aux fonctions de directeur général à compter de ce jour.

Mention au RCS de BORDEAUX

L22EJ09907

JAR FINANCES 33

SARL au capital de 763 000 €
Siège social : 127 avenue Charles de Gaulle
33200 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°807 788 872

L'AGE du 04/12/2022 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement JAR FINANCES 33 qui devient à compter du 01/01/2023 :

TOUT POUR LA PLAGE

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

Mme Arielle VALAT

L22EJ09927

SCI HORTENSE

Société Civile Immobilière
 au capital de 152,45 euros
 Siège social : 1B rue de Craonne
 64000 PAU
 RCS PAU 384.346.649

Personne habilitée à engager la Société :

Mme Anne MILESI, gérante, demeurant à BIGANOS (33380), 12 bis rue des Chataigniers.

Information sur la Société :

La société **SCI HORTENSE**, SCI, au capital de 152,45 €, dont le siège social est situé à PAU (64000) 1B rue de Craonne, ayant pour objet : l'acquisition de tous biens immobiliers, la gestion et l'administration de tous biens immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire, sous quelque forme que ce soit, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets,

Constituée pour une durée de 99 ans.

Aux termes d'un acte reçu par Me FANTONI-MARQUEZ Sylvie, Notaire, en date du 29/11/2022, le siège social a été transféré à BIGANOS (33380) 12 Bis rue des Chataigniers à compter du même jour.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de PAU sous le numéro 384.346.649 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, L22EJ10012

SARL EL PATA NEGRA

Société à responsabilité limitée
 au capital de 5 000 euros
 Siège social : 16 rue des Argentiers
 33000 BORDEAUX
 791 527 344 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Septembre 2021, il résulte que :

L'assemblée générale approuve et ratifie la démission de ses fonctions de gérant de :

Madame Françoise Roméro, née le 12 Septembre 1956 et demeurant 32 Avenue Antoine de Saint Exupéry 33560 Carbon Blanc,

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, L22EJ10043



FONCIERE DE SEGUR

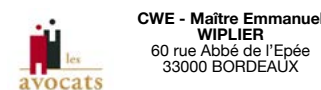
Société par actions simplifiée
 au capital de 5.000 euros
 Siège social : 3 avenue de la Forêt
 33700 MERIGNAC
 499 150 241 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 5 décembre 2022,

- La société PATRIMOINE S.P.Q.R. a été révoquée de ses fonctions de Président et Monsieur Jean-Louis GUY, demeurant 26 rue Paul Bert, 33110 LE BOUSCAT, a été nommé en qualité de Président en remplacement,

- Monsieur Jean-Louis GUY a été révoqué de ses fonctions de Directeur Général.

POUR AVIS
 Le Président L22EJ10046



Par AGM du 30 novembre 2022, les associés de la SCI **FATIH SULTAN MEHMET** 1453, capital : 10.000 €, siège social : BRUGES (33520), 3 Avenue Périe, RCS Bordeaux 793 624 446, ont pris acte de la démission de Monsieur Baris YAVUZ de son mandat de Gérant et ont décidé de nommer pour une durée illimitée la SARL BY DEVELOPPEMENT, capital : 5.000 €, siège social : BRUGES (33520), 3 Avenue Périe, RCS Bordeaux 803 961 838 à compter du 30 novembre 2022.

Ancienne mention : Associés tenus indéfiniment des dettes sociales : Monsieur Baris YAVUZ demeurant BRUGES (33520), 72 Avenue Jean Jaurès et Madame Ipek YAVUZ demeurant à BORDEAUX (33300), 107 Che Lafitte.

Nouvelle mention : Associés tenus indéfiniment des dettes sociales : Monsieur Baris YAVUZ demeurant BRUGES (33520), 72 Avenue Jean Jaurès et la SARL BY DEVELOPPEMENT, capital : 5.000 €, siège social : BRUGES (33520), 3 Avenue Périe, RCS Bordeaux 803 961 838.

L22EJ10047



MAZARIN INVESTISSEMENT

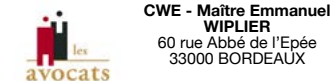
Société par actions simplifiée
 au capital de 7.723 euros
 Siège social : 3 avenue de la Forêt,
 33700 MERIGNAC
 382 485 852 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 5 décembre 2022,

- La société PATRIMOINE S.P.Q.R. a été révoquée de ses fonctions de Président et Monsieur Jean-Louis GUY, demeurant 26 rue Paul Bert, 33110 LE BOUSCAT, a été nommé en qualité de Président en remplacement,

- Monsieur Jean-Louis GUY a été révoqué de ses fonctions de Directeur Général.

POUR AVIS
 Le Président L22EJ10051

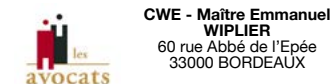


Par AGM du 30/11/2022 les associés de la Société **BY INVEST**, société civile, capital : 2.000 €, siège social : BRUGES (33520), 72 Avenue Jean-Jaurès, RCS Bordeaux 882 057 094, ont pris acte de la démission de Monsieur Baris YAVUZ de son mandat de Gérant et ont décidé de nommer pour une durée illimitée la SARL BY DEVELOPPEMENT, capital : 5.000 €, siège social : BRUGES (33520), 3 Avenue Périe, RCS Bordeaux 803 961 838 à compter du 30/11/2022.

Ancienne mention : Associés tenus indéfiniment des dettes sociales : Monsieur Baris YAVUZ demeurant BRUGES (33520), 72 Avenue Jean Jaurès et la SAS BMP, capital : 15.000 €, siège social : BRUGES (33520), 3 Avenue Périe, RCS Bordeaux 381 723 501,

Nouvelle mention : Associés tenus indéfiniment des dettes sociales : Monsieur Baris YAVUZ demeurant BRUGES (33520), 72 Avenue Jean Jaurès et la SARL BY DEVELOPPEMENT, capital : 5.000 €, siège social : BRUGES (33520), 3 Avenue Périe, RCS Bordeaux 803 961 838.

L22EJ10062



Par AGM en date du 30/11/2022, l'associé unique de la SARL **BY DEVELOPPEMENT** Capital : 5.000 €, Siège : BRUGES (33520), 3 Avenue Périe, RCS Bordeaux 803 961 838, a décidé et constaté :

- une augmentation de capital social par apport en nature pour le porter de 5.000 € à 603.800 € par création de 59.880 parts sociales,

- une augmentation de capital social par apport en nature pour le porter de 603.800 € à 1.102.800 € par création de 49.900 parts sociales,

Le capital est désormais fixé à 1.102.800 € divisé en 110.280 parts sociales de 10 € chacune, entièrement libérées.

L22EJ10068

ELECTRICITE GENERALE PATRICK PEISSE
 Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros
 porté à 300 000 euros
 Siège social : 37, rue des Sources
 33640 BEAUTIRAN
 491 300 695 RCS BORDEAUX

Par décision du 02 décembre 2022, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 100 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :
 Capital social : 200 000 euros
 Nouvelle mention :
 Capital social : 300 000 euros
 Pour avis
 La Gérance

L22EJ09988



SCI TIVOCO
 Société civile immobilière
 au capital de 1 524,49 euros
 Siège social : 8 Avenue du Merlot
 33970 LE GE CAP FERRET
 409 688 843 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 28 juillet 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire à compter de ce même jour :

- a décidé de transférer le siège social du 8 Avenue du Merlot, 33970 LE GE CAP FERRET au 10 Place du 14 Juillet 33110 LE BOUSCAT et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
 - a pris acte de la démission de Monsieur Timothée BOUFFARD de ses fonctions de gérant.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis
 La Gérance

L22EJ09994



SCI PARANTEAU
 Société civile immobilière
 au capital de 1 000 euros
 Siège social : 30, Avenue de la Libération
 33320 EYSINES
 834 755 902 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 10/11/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé

de remplacer à compter du 10 novembre 2022 la dénomination sociale SCI PARANTEAU par SCI L'IMPRÉVU, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

de transférer le siège social du 30, Avenue de la Libération, 33320 EYSINES au 4, rue du Rond-Point 33121 CARCANS à compter du 10 novembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L'avis de constitution de la société a été publié dans Les Echos Judiciaires Girondins, le 26 Janvier 2018 (lieu de publication : 33-GIRONDE) et au BODACC (n° BODACC A n° 20180015 du 23/01/2018, annonce n° 361).

Les modifications résultant du présent avis sont les suivantes : SCI PARANTEAU. Nouvelle mention : SCI L'IMPRÉVU

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
 La Gérance

L22EJ10041

LBV SOLUTIONS

Société à responsabilité limitée
 au capital de 7 000 euros
 Siège social : 11, Rue Jacquard
 33700 MERIGNAC
 824308811 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 24 novembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social qui sera dorénavant rédigé de la manière suivante :

La Société a pour objet :

- Bureau d'étude dans le domaine des activités d'ingénierie technique concernant les ouvrages du bâtiment et le pilotage de chantier.

- La location et la mise à disposition, sans chauffeur, auprès de tous professionnels et ou particuliers de tous matériels, engins et véhicules.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis
 La Gérance

L22EJ09998

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DOMABA

Société civile immobilière
au capital de 4 600 euros
Siège social : 28, route de langon
33730 UZESTE
439756222 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une Assemblée du 18 novembre 2022, il a été décidé de transférer le siège social du 28 route de langon, 33730 UZESTE au 1 lieudit Layotte 33730 UZESTE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence les statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L22EJ10196

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

SUSHI DESIGN MONDESIR

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 5 000,00 €
Siège social :
3 Avenue du Président Wilson
33700 MERIGNAC
750 670 648 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2022, il résulte que : - La dénomination sociale a été modifiée pour adopter, à compter de ce jour, celle suivante : SUSHI DESIGN LE BOUSCAT. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié. - Le siège social a été transféré, à compter de ce jour, de MERIGNAC (33700) 3 Avenue du Président Wilson, à LE BOUSCAT (33110) 245 Avenue de la Libération Charles De Gaulle. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la représentante légale.

L22EJ10200

SELARL AQUITAINE AVOCATS
Société d'Avocats inscrite au Barreau de
Bayonne
Maitre Denis MAZELLA -
Maitre François MAJEDU
Espace Rive Gauche - 56 allées Marines -
64100 BAYONNE
e-mail : selarl@aquitaine-avocats.fr
Tel : 05-59-31-13-26

JEVILO PARTNERS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €
Siège social : 108 Bis Cours Saint Louis
Résidence des Chartrons Bâtiment C
Appartement 4
33 300 BORDEAUX
835 207 853 RCS BORDEAUX

L'AGE du 06/12/2022 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 06/12/2022 et a nommé en qualité de président, VINOROTEK, EURL au capital de 375000 €, 11 avenue des 4 Pavillons - 33150 CENON, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 921 685 186. Il a également été nommé en qualité de directeur général, JRM, EURL au capital de 125000 €, 108 Bis Cours Saint Louis - Les Jardins des Chartrons Bât C Appt 4 - 33300 BORDEAUX, immatriculée sous le n° 921 693 917 au RCS BORDEAUX.

Il a également été décidé de modifier l'adresse du siège social qui devient 108 Bis Cours Saint Louis - Les Jardins des Chartrons Bâtiment C Appartement 4 - 33 300 BORDEAUX.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : tout associé a le droit de participer aux dé-

cision collective du moment que ses titres de capital sont inscrits à son nom à la date, selon le cas, de l'assemblée, de l'envoi des documents en vue d'une consultation écrite ou de l'acte.

Transmission d'actions : toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital quel qu'en soit le bénéficiaire même s'il est déjà associé, est soumise à agrément préalable de la société.

Modification du RCS BORDEAUX.
L22EJ10221

BETM

SAS au capital de 10.000€
Siège : 8 Place de l'Eglise
33125 Saint-Magne
RCS Bordeaux 530 633 510

Aux termes d'un procès-verbal en date du 1^{er} septembre 2021, l'Assemblée générale, constatant que les mandats de Madame Valérie MATHET (5 rue Paul Tardy 33390 BLAYE), commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Denis COMPAGNON (Domaine de la Vigerie, route de Bergerac 33270 FLOIRAC), commissaire aux Comptes suppléant étaient arrivés à expiration le 31 mars 2020, a décidé de ne pas les renouveler et de ne pas procéder à leur remplacement.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.
L22EJ10222

AQUIT'IMMO

Société par Action Simplifiée
Unipersonnelle
A capital variable
Siège social : 106, quai de Bacalan
33300 BORDEAUX
RCS Bordeaux : 834 217 994

AVIS DE REMPLACEMENT DU PRÉSIDENT

Aux termes d'une délibération de l'assemblée unique en date du 28 octobre 2022, Alain ELEGOET, demeurant 106, quai de Bacalan à Bordeaux, a été nommé président de la société à compter de ce jour.

Pour avis.

L22EJ10226

GFA DE GAPIROU

Au capital de 237 668,02 euros
Siège social : Le Fieu (Gironde), Lieu dit
Gapirou
RCS Libourne n°399 877 026

Aux termes d'une AGE en date du 15 novembre 2022, les associés de la société GFA DE GAPIROU ont décidé et réalisé des augmentations du capital social en numéraire de 11 771,98 euros et 44 912 euros.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 237 668,02 euros

Nouvelle mention : Capital social : 294 352 euros.

Aux termes de la même AGE, Monsieur Jean PASCAL a démissionné de son poste de gérant et la collectivité des associés a nommé gérante, Madame Sandrine PASCAL, demeurant au Fieu (Gironde) 1 lieu-dit Gapirou pour une durée indéterminée à compter du 15 novembre 2022.

Les articles 6, 7 et 13 sont modifiés en conséquence.

Pour avis, la Gérance

L22EJ10228

SCEA VIGNOBLES GAPIROU

Au capital de 83 390 euros
Siège social : Le Fieu (Gironde) Lieu dit
Gapirou
RCS LIBOURNE N°444 175 756

Aux termes d'une AGE en date du 15 novembre 2022, les associés de la société SCEA VIGNOBLES GAPIROU ont décidé et réalisé une augmentation du capital social en numéraire de 70 000 euros.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 83 390 euros

Nouvelle mention : Capital social : 153 390 euros.

Les articles 6, 7 et 8 sont modifiés en conséquence.

Pour avis, la Gérance

L22EJ10230

SELARL MATTEI & ASSOCIES
Notaires associés
3 rue Louis Barthou - 64000 PAU

BEYET FINANCE AUTOS B.F.A

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 463 000 euros
Siège social : Zone Industrielle
33500 LIBOURNE
419 371 745 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 30/11/2022, l'assemblée générale a décidé de ne pas renouveler le mandat de la société BOURDALE DUFAY AUDIT ET CONSEILS, Commissaire aux comptes titulaire, et de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

RCS LIBOURNE

L22EJ10235

2 D INVESTISSEMENT

SC au capital de 300 000€
Siège social : 3844 Avenue de Bordeaux
33127 St Jean D'Illac
752 651 380 RCS Bordeaux

AVIS DE TRANSFORMATION ET TRANSFERT DE SIEGE

Suivant délibération du 29/11/2022, l'AGE a décidé la transformation de la Société en SARL et le transfert du siège social à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 300 000 €.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme: Ancienne mention : SC

Nouvelle mention : SARL

Siège social : Ancien : 3844 Avenue de Bordeaux 33127 St Jean D'Illac

Nouveau : 104 Allée des Cantines 33127 St Jean D'Illac

Organe de direction: Sous sa nouvelle forme, les cogérants demeurent M. Daniel DAUGA et Mme Sabine DELBREL, demeurant tout deux 1410 Avenue du Duc de Lorge 33127 St Jean D'Illac.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

L22EJ10236

HOBBIZ AVIATION

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 4 Cours de Gourgue
33000 BORDEAUX
819 370 461 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 14/11/2022, l'associé unique a décidé, à compter de ce jour de remplacer la dénomination sociale HOBBIZ AVIATION par HOBBIZ GROUP ; d'augmenter le capital social d'une somme de 85 000 euros par incorporation de réserves, pour le porter de 15 000 euros à 100 000 euros ; de transférer le siège social de 4 Cours de Gourgue 33000 BORDEAUX au 19 rue Edmond Rostand 33200 BORDEAUX ; et d'étendre

l'objet social aux activités suivantes : « L'achat, la vente, l'importation et l'exportation de tous véhicules neufs ou d'occasions, autos et motos, ainsi que de toutes pièces détachées, fournitures, produits et accessoires automobiles, matériels et équipements destinés à tous véhicules ; La location de courte durée de tous véhicules automobiles légers et motos ;

L'achat, la vente, l'exploitation, la gestion, la location et location par bail de tous types de bateaux de plaisance, à moteur ou à voile, véhicules nautiques à moteur, avec ou sans skipper, ainsi que la vente ou la location de tous accessoires, matériels ou objet se rapportant à l'activité nautique ; Le conseil et l'accompagnement dans la recherche, l'acquisition, la location, la gestion, l'exploitation d'aéronefs, d'automobile, de motos et de bateaux à voile ou à moteur ou de véhicules nautiques à moteur ».

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L22EJ10238

SCM DANTADENT

société civile de moyens
au capital de 288,00 euros
siège social 71 rue Dantagnan
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
RCS 480 808 302 LIBOURNE

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 06/12/2022 a pris les décisions suivantes :

- entériner le départ de la société de M. Erouan PECQUET au 31/12/2022

- décider de racheter toutes ses parts pour les annuler, portant ainsi le capital de 288,00 euros à 192,00 euros

- accepter sa démission de ses fonctions de co-gérant à compter du 31/12/2022.

L22EJ10240

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET

SCCV AR FARGUES

SCCV au capital de 200 €
Siège social : 66 quai Français
33530 BASSENS
883 911 695 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION ET D'OBJET SOCIAL

Le 20/10/2022, l'assemblée générale extraordinaire a modifié :

- la dénomination sociale pour adopter, à compter du même jour, celle suivante : **SCCV AR PARENTIS**. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : La dénomination de la société est : **SCCV AR FARGUES**.

Nouvelle mention : La dénomination de la société est : **SCCV AR PARENTIS**.

- l'objet social, à compter du même jour. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : La société a pour objet : La construction sur plusieurs terrains situés 99 et 101 Avenue de l'Entre Deux Mers à FARGUES-SAINT-HILAIRE (33370), d'un ensemble immobilier à usage d'habitation, la vente en totalité ou par fraction dudit ensemble immobilier, et accessoirement sa location.

Nouvelle mention : La société a pour objet : La construction de 10 maisons individuelles accolées 2 à 2 et situées 147 rue du Capchot à PARENTIS-EN-BORN (40160), la vente en totalité ou par fraction desdites maisons, et accessoirement leur location.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le représentant légal.
L22EJ10250



VOXEL
Société d'Avocats
29 Rue Robert Caumont
Les Bureaux du Lac II
Bâtiment S
33000 BORDEAUX
Tél : 05 33 09 15 15
www.voxel-avocats.fr

CAPITAL BOIS

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 1.500.000 euros
Siège social : Z.A.E. Bois Majou Sud
33124 AILLAS
538 191 891 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 8 décembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Son objet, sa dénomination, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital reste fixé à la somme de 1.500.000 euros.

Admission aux Assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions en personne ou par mandataire. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'action.

Transmission des actions : Les cessions d'actions par le ou les associés sont libres.

Monsieur Philippe GIRONA a cessé ses fonctions de Gérant du fait de la transformation de la société à compter du 8 décembre 2022 et a été nommé en qualité de Président.

Pour avis. Le Président
L22EJ10259

SUCRE DISTRIBUTION

SAS au capital de 150.000 €
Siège social : 18 Chemin d'Auguste
Zone Industrielle Auguste 2
33610 CESTAS
303 285 084 R.C.S BORDEAUX

L'Associée Unique, le 29 octobre 2022, prenant acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant, en

application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce, a décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la Société FIDERECC.

Pour avis
L22EJ10274

GARAGE JEAN JAURES

SARL au capital de 15.000 euros
Siège social : 98 Avenue Jean Jaurès
33270 FLOIRAC
RCS BORDEAUX 800 591 331

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 1^{er} décembre 2022, le siège social a été transféré au 3 avenue de Libourne 33870 VAYRES ; la dénomination sociale a été modifiée et la nouvelle dénomination sociale est LMR AUTO, à compter du 1^{er} décembre 2022.

Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE.

L22EJ10292

AS RENOVATION SERVICE

Société à Responsabilité Limitée
(à associé unique)
au capital de 5 000 €
Siège : MERIGNAC (33700)
6, Rue Bremonter
RCS BORDEAUX 888 759 651

NOMINATION COGERANT EXTENSION OBJET

Aux termes d'une décision en date du 15/11/2022 il a été décidé :

- de nommer aux fonctions de cogérante de la société, Madame Axelle VIAGNARD (née MICOTS) domiciliée à MERIGNAC (33700) 6 Rue Bremonter

- d'étendre l'objet social aux activités de tous travaux de plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air, travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation, toutes installations et réparations sanitaires.

Le tout à compter du même jour.

Pour avis.
L22EJ10293

DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS

ABC NOESSER MENUISERIE SASU en liquidation au capital de 1 000 € Siège social 4 lotissement les jardins de léa 33450 IZON 882 099 476 RCS Libourne Suivant l'associé unique en date du 03/12/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022. Les comptes de la société seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Libourne.

22EJ25549



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon
Mérignac - Portets
www.a3caudit.com

PGGC
SARL en liquidation
Au capital de 7 624 euros
Siège social et siège de liquidation : 298,
Avenue de Tivoli
33110 LE BOUSCAT
445 043 474 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2022, au siège, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Cyril MANEN, demeurant 298, Avenue de Tivoli 33110 LE BOUSCAT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

L22EJ06706



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon
Mérignac - Portets
www.a3caudit.com

SCI RAYMA
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 4 573 euros
Siège social : SAINT-MAIXANT
33490 LD BERNILLE
Siège de liquidation : LD BERNILLE
33490 ST MAIXANT
394 794 028 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2021 au LD BERNILLE 33490 ST MAIXANT a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrice MARTY, demeurant LD BERNILLE 33490 ST MAIXANT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L22EJ06874



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon
Mérignac - Portets
www.a3caudit.com

BC FERMO
SC en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social et siège de liquidation : Lieu-dit Linard
33430 BAZAS
422 636 811 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE réunie le 30 juin 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Christine FERMO, demeurant Lieu-dit «Linard» 33430 BAZAS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Lieu-dit Linard 33430 BAZAS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

L22EJ06966

ALPONT - SCI au capital de 1.000 € - Siège social : Lieu dit Platon - 33670 SADIAC, 452 589 906 RCS BORDEAUX. Par Assemblée Générale du 31/12/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société, Mme Laure DALLET, Gérante, ayant été nommée liquidateur pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation a été fixé au siège social où seront notifiés les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué en annexe au RCS de Bordeaux.

Le Liquidateur, Mme Laure DALLET

L22EJ07810

ALPONT - SCI en liquidation au capital de 1.000 € - Siège de la liquidation : Lieu dit Platon - 33670 SADIAC, 452 589 906 RCS BORDEAUX.

Par Assemblée Générale du 21/10/2022, les associés ont approuvé les comptes définitifs du liquidateur, Mme Laure DALLET, lui ont donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur seront déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

L22EJ07811

CHIPS DESIGN, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000 euros, 1 bis rue des Magnolias - 33520 BRUGES, 910 949 577 RCS BORDEAUX. Par décision du 31 octobre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2022 et sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur, Florent TIBOURTINE, demeurant 1 bis rue des Magnolias 33520 BRUGES. Les fonctions de Gérant de Monsieur Florent TIBOURTINE ont pris fin à compter du 31 octobre 2022. Tous actes et documents relatifs à la liquidation seront notifiés au siège social de la liquidation. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au 1 bis rue des Magnolias - 33520 BRUGES. Mention au RCS de BORDEAUX.

L22EJ07907

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



SOFRANDO

Société civile au capital de 7 622,45 €
Siège social : 5 rue Portes de Caudéran
33200 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°415 234 293

L22EJ09267

L'assemblée générale ordinaire du 31/03/2008 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. FIZET François de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2008.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
Le liquidateur

L22EJ08636



CENAC 1

Société civile en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 avenue Pierre Larquey
CENAC 33360
Siège de liquidation : 8 avenue Pierre Larquey
CENAC 33360
793 842 238 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'associée unique, le 24/10/22 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe REISER, demeurant 80a Rue de Genève CH 1225 CHENE-BOURG, en SUISSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à CENAC (33360), 8 avenue Pierre Larquey. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce BORDEAUX en annexe au RCS.

L22EJ09226

SCI FB SCI au capital de 1981,84 €
Siège social : Route de Branne 18B Rue des Ecoles 33760 Targon 423 193 135 RCS de Bordeaux L'AGÉ du 30/11/2022 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. FERNANDES Goncalo, demeurant 36 Avenue de la Croix Blanche 33670 Créon, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance sera adressée 36 Avenue de la Croix Blanche 33670 Créon. Mention au RCS de Bordeaux

L22EJ09235

SCEA DU CHATEAU LES DAUPHINS

SOCIÉTÉ CIVILE AU CAPITAL
DE 365,88 EUROS
Siège social : 35 ROUTE DE LIBOURNE
33450 SAINT LOUBES
381 775 279 RCS BORDEAUX

- L'assemblée générale des associés du 31 OCTOBRE 2022, après avoir entendu le rapport de ALAIN NOEL liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
le liquidateur

E.G PATRIMOINE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 500 euros
Siège social : 101 cours VICTOR HUGO
33130 BEGLES (Gironde)
835 232 380 RCS BORDEAUX

L'associée unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 1^{er} novembre 2022 la dissolution anticipée de la société à compter du 1^{er} novembre 2022 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

- A été nommée comme liquidatrice :

- Madame AMEL EL GHAZI, demeurant à BEGLES (Gironde) 101 cours VICTOR HUGO, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à BEGLES (Gironde) 101 cours VICTOR HUGO.

- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,
le liquidateur

L22EJ09270



DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **SCI LES ABEILLES**.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 3 Lieudit Andredard, 33220 SAINT-ANDRE-ET-APPELLES.
880049440 RCS Libourne.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2021. Madame Aurélie BOURGOIS, demeurant 3 Lieudit Andredard 33220 St Andre et Appelles a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis,
L22EJ09285



HOTELLERIE COUDERC LIBERTY

SARL en liquidation au capital
de 7 622,45 euros
Siège social : 107, rue de la Pelouse de
Douet, 33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 54 allée de Morlaas,
64000 PAU
393.441.928 RCS BORDEAUX

Le 30 septembre 2022, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation en date du 30 septembre 2022, déchargé Monsieur Jean-Jacques COUDERC, demeurant 54 allée de Morlaas, 64000 PAU, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de cette même date. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur
L22EJ09412



Société d'Expertise Comptable
PESSAC
www.erecapluriel.fr

INSPIRE RESPIRE
Société à Responsabilité Limitée en
liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social et de liquidation : 1 B Avenue
des PINS, 33127 MARTIGNAS SUR JALLE
879 790 715 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 5-12-2022 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31.10.2022, déchargé Madame Lysiane TEYSSIERES, demeurant 1 BIS Avenue des PINS 33127 MARTIGNAS SUR JALLE, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

L22EJ09418

SCI DU PARC DES ECHOPES

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 152.449,02 €
SIEGE DE LIQUIDATION : 156 A 166,
AVENUE JEAN JAURES 33600 PESSAC
353 155 252 R.C.S. BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 30 novembre 2022 a approuvé le compte défi-

nitif de liquidation, déchargé M. Richard PEDEZERT, demeurant 3, rue du Cap Buer 33950 LEGE-CAP-FERRET, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur
L22EJ09420

EUURL A.M.A VIDEAU

Société À Responsabilité Limitée
unipersonnelle en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 24, rue du Queyron
33290 BLANQUEFORT
828 740 753 RCS BORDEAUX

- L'associé unique par une décision du 12/10/2021, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
Le liquidateur
L22EJ09804



WINE AND VINEYARD GROUP

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 100 euros
Siège social et de liquidation : 4 Rue de la Belotte, 33500 LIBOURNE
830 863 999 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 29 août 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Joël PALOUS, demeurant AJACCIO 20090 Tour Armoise, Etage 10, Rue du 1^{er} Bataillon de Choc, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 Rue de la Belotte 33500 LIBOURNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
L22EJ09826

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

**OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE**

(Jugement du 29 novembre 2022)

SARL FOXY DEPA 'N POSE, 41 Route de Nautet, 33210 Sauternes, RCS BORDEAUX 879 960 649. Pose et entretien de panneaux publicitaires et d'enseignes lumineuses. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 octobre 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531099799

(Jugement du 30 novembre 2022)

SARL MC.BIO, Centre Commercial Grand Tour, 33560 Sainte-Eulalie, RCS BORDEAUX 903 402 204. Exploitation d'un fonds de commerce de type supermarché de produits biologiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531197828

SARL PISCINES LOISIRS SPA - PAR ABBREVIATION PLS, 69 Rue Albert Einstein, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 419 263 009. Opérations industrielles commerciales et artisanales se rapportant à la fabrication et commercialisation de piscines, saunas, spas, matériels et accessoires, traitement des eaux, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autre similaire ou connexe et pouvant contribuer au développement de la société. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531197758

SAS MILLIGRAM PARIS, 17 Allée de Tourny, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 807 447 099. Commercialisation par tous procédés de bijoux en métaux précieux et de bijoux fantaisie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531197780

SAS AS2 CONSTRUCTION, 2 Bis Rue Galilée, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 828 631 861. Travaux de maçonnerie et tout petits travaux du bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531197789

SARL BOOM BOOM CONCEPT, 67 Rue la Tour Gueyraud, 33560 Sainte-Eulalie, RCS BORDEAUX 850 102 211. Vente d'objets divers et objets de créateur, conseil en image et en communication, événementiel. Jugement prononçant la

liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531197803

SAS Xante, 7 Allée des Dahlias Apt 695, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 877 612 135. Vente de produits et d'accessoires en ligne de type sac à dos, clés Usb et accessoires high-tech. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1er août 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531197810

SARL NADAUX, 6 Place de l'Église, 33990 Hourtin, RCS BORDEAUX 881 046 908. Vente de fruits et légumes au détail et demi gros alimentation, épicerie fine, bazar et autres commerces de détail sédentaire et non sédentaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 novembre 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531197813

SAS AQUILON CONSEILS, 51 Quai Lawton Bâtiment G4, Mama Works, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 884 496 621. La réalisation de toutes prestations de conseils, d'apports d'affaires, d'assistance opérationnelle aux entreprises et autres organisations, le conseil et l'assistance apportée aux particuliers en gestion de patrimoine et investissements, le courtage en crédit et financement immobilier, les transactions sur immeubles et fonds de commerce. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1er novembre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531197816

SARL SAP LUCILLE LUCAS, 47 Avenue Austin Conte, 33560 Carbon-Blanc, RCS BORDEAUX 898 630 629. L'exercice de l'activité d'aide à domicile, et plus spécifiquement le soutien aux personnes âgées. Les services à la personne au sens large ou toutes opérations en relation avec des personnes physiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531197822

SAS AQUITAINE ASSISTANCE MACHINES OUTILS (A.A.M.O.), 270 Avenue Abbé Edme Mariotte, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 418 099 271. Réparation maintenance de machines outils. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531197755

**OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

(Jugement du 29 novembre 2022)

SAS MAISON OPERA, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 441 119 575. Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 octobre 2022 désignant administrateur SCP Cbf Associés 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531099776

SAS LE MOULIN DE CESTAS, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 453 736 068. Fabrication de tous pains traditionnels et produits de boulangerie sandwichs frites crêpes à emporter traiteur vente de pâtisserie traditionnelle vente de produits alimentaires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2022 désignant administrateur SELARL Ajilink Vigreux 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531099779

SAS LE ROYAUME DES SAVEURS, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 504 652 363. Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacier, Brioche-rie, salon de thé, confiserie, restauration rapide à consommer sur place ou à emporter (boissons sandwichs portions de pizzas et de quiches). Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2022 désignant administrateur SCP Cbf Associés 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531099782

SARL OPERA SAINT MEDARD, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 882 091 101. Fabrication et distribution de produits de boulangerie, pâtisserie, confiserie et tous autres autres produits accessoires ou utiles à cette distribution. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 14 novembre 2022 désignant administrateur SCP Cbf Associés 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531099802

SAS OPERA AIGUILLON, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 833 822 174. Exploitation et gestion d'un commerce de boulangerie, pâtisserie sur place et à emporter, chocolaterie, Snacking, petite restauration, débit de boissons du groupe 2 et 3 sur place et/ou à emporter, traiteur, épicerie fine et primeur, librairie, presse, commerce de bouche à emporter, rôtisserie à emporter. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 octobre 2022 désignant administrateur SCP Cbf Associés 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de

commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531099794

SAS CHAUROS, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 790 965 545. Boulangerie, pâtisserie, traiteur, glacier, chocolaterie, salon de thé, restauration rapide, vente de produits alimentaires, artisanaux et de boissons non alcoolisées. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 octobre 2022 désignant administrateur SCP Cbf Associés 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531099785

(Jugement du 30 novembre 2022)

Société coopérative ouvrière de production à responsabilité limitée GAZI ANTEP FIRINI, 34 Quai Richelieu, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 413 942 558. Non communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mai 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 rue de Caudéran BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531197752

SARL THERGEO, 13 Rue de l'Avenir, 33380 Mios, RCS BORDEAUX 520 561 481. Installation de systèmes Géothermiques avec pompes à chaleur : habitations individuelles, collectives et industrielles, réalisera également sondage géologiques forages et rapport pour étude de sol pour construction neuves. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 novembre 2022 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531197763

SARL NEGOCE VENTE LOCATION MOREAU GRANDCLERC, 74 Route Départementale 14, le Plantey, 33070 Sadirac, RCS BORDEAUX 533 832 333. Négoce vente de véhicules neufs ou d'occasion, achat, vente, Intermédiation, location de matériel de travaux publics et autres. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 juillet 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531197766

SARL CPREU, 38b Chemin de Camparian, 33610 Canejan, RCS BORDEAUX 752 710 251. Conception création exploitation d'un site internet de conseils et de services en matière d'assurances auprès des personnes physique et morales. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 juillet 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302531197769

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Par jugement en date du 02 Décembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

SCCV LES BALCONS DU REMPART
Activité : supports juridiques de programmes 1 Rue d'Enghien 33000 BORDEAUX RCS de BORDEAUX : 837 663 616 SIRET : 837 663 616 00014

Fixe provisoirement au 11 Octobre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me BAUJET pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me BAUJET devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>
L22EJ09781

Par jugement en date du 02 Décembre 2022 Le Tribunal, arrête le plan de sauvegarde de :

S.E.L.A.R.L. HELENE FRONTY AVO-CATS 283 Boulevard du Président Wilson 33000 BORDEAUX RCS de Bordeaux : 414 977 447

Selon les modalités suivantes :

- paiement des créances inférieures ou égales à 500 € dès l'adoption du plan,

- paiement de l'intégralité du passif échû en 10 ans à raison de 5 % la première annuité, de 10 % de la deuxième à la neuvième annuité, et de 15 % pour la 10^{ème}, et dernière annuité, outre la poursuite du contrat de location ou crédit-bail pour la créance CM CCI LEASING,

Dit que la première échéance du remboursement du passif échû s'effectuera au plus tard le 2 décembre 2023 et chacune des créances suivantes à chacune des dates anniversaire de l'adoption du plan.

Commissaire à l'exécution du plan : Maître SILVESTRI SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX

L22EJ09785

Par jugement en date du 02 Décembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

S.C.E.A. LARTIGUE ET FILS Activité : Culture de la vigne Lieudit Campot 33690 GRIGNOLS RCS de BORDEAUX : 441 415 908 SIRET : 441415 908 00017

Fixe provisoirement au 18 Novembre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Maître BAUJET pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me BAUJET devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers

sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>
L22EJ09787

Par jugement en date du 02 Décembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

E.A.R.L. DE BOUTET Activité : Culture de la vigne Lieudit Boutet 33190 CAMIRAN RCS de BORDEAUX : 327 887 691 SIRET : 327 887 691 00019

Fixe provisoirement au 02 Novembre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Maître SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Maître SILVESTRI devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Maître SILVESTRI dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>
L22EJ09788

Par jugement en date du 02 Décembre 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

M. Dieudonné AGNANEM Profession : Infirmer 47, Rue du Neurin 33290 BLANQUEFORT SIRET : 754 028 413 00039.

Liquidateur : Me LUCAS-DABADIE SELARL PHILAE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX

L22EJ09790

Par jugement en date du 02 Décembre 2022 Le Tribunal, arrête le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

E.A.R.L. DOMAINE DU DAUDIGEY Activité : maîtrise et exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal Lieu -dit Daudigey 33540 COIRAC RCS de BORDEAUX : 821 872 165

Selon les modalités suivantes :

- paiement de l'intégralité du passif échû et à échoir à raison de 1 % la première annuité, de 2 % la deuxième annuité, de 7 % de la troisième à la neuvième annuité, et de 12 % de la 10^{ème} à la 13^{ème}, annuité, outre le paiement des créances inférieures à 500 € dès l'adoption du plan.

Dit que le paiement de la première annuité s'effectuera au plus tard le 2 décembre 2023 et les annuités suivantes à chacune des dates anniversaire de l'adoption du plan.

Commissaire à l'exécution du plan : Maître Christophe MANDON SELARL EKIP' BP 20709 2 rue de Caudéran 33007 BORDEAUX CEDEX

L22EJ09793

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL PHILAE
MANDATAIRES JUDICIAIRES
123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX

À VENDRE

FONDS DE COMMERCE DE Produits issus d'exploitations agricoles

à BIGANOS (33380)
326 rue Joseph Maie Jacquard
Local de 500 m²
Loyer mensuel : 5.600 €
CA 2021 : 889.139 €



Offres à adresser SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers à Bordeaux (33100)
Fax : 05 56 79 09 65 - email : contact@philaemj.fr
Réf : 7865

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL PHILAE
MANDATAIRES JUDICIAIRES
123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX

À VENDRE

FONDS DE COMMERCE DE Restaurant Pizzeria sur place et à emporter

à BORDEAUX (33000)
47 Quai Bacalan et 1 rue Delord
sur les quais
Local de 20 m² avec terrasse
Loyer annuel : 4.800 € HT



Offres à adresser SELARL PHILAE, avant le 6-01-2023 à 17h
123 avenue Thiers à Bordeaux (33100) Fax : 05 56 79 09 65
email : contact@philaemj.fr
Réf : 7867

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL
ABONNEZ-VOUS !**

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

IMPUTATION DES DÉFICITS FONCIERS SUR LE REVENU GLOBAL

Les dépenses de rénovation thermique des logements seront déductibles du revenu global jusqu'à 21 400 euros.

Le deuxième projet de loi de finances rectificative pour 2022 prévoit un doublement du plafond d'imputation des déficits fonciers sur le revenu global lorsqu'ils correspondent à des dépenses de rénovation thermique des logements.

La limite d'imputation des déficits fonciers sur le revenu global, fixée jusqu'à présent à 10 700 euros, passe ainsi à 21 400 euros pour les travaux permettant à un logement de passer à une classe énergétique plus performante. La mesure vise les logements non meublés qualifiés de « passoires thermiques », relevant des classes énergétiques E (peu performant), F (très peu performant) et G (extrêmement peu performant). Les travaux doivent permettre au logement d'atteindre une classe A (extrêmement performant), B (très performant), C (assez performant) ou D (assez peu performant).

Les travaux doivent également satisfaire aux conditions pour être déductibles des revenus fonciers et satisfaire à des critères qui seront définis par décret.

La mesure n'est que temporaire. Elle s'applique aux dépenses pour lesquelles un devis a été signé à compter du 5 novembre 2022 et qui sont payées entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2025.



À défaut de pouvoir justifier du changement effectif de classe énergétique le 31 décembre 2025 au plus tard, les revenus fonciers et le revenu global seront recalculés sans application de la nouvelle limite d'imputation. Le plafond d'imputation des déficits fonciers classiques (hors intérêts d'emprunt) reste fixé à 10 700 euros. La mesure peut être considérée comme définitivement acquise, ayant été adoptée dans les mêmes termes par les deux assemblées avec l'avis favorable du Gouvernement.

Référence
2^e projet de loi de finances rectificative pour 2022

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %

source : INSEE
Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2022 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES PUISSANCE FISCALE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	OCTOBRE 2022	OCTOBRE 2021	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	113,9	107,25	+ 6,2 %
INDICE HORS TABAC	113,16	106,42	+ 6,3 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL		
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
1 ^{er} TRIMESTRE 2022	133,93	+ 2,48 %
2 ^e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,6 %
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %

SMIC	
HORAIRE	MENSUEL (35 H)
11,07 €	1 678,95 €

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 687,79	4,2%	-6,5%	-2,6%	7 376,37	5 676,87	France
SBF 120	5 128,57	4,2%	-7,5%	-3,9%	5 706,97	4 367,41	France
EURO STOXX 50	3 939,19	6,8%	-8,4%	-4,8%	4 392,15	3 279,04	Europe
S&P 500	3 956,98	4,9%	-17,0%	-13,8%	4 796,56	3 577,03	USA
NASDAQ 100	11 607,13	6,9%	-28,9%	-26,8%	16 501,77	10 690,60	USA
FOOTSIE 100	7 521,39	2,5%	1,9%	4,0%	7 672,40	6 826,15	Royaume-Uni
DAX 30	14 343,19	6,6%	-9,7%	-6,7%	16 271,75	11 975,55	Allemagne
SMI	11 109,33	3,0%	-13,7%	-10,2%	12 939,17	10 072,62	Suisse
NIKKEI	27 885,87	2,5%	-3,1%	-0,1%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 212,53	4,6%	-11,7%	-10,5%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	11,30	27,0%	N/A	N/A	14,02	8,70	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	-41,2%	-46,5%	1,99	0,69	-
ASHLER ET MANSON	4,00	26,6%	83,5%	78,6%	4,00	2,18	0,7%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	N/A	N/A	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,05	-3,3%	-21,9%	-22,6%	1,74	1,00	-
CHEOPS TECHNOLOGY	55,00	1,9%	-28,6%	-8,3%	81,00	48,60	9,1%
DOCK.PETR.AMBES AM	458,00	-2,1%	-1,7%	-3,8%	496,00	426,00	7,2%
EAUX DE ROYAN	80,00	0,6%	-13,5%	-20,8%	104,00	79,00	8,0%
EUROPLASMA	0,00	-50,0%	-99,9%	-99,9%	0,13	0,00	-
FERMENTALG	1,57	-4,3%	-49,4%	-47,9%	3,14	1,48	-
GASCOGNE	4,42	15,7%	18,2%	24,2%	4,42	2,82	-
GPE BERKEM	4,63	-13,8%	-54,6%	N/A	10,50	4,63	1,3%
GPE PAROT (AUTO)	2,29	8,0%	-11,9%	-12,3%	2,66	1,60	-
HYDROGENE DE FRANCE	23,25	-4,7%	-12,1%	-13,2%	33,00	23,25	-
HUNYVERS	10,90	0,5%	N/A	N/A	12,35	10,80	-
I.CERAM	11,45	-0,4%	-30,2%	-39,7%	17,80	10,20	-
I2S	6,30	14,5%	28,6%	41,9%	6,40	4,60	2,2%
IMMERSION	4,00	-16,7%	-33,3%	-48,7%	7,08	2,68	-
IMPLANET	0,18	0,8%	-43,0%	-58,3%	0,40	0,13	-
KLARSEN DATA	1,79	-3,4%	-23,6%	-28,2%	2,89	1,73	-
LECTRA	34,60	6,5%	-17,6%	-9,9%	44,20	27,20	1,0%
LEGRAND	78,86	6,5%	-23,4%	-19,3%	103,80	64,96	2,1%
MULTIMICROCLOUD	0,43	0,0%	-21,8%	-33,8%	0,71	0,20	-
O SORBET D'AMOUR	1,41	25,9%	-29,5%	-48,2%	2,48	1,12	-
OENEO	14,10	-1,7%	4,8%	5,9%	16,16	13,24	2,1%
POUJOLAT	24,20	0,8%	94,4%	93,6%	25,25	12,40	0,9%
SERMA TECH.	410,00	31,4%	34,9%	30,6%	488,00	292,00	3,6%
UV GERMI	3,54	-14,2%	-53,2%	-59,6%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	3,55	-23,7%	-48,2%	-48,4%	7,35	3,55	-



GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPOr

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



FAITES LE TEST.

Découvrez notre dernier film en scannant
le **QR CODE** avec votre téléphone.

Plus d'infos sur
chambre-gironde.notaires.fr



Chambre des notaires
de la Gironde